



L'IDÉE BUSINESS

LILLIAN DELAVEAU, 23 ANS, ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR //

En troisième année de CentraleSupélec Rennes, le fondateur d'Immersive Therapy, Lillian Delaveau, bénéficie depuis 2016 du statut d'étudiant-entrepreneur par le biais d'une pépite (pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat). Une situation qui lui permet de jongler entre ses cours et la création de sa société.

Depuis 2014, le statut d'étudiant-entrepreneur, créé par le ministère de l'Éducation nationale et accessible pour tous les étudiants ou les jeunes diplômés de moins de 28 ans, permet de concilier cours et création d'entreprise. Grâce au statut, les absences sont davantage comprises et l'étudiant a pu s'affranchir d'un des deux stages obligatoires pour se consacrer à son projet. C'est aussi un gage de sérieux vis-à-vis des partenaires de l'entreprise car il donne accès à des formations gratuites et à un encadrement.

Eva Mignot

L'article complet sur entrepreneur.lesechos.fr

ARRÊT // Annexées au règlement intérieur, les chartes internes permettent de poser un cadre

Réseaux sociaux : jusqu'où l'employeur peut-il contrôler leur usage ?

Julie Le Bolzer @JulieLeBolzer

La cour d'appel de Toulouse a tranché : dans un arrêt du 2 février, elle confirme que les critiques injurieuses et dénigrantes de salariés sur leur entreprise constituent une faute grave, même s'ils sont diffusés sur Facebook, Twitter, LinkedIn ou autre. L'employeur est en droit de contrôler l'usage des réseaux sociaux par leurs collaborateurs. S'il n'existe aucun article du Code du travail relatif à ces nouveaux médias, les recommandations de la CNIL, les jurisprudences et les chartes internes viennent donner un cadre. « N'étant pas obligatoire, la charte est peu courante dans les TPE, mais elle se révèle très répandue dans les sociétés de plus grande envergure », observe Isabelle Ayache-Revah, avocate spécialisée en droit social, fondatrice du cabinet Raphaël Avocats.

Pour que l'entreprise puisse sanctionner un collaborateur en application d'une charte, celle-ci doit être annexée au règlement intérieur. Pour ce faire, il est nécessaire de consulter les instances représentatives du personnel, de communiquer auprès de l'inspection du travail, ainsi qu'auprès du conseil des prud'hommes. Sans oublier de se plier aux obligations d'affichage à l'intention des équipes. « Une fois que toutes ces formalités sont accomplies, la charte fait partie inté-

grante du règlement intérieur et peut avoir une force coercitive », indique Isabelle Ayache-Revah.

L'interdiction doit être justifiée

Si la plupart des organisations transmettent des recommandations relativement souples visant à s'assurer que les collaborateurs émettent des messages en phase avec leurs valeurs, certaines sociétés font le choix d'une charte restrictive, elles en ont le droit. « Dans le cas de la mise en place d'interdictions strictes, l'employeur doit mentionner les risques encourus en cas de manquement et être en mesure de démontrer l'intérêt pour l'entreprise. L'interdiction doit toujours être proportionnelle au but recherché, c'est le principe du droit applicable », rappelle l'avocate.

Ainsi, tout industriel peut restreindre l'utilisation des réseaux sociaux, voire l'interdire, s'il estime que le risque de divulgation de ses secrets de fabrication se révèle trop élevé. Une charte peut même imposer aux collaborateurs de ne s'exprimer qu'à titre personnel et non professionnel, sans mentionner leur appartenance à l'entreprise. « Dès lors qu'est expliqué le pourquoi de cette démarche, l'employeur peut être strict. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que les réseaux sociaux sont un moyen de communication spontané de plus en plus utilisé sur le lieu de travail, y compris dans le cadre de l'activité professionnelle », souligne Isabelle Ayache-Revah.

Jurisprudence

Par ailleurs, l'usage des réseaux sociaux fait l'objet de quelques jurisprudences. A plusieurs reprises, les cours d'Appel de Paris, Rouen, Toulouse, Aix-en-Provence ou Poitiers ont statué sur le caractère public ou privé du message émis. « Si l'auditoire est jugé important, la conversation n'a plus de caractère privé et la faute grave peut être caractérisée dès lors que des propos injurieux et malveillants sont constatés à l'encontre de l'entreprise », explique-t-elle, rappelant que l'injure et la menace tombent par ailleurs sous le coup de sanctions prévues par le Code pénal.

A l'inverse, un arrêt de la cour de cassation du 20 décembre 2017 a épinglé un employeur pour avoir consulté le compte Facebook d'un salarié depuis le téléphone portable professionnel d'un autre collaborateur. « Dans ce cas précis, l'entreprise cherchait des éléments de preuve pour se défendre dans le cadre d'un procès prud'homal. Elle a été condamnée au titre de l'atteinte à la vie privée du salarié », détaille Isabelle Ayache-Revah.

A ce jour, les tribunaux n'assistent pas à un déferlement de contentieux. « Il n'y a pas tant de sanctions. Nous constatons davantage d'affaires qui s'en tiennent au stade de la mise en garde. Tout le travail de prévention consiste à faire comprendre aux collaborateurs qu'ils ne peuvent pas raconter n'importe quoi, à n'importe qui, impunément », conclut l'avocate. ■



Tout industriel peut restreindre l'utilisation des réseaux sociaux, voire l'interdire, s'il estime que le risque de divulgation de ses secrets de fabrication se révèle trop élevé. Photo DR

annonces judiciaires & légales

75 • PARIS SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

153975B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/02/2018 il a été constitué une SAS nommée :

MLB VISION ET AUDITION

Objet social : OPTIQUE -LUNETTERIE ET AUDIOPROTHESE

Siège social : 54 BIS RUE CARDINET, 75017 PARIS Capital : 10000 € Président : M. YOHANN SEBAG demeurant : 32 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE-BAT 4, 94170 LE PERREUX SUR MARNE élu pour une durée indéterminée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

153977B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/04/2018 il a été constitué une SARL nommée :

BUREAUX ATYPIQUES

Objet social : Toute activité de transaction immobilière, gestion de locations, et administration de biens.

Siège social : 29 rue Claude Decaen, 75012 PARIS Capital : 900 € Gérance : M. Matthieu URRUTY, 25 rue Armengaud, 92210 SAINT-CLOUD Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154074B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/04/2018 il a été constitué une SASU nommée :

ALEXANDRA GROCHOLSKA FINE ART

Objet social : Conseil et transaction d'œuvres d'art et de biens immobiliers Achat et vente d'œuvre d'art

Siège social : 56 Rue de Boulaivilliers, 75016 Paris Nom commercial : Alexandra grocholska fine art Capital : 100 € Président : Mme Alexandra Grocholski lemoine demeurant : 56 rue de boulaivilliers, 75016 Paris élu pour une durée indéterminée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154075B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/04/2018 il a été constitué une SASU nommée :

CEDRIC EN PARTICULIER

Objet social : Prestations de coiffure en salon, à domicile, de conseils en coiffure, de formation en coiffure et de vente de produits liés à l'activité de coiffure.

Siège social : 89-91 BOULEVARD RICHARD LENOIR, 75011 PARIS Capital : 1000 € Président : M. CEDRIC DELAMORINIÈRE demeurant : 89-91 BOULEVARD RICHARD LENOIR, 75011 PARIS élu pour une durée indéterminée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154078B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/03/2018 il a été constitué une SASU nommée :

VAHAN STUDIO

Objet social : Toutes créations, fabrication, édition et vente d'œuvres et d'objets.

Siège social : 315 Rue du Faubourg Saint Antoine, 75011 PARIS Nom commercial : RODOLPHE BARSIKIAN Capital : 100 € Président : M. Rodolphe BARSIKIAN demeurant : 315 Rue du

Faubourg Saint Antoine, 75011 PARIS élu pour une durée indéterminée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154082B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/04/2018 il a été constitué une SASU nommée :

FLD EVASION II

Objet social : Organisation de stages, activités, événements et formations liés à la photographie

Siège social : 19 quai de la Seine, 75019 PARIS Capital : 1000 € Président : Mme Séverine LACROIX demeurant : 23 rue Mélingue, 75019 PARIS élu pour une durée indéterminée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154086B - LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 06/04/2018 il a été constitué une SCI de Construction Vente (SCICV ou SCCV) nommée :

SCCV LONGPONT CHEMIN BIRON

Objet social : Acquisition d'une assiette foncière pour la réalisation d'une opération de promotion immobilière.

Siège social : 83 Boulevard Exelmans, 75016 PARIS Capital : 1000 € Gérant : la société SVM PROMOTION, au capital de 89850 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 800564361, domiciliée 83 Boulevard Exelmans 75016 Paris représentée par Sébastien Van Moere Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à l'agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale Durée : 30 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

RENDEZ-VOUS PARTENAIRES par MAZARS

La diversité en entreprise, levier d'attractivité et de fidélisation des jeunes générations

Avec une moyenne d'âge de 29 ans et le recrutement de plus de 1000 jeunes diplômés par an, Mazars vit aujourd'hui une situation bien connue par l'ensemble des grands acteurs de l'audit et du conseil, celle de la part prépondérante des jeunes collaborateurs au sein de ses effectifs. Une richesse qui pousse les organisations que nous sommes à s'adapter en permanence aux attentes, aux modes de management et de collaboration de ces nouvelles générations.

porté par notre mission handicap « YouHand' Mazars » : appel à un ergonomiste pour l'aménagement physique et organisationnel des postes de travail, mise en place d'un télétravail adapté, recrutement via l'ESAT « Hors les Murs » et accompagnement au sein de l'entreprise grâce à un tutorat renforcé...

Au-delà des équipes RH, la diversité et le handicap sont l'affaire de tous. Pour être pleinement intégré culturellement, le sujet du handicap nécessite la sensibilisation de l'ensemble des acteurs et la multiplication des canaux d'informations. Nous proposons ainsi à nos collaborateurs des formations au recrutement de personnes en situation de handicap et à la connaissance des situations de handicap au travail. Lors des séminaires d'intégration puis de passages de grades, qui demeurent des moments symboliquement forts dans la vie des cabinets d'audit et de conseil, nous avons choisi d'aborder de manière systématique notre politique handicap.

Aujourd'hui plus que jamais, les politiques RSE, la quête de sens, revêtent pour les plus jeunes une dimension primordiale. Des collaborateurs GenY ou GenZ qui interrogent la place de leur (futur) employeur en tant qu'acteur de la vie économique et sociale, et pour qui l'entreprise doit prendre part au débat collectif, notamment sur ces questions d'intégration de la diversité, dont le handicap fait partie.



MARTIN HUERE Directeur des Ressources Humaines, Mazars France

Face à ce public, gare aux effets d'annonce, aux discours décorrelés de la réalité ou aux actions trop parcellaires, morcelées : c'est au contraire une politique globale, concrète et prouvée qui saura retenir leur attention. C'est valable pour la parité, la diversité, pour les engagements sociétaux ou environnementaux et c'est aussi valable en matière de handicap.

Les jeunes collaborateurs attendent aujourd'hui de l'entreprise qu'elle se fasse le reflet d'une société plus diverse, aux identités et aux parcours multiples ; un changement profond que nous avons initié depuis plusieurs années et qui doit, pour réussir, impliquer ces nouvelles générations. ■

Le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées est un axe fort,

Ce contenu a été réalisé par Mazars.

Venez à la rencontre de Mazars lors du Salon Handicap, Emploi & Achats Responsables le 28 mai prochain. SALON HANDICAP EMPLOI & ACHATS RESPONSABLES

154100B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/01/2018 il a été constitué une SASU nommée :

DIGITALIS

Objet social : Développement et exploitation de logiciels web, applications mobiles ou autres.

Siège social : 12 rue Pierre Bonnard, 75020 Paris **Capital** : 100 € **Président** : M. Thomas Lamontellerie demeurant : 12 rue Pierre Bonnard, 75020 Paris élu pour une durée indéterminée **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154105B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/04/2018 il a été constitué une SAS nommée :

BONE 3D

Objet social : conception, production et commercialisation de dispositifs médicaux implantables ou non-implantables pour la médecine humaine et vétérinaire ; conception et la mise en place de méthode de soins pour la médecine humaine et vétérinaire ; recherche clinique et le développement de procédés industriels en lien avec la médecine ou l'impression 3D ; élaboration de tout ou parties de logiciels en lien avec la médecine ou l'impression 3D

Siège social : 7 rue Edouard Manet, 75013 PARIS **Capital** : 50000 € **Président** : M. Jérémy ADAM demeurant : 7 rue Edouard Manet, 75013 PARIS élu pour une durée indéterminée **Clauses d'agrément** : La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément de la collectivité des associés **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154118B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/04/2018 il a été constitué une SAS à capital variable nommée :

Y&Y INVEST

Objet social : Conseil, Développement et Promotion de Solutions pour l'Investissement

Siège social : 29, rue Miguel HIDALGO, 75019 Paris **Capital minimum** : 100 €, en dessous duquel il ne peut être réduit **Capital initial** : 100 € **Président** : M. Yacine SAIL demeurant : 6, impasse Grimaud, 75019 Paris élu pour une durée indéterminée **DG** : M. Youcef BENCHARLEL demeurant : 9Q, avenue St. Germain, Pavillon 4, 78560 Le Port Marly **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154133B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/04/2018 il a été constitué une SAS nommée :

RESSOURCES ET SOLIDARITES TERRITORIALES

Objet social : Etudes et conseils en développement local et coopération internationale ; ingénierie de Ressources humaines, Audit et contrôle de gestion et performances financières, Ingénierie de construction et efficacité énergétique, suivi et évaluation

Siège social : 155, Rue du Faubourg Saint Denis, 75010 PARIS **Siège** : RESTEO **Nom commercial** : RESTEO CONSULTING **Capital** : 1400 € **Président** : M. Ibra YALI demeurant : 5, Boulevard Henri Dunant, 95190 GOUSSAINVILLE élu pour une durée de 3 années **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154154B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/03/2018 il a été constitué une SARL Unipersonnelle nommée :

CONEXABLE

Objet social : Conseil informatique, gestion parc informatique

Siège social : 138 bd de Ménilmontant, 75020 Paris **Capital** : 1000 € **Gérant** : Yohai MARGOLINE, 138 bd de Ménilmontant, 75020 Paris **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

154169B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 10/04/2018 il a été constitué une SAS nommée :

TORINO

Objet social : Edition de logiciel, transport de personnes, prestation de services, communication.

Siège social : 50 rue du Château Landon, 75010 Paris **Capital** : 1000 € **Président** : M. Ibrahim Minthe demeurant : 1 rue Demarquay, 75010 PARIS élu pour une durée indéterminée **DG** : M. Hugo Battoue demeurant : 25 boulevard Voltaire, 75011 PARIS **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Paris

12096964 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Il a été constitué une société par acte SSP en date du 6/4/2018 à Paris. **Dénomination** : A PUTIA. **Forme** : S.A.R.L. **Siège** : 125, rue Saint-Dominique, 75007 PARIS. **Capital** : 3.000 €. **Objet** : vente au détail de tous produits d'épicerie fine, vins spiritueux, denrées alimentaires, sandwicherie, saladerie, viennoiserie, petite restauration, glaces et boissons sur place ou à emporter. **Durée** : 99 ans. **Gérance** : M. Raffaele RIZZO, 23 bis, rue du Moulin à Vent, 91590 Cerny. **Immatriculation** : au RCS de Paris. Le gérant.

12096991 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Il a été constitué une société par acte SSP du 27/3/2018 à Paris. **Dénomination** : GREEN PATH. **Forme** : S.C.I. **Siège** : 22, rue de la Folie Mericourt, 75011 PARIS. **Capital** : 10.000 €. **Montant des apports en numéraire** : 10.000 €. **Objet** : acquisition d'un bien immobilier sis 63/65/67, rue du chemin Vert, 75011 Paris. **Durée** : 99 ans. **Cession de parts et agrément** : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. **Gérance** : Mme Laura CARRERE, 22, rue de la Folie Mericourt, 75011 Paris ; M. Etienne HAUBOLD Etienne, 22, rue de la Folie Mericourt, 75011 Paris. **Immatriculation** : au RCS de Paris. La gérance.

12097627 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par acte sous seing privé du 4/4/2018, il a été constitué une **Société en Nom Collectif** dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination :

BOBIGNY COEUR DE VILLE

Siège social : 8, avenue Delcassé, 75008 PARIS

Objet : l'étude et la réalisation de toutes opérations immobilières ; l'acquisition, directe ou indirecte, de tous terrains et de tous immeubles bâtis ainsi que l'acquisition de tous biens et droits immobiliers pouvant en constituer la dépendance ou l'accessoire ; la démolition, la construction, la réhabilitation, la réalisation de tous travaux, en une ou plusieurs tranches, de bâtiments à usage de logements, d'activités, commerces, cinéma et bureaux ; la vente desdits immeubles en totalité, en bloc ou par lots ou par volumes, à l'amiable ou autrement, soit en l'état, soit après achèvement des constructions, soit en l'état futur d'achèvement ou à terme

Durée : 99 ans

Capital : 1.000 euros

Associés : ALTAREA COGEDIM GRANDS PROJETS, S.N.C., 8, avenue Delcassé, 75008 Paris, 810 926 519 RCS PARIS et SAS ALTA CINE INVESTISSEMENT, S.A.S., 8, avenue Delcassé, 75008 Paris, 482 277 100 RCS PARIS

Gérance : Par décision des Associés du même jour, la société COGEDIM PARIS METROPOLE, S.N.C., 8, avenue Delcassé, 75008 Paris, 319 293 916 RCS PARIS, a été nommée en qualité de Gérante.

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

12095968W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par acte sous seing privé à Paris, le 28 mars 2018, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : DANIEL DAUM

Capital : 5000 € divisé en 5000 actions de 1 Euro chacune

Siège social : 12 Villa Croix Nivert-75015 Paris

Objet : le conseil à destination du public, d'entreprises, de collectivités publiques et plus généralement au profit de toute personne, en matière de communication digitale, stratégie digitale, presse, médias, éditions, nouvelles technologies ; toute opération artistique, commerciale, artisanale, industrielle ou administrative relative aux activités visées à l'alinéa précédent et aux droits afférents, notamment la mise en relation, l'apport d'affaires, la gestion de

société ou de services, l'accompagnement à la gestion de société ou de services, l'organisation ou la participation à des événements en rapport avec les opérations considérées ou l'univers des marques sous lesquelles sont commercialisés ces produits

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Admission aux assemblées – Vote : tout associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. **Transmission des actions** : elle s'opère à l'égard de la société et des tiers par un virement du compte du cédant au compte du cessionnaire sur production d'un ordre de virement

Président : Daniel DAUM demeurant 12 Villa Croix Nivert-75015 Paris

La société sera immatriculée au RCS de Paris

12096754W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Aux termes d'un acte SSP du 22/03/2018, il a été constitué une **Société par actions simplifiée** :

Dénomination sociale : Nuts & Bolts

Siège social :74, rue de l'Assomption, 75016 Paris

Capital social :10.000 €

Objet :Création, conception, élaboration de tous modèle de chaussure, botte, botine, chaussure de sport ou autre...

Durée : 99 ans

Cession des actions : avec agrément

Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Président : Madame Sophie DUPUY épouse BENZAQUEN demeurant 74, rue de l'Assomption, 75016 Paris

Directeur général :Madame Camille BOULANGER épouse LASCAR demeurant Flat 4 17 Pembridge Villas, W11 3EW Londres, Royaume Uni

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris.

Pour avis

12096941W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant acte sous signatures privées, en date à PARIS du 27 Mars 2018, il a été constitué une **SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE** présentant notamment les caractéristiques ci-après :

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger :

- la création, l'achat, la vente et l'exploitation de tout établissement ou fonds de commerce d'hôtel, maison meublée, pension de famille, résidence hôtelière, salon de thé, bar, restaurant, brasserie, licence de débit de boissons,

- la gestion, l'exploitation directe ou indirecte, la concession de franchise ou de marque portant sur lesdits établissements ;

- la maîtrise d'œuvre, la formation de personnel et l'assistance technique relative à la création et à l'exploitation desdits établissements ;

- l'achat et la vente de tout matériel d'exploitation ;

- la commercialisation et la promotion, sous toutes leurs formes, de tous produits émanant de la société ou de ses filiales.

- la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises, la gestion et la cession de ces participations dans toutes leurs formes, le conseil et l'assistance des entreprises et des organisations dans leurs problèmes de stratégie, de politique interne et externe, de système opérationnels et fonctionnels, notamment dans le domaine des études de marché, de communication, d'information et des relations publiques.

Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout patrimoine social.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Siège : fixé à PARIS (8ème Arrt.) Square du Roule, n° 3.

Dénomination sociale : "HOTELIERE ECOLES 33".

Apports - **Capital** : 300.000,00 Euros, divisé en 30.000 actions de 10,00 Euros chacune entièrement souscrites et libérées en numéraire.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Exercice du droit de vote : En cas de démembrement de la propriété des actions (usufruit d'une part, nue-propriété d'autre part) sauf pour les actions reçues par donation placées sous le régime fiscal de l'article 787 B du Code Général des Impôts, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour toutes les décisions ayant pour objet :

- l'affectation et la répartition des résultats, - les modifications du pacte social touchant aux droits d'usufruit grevant les actions,

- la prorogation ou la dissolution de la société,

- le droit de vote,

- les actes de disposition de l'actif social immobilisé,

- la révocation du Président,

- ainsi que pour toute décision ayant conséquence directe ou indirecte d'augmenter les engagements directs ou indirects d'usufruitiers d'actions.

Dans tous les autres cas, le droit de vote appartient au nu-propriétaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions (usufruit d'une part, nue-propriété d'autre part), résultant de la donation, avec réserve d'usufruit, placée sous le régime fiscal de l'article 787 B du Code Général des Impôts, le droit de vote de l'usufruitier de ces actions sera limité aux décisions concernant l'affectation des bénéfices, toutes les autres décisions étant prises par le nu-propriétaire desdites actions (article 1844 du Code Civil).

Clause restreignant la libre cession des actions : La cession ou la transmission d'actions, à l'exception de celles entre associés ou au profit des conjoints, des ascendants et descendants qui sont libres, doit être soumise à l'agrément préalable de la société. Si la société ne comporte plus qu'un associé, la cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : la S.A.R.L. "SOCIETE CROUIN", dont le siège social est à PARIS (1^{er} Arrt.) Rue Saint-Honoré, n° 400, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le n° 326.952.314, représentée par son représentant légal Monsieur Guy Jean-Claude Alain CROUIN, demeurant à PARIS (8ème Arrt.) Square du Roule, n° 3.

Directeur Général : Monsieur Romain Michel Thierry RENOIR, demeurant à PARIS (16ème Arrt.) Rue Michel Ange, n° 88, qui a reçu les pouvoirs de diriger, de gérer et d'engager la société.

Commissaire aux comptes :

Les Commissaires aux comptes de la société sont :

- La Société "NORGUET DE CARCARA-DEC JOMBART", Société de Commissaires aux Comptes inscrite, membre de la Compagnie Régionale de PARIS, dont le siège social est à PARIS (8ème Arrt.) Boulevard Haussmann, n° 151, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le n° 323.564.997, Commissaire aux Comptes titulaire, qui a accepté sa fonction,

- Et, Monsieur Marc TENAILLON, Commissaire aux Comptes inscrit, membre de la Compagnie Régionale de VERSAILLES, demeurant à PONTOISE (Val d'Oise) Rue Ampère, n° 16, Immeuble Somag, Commissaire aux Comptes suppléant, qui ont accepté leurs fonctions.

Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS

POUR INSERTION LEGALE

La Présidente

12096950W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par acte sous seing privé à New York, le 06 Avril 2018 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Epi Plage SAS

Capital : 100 euro divisé en 100 actions d'un euro.

Siège social : 6 place de la Madeleine 75008 Paris

Objet : La conception, la création, la propriété, l'administration, l'exploitation en location-gérance, directement ou sous toute forme, de fonds de commerce d'hôtellerie et de toute activité de restauration, de débit de boissons, ainsi que toute activité liée à celle-ci avant énoncées

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées – Vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix au moins.

Transmission des actions : Libre.

Président : Drew MC Court domicilié au 550 Vick Place, Beverly Hills, California 90210 Etats-unis d'Amérique

Commissaire aux comptes titulaire : Ernst & Young Audit, Tour First, 1 place des Saisons – TSA 14444 Paris La Défense cedex 92037

La société sera immatriculée au R.C.S. de PARIS.

12097064W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant acte sous seing privé, en date du 4 avril 2018, il a été constitué une SAS dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : ANALYSIS GROUP SAS

Siège social : 75, boulevard Haussmann – 75008 Paris

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Objet social : La prestation de services en matière économique, financière, de santé, et de stratégie aux cabinets juridiques, entreprises et agences gouvernementales.

Capital : le capital a été fixé à 10.000 euros.

Président : Mr Scott Berney demeurant 30 Mayo Avenue, Needham, MA 02492-USA

Commissaire aux comptes : RSM France - 26, rue Cambacérés – 75008 Paris

La Société sera immatriculée au RCS de Paris.

12097134W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par acte s.s.p. en date du 4 avril 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée aux caractéristiques suivantes :

Nom : SFR Filiale **Capital** : 100 euros, représenté par 10.000 actions de 0.01 euro, en numéraire, entièrement libérées. **Siège social** : 1, Square Béla Bartók, 75015 Paris. **Objet social** : en France et à l'étranger : toutes prestations de services en matière de télécommunications, en ce compris toutes prestations de services en matière logistique, de gestion et d'investissement ; l'acquisition, la détention, la gestion et la cession de tout actif, mobilier ou immobilier, nécessaire à la prestation des services susmentionnés. **Durée** : 99 années à compter du jour de son immatriculation au RCS. **Transmission des actions** : Libre. **Commissaire aux comptes titulaire** : Deloitte & Associés, 185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex. **Président** : François Vauthier, 56, rue Balard, 75015 Paris. **Immatriculation** en cours : RCS de Paris.

Pour avis

12097177W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant acte SSP du 28/03/2018, il a été constitué une SAS

Dénomination : AZAR

Siège social : 128 rue de la Boétie – 75008 Paris. **Capital social** : 1.000 €. **Objet social** : La prise de participation, d'intérêts ou de contrôle dans toute société en France ou à l'étranger. **Durée** : 99 ans. **Président** : Mr Maxime COHEN demeurant 34 rue du Docteur Blanche – 75016 Paris. **Immatriculation** au RCS de Paris

12097184W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Aux termes d'un acte sous seing privé du 9 février 2018, il a été constitué une **Société par actions simplifiée** :

Dénomination sociale : CINEFEEL 5

Siège social : 250 bis boulevard Saint Germain - 75007 Paris

Capital social:10.000 €

Objet : production, distribution, acquisition et distribution d'oeuvres audiovisuelles.

Durée : 99 ans.

Cession des actions : libre sous réserve de l'engagement d'inaliénabilité.

Admission aux assemblées et vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix ; toutefois la société ne peut valablement exercer le droit de vote attaché aux actions qu'elle pourrait détenir.

Président : Monsieur Gilles SITBON.

Directeur Général : Monsieur Jean-Luc CHAUVE.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris.

Pour avis

12097196W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Aux termes d'un acte SSP en date à Paris du 24/02/2018 a été constituée une SASU nommée :

NAGE LIBRE

Objet : Organisation, gestion d'activités sportives aquatiques et de plongée sous marine, management de centre de plongée. Commerce de matériels.

Capital : 1.000 €, **Capital variable minimum** : 100 € **Siège social** : 122 RUE RAYMOND LOSSERAND, 75014 PARIS **Durée** : 99 ans **Président** : M. CEDRIC ROWARCH, 122 RUE RAYMOND LOSSERAND, 75014 Paris

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris

12097219W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Constitution

Par acte sous seing privé en date du 4 avril 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Objet : directement ou indirectement, par tous moyens en France et à l'étranger : l'activité de conseil, consulting et coaching, l'édition sur tous supports, la formation sur tous supports, en particulier la formation professionnelle pour adultes ; l'organisation de séminaires et événements professionnels ; toutes opérations de prestations de services non réglementés, quelles qu'en soient la forme et la nature, au profit de toute personne physique ou entité publique ou privée, française ou étrangère ; la prise de participations directes ou indirectes par tous moyens, dans toutes entreprises, sociétés françaises ou étrangères, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions d'actions ou d'acquisitions de titres, droits ou biens sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation, de groupements d'intérêt économique ou autrement ; la gestion de ces participations ; la participation de la société dans toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, mobilières ou immobilières ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Dénomination : Selphi Conseil & Coaching.

12097314 – LA VIE JUDICIAIRE

Il a été constitué une société par acte SSP, en date du 5/4/2018, à Paris. **Dénomination** : **PARISTORAGE**. **Forme** : S.N.C. **Siège** : 11, rue Piccini, 75116 PARIS. **Objet** : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations ; l'exploitation, le développement et l'acquisition de toute société et participation ; toutes transactions immobilières, l'administration et l'expertise de biens immobiliers, et toutes activités de conseils. **Durée** : 99 années. **Capital fixe** : 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 € de nominal chacune. **Gérance** : M. Eric DELAS, 32, avenue Foch, 75116 Paris. **Associés tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales** : SARL MURCOSTORE au capital de 1.000 €, 32, avenue Foch, 75116 Paris, 837 515 220 RCS PARIS, et la SAS FINANCIERE STORA, au capital de 1.000 €, 32, avenue Foch, 75116 Paris, 837 659 895 RCS PARIS. **Immatriculation** : au RCS de Paris. Le représentant légal.

147606A – LES ECHOS

Par acte SSP du 12/03/2018 constitution de la SASU INCIPIT. Capital : 1500 euros. Siège social : 8 rue lacharrière 75011 paris. **Objet** : Conseil en stratégie et organisation. **Président** : David Boujo, 8 rue lacharrière 75011 paris. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Paris

147617A – LES ECHOS

Constitution de la sci : Jodeal, 36 bis rue ballu 75009 Paris. Cap. : 100 €. **Objet** : immobilier. **Gérant** : Alon De Lieme, 36 bis rue ballu 75009 Paris. **Durée** : 99 ans au rcs de paris.

147621A – LES ECHOS

Par ASSP du 09/03/18, il a été constitué une SAS dénommée JOLY-COM CONSEIL. Siège social : 40, rue jasmin 75016 Paris. Capital : 1000 €. **Objet** : Conseil et conception de solutions en technologie de l'information et de gestion de données. **Programation, conseil et autres activités informatiques. Publicité et marketing.** **Président** : M. Guillaume JOLY, 40, rue jasmin 75016 Paris. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation au RCS de Paris.**

147625A – LES ECHOS

Par ASSP du 10/03/18, il a été constitué une SAS dénommée EXTRAS-TAGE.Siège social : 18 rue thlozé 75018 Paris. Capital : 10000 €. **Objet** : conseil, assistance opérationnelle, formation, étude, conception, gestion, programmation, développement et participation aux projets en systèmes liés à l'informatique ou systèmes connexes. **Président** : M. Antoine Sarraute, 18 rue thlozé 75018 Paris. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation au RCS de Paris.**

147673A – LES ECHOS

Par ASSP du 11/03/2018, il a été constituée une SAS dénommée GUILLAUME MANLIHOT CONSEIL.Siège social : 13 rue camille desmoulins 75011 Paris. Capital : 1 €. **Objet**: conseil et assistance en marketing, gestion de projet et technologie, affaires et autres conseils de gestion. La création et l'activité de tous sites web, applications et interfaces numériques. **Président** : M. Guillaume Manlihot, 13 rue camille desmoulins 75011 Paris. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation au RCS de Paris.**

147678A – LES ECHOS

Par ASSP du 10/03/28, il a été constitué une SAS dénommée TAKANZHE.Siège social : 231 rue saint-honoré 75001 Paris. Capital : 100 €. **Objet** : Design, fabrication et vente de bijoux et haute joaillerie. **Président** : M. Joaquin Vispe Roman, 6 chemin des fiérays 1264 Saint cergue (Suisse). **Durée** : 99 ans. **Immatriculation au RCS de PARIS.**

147713A – LES ECHOS

Par acte SSP du 12/03/2018 constitution de l'EURL SERVICIMMA. Capital : 1500 euros. Siège social : 17 rue dupin 75006 paris. **Objet** : Services à la personne, assistance et coaching au domicile de particuliers et formations liées. **Gérance** : Anaïs Burens, 750 avenue achille samyn 59670 cassel. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Paris

147762A – LES ECHOS

Par acte SSP du 01/03/2018 constitution de la SASU KIWIK. Capital : 1000 euros. Siège social : 18 rue de rivoli 75004 paris. **Objet** : Investissement, études et négociations. **Président** : Laurent Bermejo, 18 rue de rivoli 75004 paris. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Paris

147779A – LES ECHOS

Par ASSP du 07/03/18, il a été constitué la SCI dénommée ROANNE IMMO.Siège social : 105b rue de tobiac 75013 Paris.Capital : 1009,99 €. **Objet** : acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. **Gérance** : DG Investissements, SCI au capital de 1000 €, 494 320 732 RCS Paris, 105b rue de tobiac 75013 Paris, représentée par Bernard Bensaïd. Cessions soumises à agrément. **Durée** : 99ans. **Immatriculation au RCS de Paris.**

153991A – LES ECHOS

Par acte SSP du 20/02/2018 il a été constitué une SCI dénommée : VERS LA MAIRIE Siège social : 26 rue de l'arnival mouchez 75014 PARIS Capital : 2.000 € **Objet** : L'acquisition de divers biens et droits immobiliers à usage tant d'habitation que commercial ou professionnel, la location de valeurs biens immeubles et toutes activités immobilières connexes . **Gérant** : M. PATAS Pierre 38 Boulevard Saint Marcel 75005 PARIS Cession des parts sociales : Libre **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

154076A – LES ECHOS

Par acte ASSP du 4/04/18, constitution de la SARL dénommée SPICILEGES - Siège : 15, rue du conseiller Collignon, 75116 Paris - Capital : 1000 € - **Objet** : conseil et assistance opérationnelle - **Gérant** : Caroline Marsaud, 15, rue du Conseiller Collignon, 75116 Paris - **Durée** : 99 ans - **Immatriculation au RCS de Paris.**

154109A – LES ECHOS

Par acte SSP du 26/03/18 il a été constitué une SCI : ARSIMEBE **Capital** : 100 € **Siège social** : 149 rue de ROME 75017 PARIS **Objet social** : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique **Gérance** : Mr Bertrand JAUD demeurant au 149 rue de Rome 75017 PARIS Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée** de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

154168A – LES ECHOS

Par acte SSP du 30/03/18 il a été constitué une SCI : LANTIA **Capital** : 100 € **Siège social** : 13 rue de Sofia 75018 PARIS **Objet social** : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique **Gérance** : Mr Jordane WODLI demeurant au 13 rue de Sofia Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée** de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PARIS.

154206A – LES ECHOS

Par acte SSP du 31/03/2018 il a été constituée une SCI dénommée : 15 VERNAY Siège social : 64 place du docteur félix lobligeois 75017 PARIS Capital : 5.000 € **Objet** : Achat, vente et mise en location de biens immobiliers **Gérant** : M. HALAIMIA Nordine 11 Allée du Riotord 42390 VILLARS Co-Gérant : M. GHOUAM Faouzi 31 Via Franco Alfano 80123 Napoli ITALIE Cession des parts sociales : Les cessions de parts sociales à des tiers sont soumises à agrément. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PARIS

MODIFICATIONS

154090B – LES ECHOS

THANKS FOR THE TRIP

SAS à capital variable de 6000,00 € 53 rue de Tocqueville, 75017 Paris 817793433 RCS Paris

Par décision de L'AGO en date du 25/02/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 22 rue de Saussure, 75017 Paris à compter du 25/02/2018. Mention en sera faite au RCS de Paris

154104B – LES ECHOS

WIZIFIN

SARL au capital de 1000,00 € 10 Rue Rochambeau, 75009 Paris 823092150 RCS Paris

Par décision de L'AGO en date du 31/01/2018 il a été pris acte de la nomination de Gérant Mme MAGALIE POIET, demeurant 11 B Avenue Sainte Marie, 92370 CHAVILLE à compter du 31/01/2018. Mention en sera faite au RCS de Paris

154106B – LES ECHOS

TAXI COOL ETOUARIA

SARL au capital de 12000,00 € 128 rue de la Boétie, 75008 PARIS 838232320 RCS Paris

Par décision de L'Associé Unique en date du 23/03/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 56 Ligne Cheneau, BOIS ROUGE, 97460 SAINT PAUL à compter du 23/03/2018. La société sera immatriculée au RCS de Saint Denis et sera radiée du RCS de Paris

154153B – LES ECHOS

METODIC

SAS au capital de 270,00 € 11 rue de Caumartin, 75009 PARIS 504592908 RCS Paris

Par décision du Président en date du 09/01/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue des Messageries, 75010 PARIS à compter du 20/11/2017. Mention en sera faite au RCS de Paris

154173B – LES ECHOS

PERRIOT BATIMENT

SARL au capital de 8000,00 € 142 Rue de Clignancourt, 75018 PARIS 823652904 RCS Paris

Par décision de L'AGE en date du 22/03/2018 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 22/03/2018

Nouvel objet social : Maçonnerie, Gros oeuvre, Enduit, Peinture, Carrelage.

Autres modifications :

- il a été pris acte de la nomination de M. Umut ERDOGAN, demeurant 9 Rue Fra Angelico Logt 389 72100 LE MANS en qualité de nouveau Gérant, à compter du 22/03/2018 pour une durée illimitée, en remplacement de M. Ercan UCAR, Gérant démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Paris

154183B – LES ECHOS

MDS PERFORMANCE

SAS au capital de 150000,00 € 31 Rue des Jeûneurs, 75002 Paris 809296296 RCS Paris

Par décision du Président en date du 01/01/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 92 Rue de Rochehouart, 75009 Paris à compter du 01/01/2018. Mention en sera faite au RCS de Paris

154224B – LES ECHOS

MAJORELLE PR & EVENTS

SARL Unipersonnelle au capital de 2000,00 € 19 rue du Quatre-Septembre, 75002 PARIS 750923740 RCS Paris

Par décision en date du 30/03/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 14-16 boulevard Poissonnière, 75009 PARIS à compter du 01/04/2018. Mention en sera faite au RCS de Paris

12096776 – LE PUBLICATEUR LEGAL

FINANCIERE RUE AUBER, S.A.R.L. au capital de 5.000 €, sise 21, rue Jean Beausire, 75004 PARIS, 809 306 830 RCS PARIS. Aux termes d'une délibération en date du 30/3/2018, l'AG a nommé **gérant**, pour une durée indéterminée, M. Charles LAINE, 5, rue Germaine Taillefer, 94110 Arcueil à compter du 30/3/2018, en remplacement de M. Pascal RANGER, démissionnaire. Pour avis. La gérance.

12097359 – LE PUBLICATEUR LEGAL

BB 63

S.N.C. au capital de 2.600 € Siège social : 47 bis, avenue Kléber - 75016 PARIS 833 189 392 RCS PARIS

12097359 – LE PUBLICATEUR LEGAL

REFERENCE FIELDWORK

S.A.S. au capital de 100.000 € 20, rue Bouvier - 75011 PARIS 512 244 385 RCS PARIS

Aux termes d'une délibération en date du 23/3/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 55, avenue Hoche, 75008 PARIS, à compter du 23/3/2018.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Paris.

12095930W – LE PUBLICATEUR LEGAL

REFERENCE FIELDWORK **S.A.S. au capital de 100.000 €** 20, rue Bouvier - 75011 PARIS 512 244 385 RCS PARIS

Suivant AGOE en date du 26/3/2018, il a été décidé de nommer en qualité de : **commissaire aux comptes titulaire** : FIDORG AUDIT IDF, 62, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 PARIS, 340 105 618 RCS PARIS, en remplacement de LA FIDUCIAIRE PYRAMIDES OPERA

et en qualité de **commissaire aux comptes suppléant** : FIDORG AUDIT, 18, rue Claude Bloch, 14050 CAEN CEDEX 4, 339 713 869 RCS CAEN, en remplacement de CONTROLE REVISION ETUDE DE GESTION

Pour avis

12095932W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CNP FORMATION SAS au capital de 37.000 € Siège social : 4, place Raoul Dautry 75015 PARIS 492 227 285 RCS PARIS

Aux termes des décisions du 21/02/2018, le Président a nommé en qualité de Directeur Général M. Pierre COMME domicilié 4, place Raoul Dautry 75015 PARIS.

Modification au RCS de Paris.

12095938W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SOGESTOP K SAS au capital de 27.368 € Siège social : 4, place Raoul Dautry 75716 PARIS CEDEX 15 514 184 985 RCS PARIS

Aux termes des décisions du 21/02/2018, l'associé unique, a nommé en qualité de Directeur Général M. Gilles Lejeune domicilié 4, place Raoul Dautry 75015 PARIS.

Modification au RCS de Paris.

12095957W – LE PUBLICATEUR LEGAL

DROUANT

S.A.S. au capital de 800.000 € 16/18 Place Gaillon - 75002 PARIS 342 355 492 RCS PARIS

Aux termes du procès verbal du 28/3/2018 il a été pris acte de la démission de la société FINANCIERE D-GAILLON de ses fonctions de directeur général à effet du 14/3/2018.

Pour avis

12095996W – LE PUBLICATEUR LEGAL

STITCH

SAS au capital de 42.728.385 euros Siège social : 1 rue Paul Cezanne 75008 Paris

834 928 335 RCS Paris

Aux termes des décisions du conseil de surveillance et des associés en date 21 mars 2018 ; il a été décidé de nommer Lorraine de Gournay demeurant au 20, avenue Yves du Manoir, 75017 Paris en qualité de directeur général délégué ; (ii) **Knit SAS**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1, rue Paul Cézanne, 75008 Paris, 834 903 288 RCS Paris en qualité de membre et président du conseil de surveillance - **Apax Partners**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 1, rue Paul Cézanne, 75008 Paris, 504 829 417 RCS Paris, **Monsieur Xavier Marie** demeurant à Je Pont Hus - 44390 Petit-Mars, et **Bpifrance Investissement, SAS** dont le siège social est situé 27, avenue du Général Leclerc - 94700 Maisons Alfort, 433 975 224 RCS Créteil en qualité de membre du conseil de surveillance ; (iii) d'augmenter le capital social de 42.728.384 euros par l'émission de 42.728.384 actions d'un euro de valeur nominale. Le capital est désormais fixé à 42.728.385 euros divisé en 42.728.385 actions d'un euro de valeur nominale. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

12096779W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SPIRIT ADVISORS

SAS au capital de 32.648 € Siège social : 8, avenue Félix Faure 75015 Paris 824 626 402 RCS Paris

12096948W – LE PUBLICATEUR LEGAL

MON NOM EST JEEVES

S.A.S. au capital de 10.000 € 10, place Vendome - 75001 PARIS 823 278 205 RCS PARIS

12096779W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SPIRIT ADVISORS

SAS au capital de 32.648 € Siège social : 8, avenue Félix Faure 75015 Paris 824 626 402 RCS Paris

12096990W – LE PUBLICATEUR LEGAL

ELEPHANT ADVENTURES

SAS au capital de 45.000 € Siège social : 5/7 rue de Milan 75009 Paris 530 008 788 RCS PARIS

Par décisions en date du 01/09/2017, les associés ont décidé de nommer en qualité de :

- décidé de nommer en qualité de président de la société et du conseil de surveillance, de Mr. Bruno Sounack ;

- décidé de nommer en qualité de président de la société Spirit Conseil, SARLU dont le siège social sis 8 avenue Félix Faure 75015 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 809 579 089, déjà membre du conseil de surveillance ;

- décidé de nommer en qualité de directeur général, la société Plan B Advisory, SASU dont le siège social sis 16 avenue de Villiers 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 824 332 613, et la société SISTEMIC, SASU dont le siège social sis la Nicollierie 63160 Fayet-le-Château, immatriculée au RCS de Clermont-Ferrand sous le n° 829 423 094, déjà membres du conseil de surveillance ;

- décidé de nommer en qualité de président du conseil de surveillance, la société Plan B Advisory (nommée ci-dessus), déjà membre du conseil de surveillance ;

12096787W – LE PUBLICATEUR LEGAL

DENTAL SPV

SAS au capital de 6.630.500 € Siège social : 47, avenue Hoche 75008 Paris 832 565 642 RCS Paris

12096791W – LE PUBLICATEUR LEGAL

OneWealthPlace

SAS au capital de 1.500.000 € Siège social : 31, avenue de l'Opéra 75001 Paris 831 431 580 RCS Paris

12096794W – LE PUBLICATEUR LEGAL

E.U.R.L. PAVALAC

Société à responsabilité limitée au capital de 350.175 euros Siège social : 52, avenue de la Bourdonnais - 75007 Paris 449 100 627 RCS Paris

12096994W – LE PUBLICATEUR LEGAL

ELEPHANT STORY

SAS au capital de 76.180 € Siège social : 5/7 rue de Milan 75009 Paris 491 483 913 RCS PARIS

Par décisions en date du 01/09/2017, les associés ont décidé de nommer en qualité de :

- président, la société GROUPE ELEPHANT, SARL, au capital de 1.244.000 €, sise 5/7 rue de Milan 75009 Paris, 490 716 131 RCS PARIS, en remplacement de M. Emmanuel CHAIN.

- directeur général, M. Emmanuel CHAIN, sus-désigné.

12096995W – LE PUBLICATEUR LEGAL

ELEPHANT ET CIE

SAS au capital de 50.000 € Siège social : 5/7 rue de Milan 75009 Paris 424 052 199 RCS PARIS

Par décisions en date du 01/09/2017, l'associé unique a décidé de nommer en qualité de :

- président, la société GROUPE ELEPHANT, SARL, au capital de 1.244.000 €, sise 5/7 rue de Milan 75009 Paris, 490 716 131 RCS PARIS, en remplacement de M. Emmanuel CHAIN.

- directeur général, M. Emmanuel CHAIN, sus-désigné.

12096997W – LE PUBLICATEUR LEGAL

LOBO

SCI au capital de 1.000 € Siège social : 18 rue du Minage 16000 Angoulême 527 512 552 RCS ANGOULEME

L'AGE du 30 mars 2018 a décidé de transférer le siège social au 32 rue de Turin - 75008 Paris. **Gérant** : Mme Clarisse Berrebi dt 32 rue de Turin - 75008 Paris. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Radiation au RCS d'Angoulême et immatriculation au RCS de Paris

12096894W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE PORT MAN

SCI PORT MAN SCI au capital de 312.520,49 € Siège social : 11 allée du Cloître 91210 DRAVEIL 420 032 245 RCS EVRY

Aux termes d'un procès-verbal des décisions prises par les associés réunis en AGE le 16/03/2018 :

- M. Raphaël ESTEPA demeurant 127, avenue du Maine (75014) Paris et M. Gilles ESTEPA demeurant 89, chemin des Amis (38330) Saint-Nazaire-les-Eymes, ont été désignés en qualité de cogérants, en remplacement de Mme Nicole CHESNEAU épouse ESTEPA, décédée le 25/08/2015

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Exercice du droit de vote : En cas de démembrement de la propriété des actions (usufruit d'une part, nue-propriété d'autre part), sauf pour les actions reçues par donation, placée sous le régime fiscal de l'article 787 B du Code Général des Impôts, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour toutes les décisions ayant pour objet :

- l'affectation et la répartition des résultats.
- les modifications du pacte social touchant aux droits d'usufruit grevant les actions.
- la prorogation ou la dissolution de la société.
- le droit de vote.
- les actes de disposition de l'actif social immobilisé.
- la révocation du Président.

- ainsi que pour toute décision ayant conséquence directe ou indirecte d'augmenter les engagements directs ou indirects d'usufruitiers d'actions.

Dans tout les autres cas, le droit de vote appartient au nu-propriétaire.

En cas de démembrement de la propriété des actions (usufruit d'une part, nue-propriété d'autre part), résultant de la donation, avec réserve d'usufruit, placée sous le régime fiscal de l'article 787 B du Code Général des Impôts, le droit de vote de l'usufruitier de ces actions sera limité aux décisions concernant l'affectation des bénéfices, toutes les autres décisions étant prises par le nu-propriétaire desdites actions (article 1844 du Code Civil).

Clause restreignant la libre cession des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité des associés, la cession ou la transmission d'actions, à l'exception de celles entre associés, des conjoints, des descendants et descendants qui sont libres, doit être soumise à l'agrément préalable de la société.

2^o - de désigner en qualité de Président de la société sous sa nouvelle forme de Société par Actions Simplifiée à compter de la date d'effet de la transformation, sans limitation de durée : la Société par Actions Simplifiée "HOTELIERE PEN-THIEVRE 15", dont le siège social est à PARIS (8ème Arrt.) Rue de Penthièvre, n° 15, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le n° 838.191.484, représentée par la S.A.R.L. "CAROLINE EXCELSIOR HOTEL", Présidente, elle-même représentée par Monsieur Serge LE RALLE, co-Gérant, qui a accepté ladite fonction.

3^o - de maintenir aux fonctions de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant :

- Monsieur Christian LAROCHE, Commissaire aux Comptes inscrit, membre de la Compagnie Régionale de PARIS, demeurant à PARIS (2ème Arrt.) Boulevard de Sébastopol, n° 115, Commissaire aux comptes titulaire,

- Et, la S.A.R.L. "SOCIETE FRANCIENNE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE", Société de Commissaire aux Comptes inscrite, membre de la Compagnie Régionale de PARIS, dont le siège social est à PARIS (17ème Arrt.) Avenue Niel, n° 93, Commissaire aux comptes suppléant.

POUR INSERTION LEGALE

Le Président

12097035W – LE PUBLICATEUR LEGAL

TRONCHET IMMOBILIER

SARL au capital de 7.622,45 €uros
59, rue Scheffer – 75116 PARIS
389 440 181 R.C.S. PARIS

Aux termes d'un PV d'AGE du 26.02.2018, il a été décidé de transférer le siège social au 17 boulevard Jules Sandeau – 75116 PARIS, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de PARIS

12097093W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SCI VDF

SCI au capital de 2 euros
Siège social : 35 avenue Victor Hugo BP 75770 Paris Cedex 16
834264 715 RCS Paris

Aux termes des décisions des associés en date du 3 avril 2018, il a été décidé d'augmenter le capital de 9.998 euros par l'émission de 998 parts sociales de 1 euro de valeur nominale. Le capital est désormais fixé à 10.000 euros divisé en 10.000 parts sociales d'un euro de valeur nominale. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

12097143W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SALONS DE THE MARIAGE FRERES

SAS au capital de 20 euros
Siège social : 10 rue du Parc Royal-75003 Paris
837 597 384 RCS Paris

En date du 30 mars 2018, l'associé unique a décidé, en rémunération de l'apport de l'activité de services de restauration, pâtisserie et traiteur consenti par la société Maison de Thé Mariage Frères, d'augmenter le capital social d'une somme de 499.980 €, pour le porter de 20 € à 500.000 € et de modifier les articles 6 et 7 des statuts

Pour avis.

12097144W – LE PUBLICATEUR LEGAL

MARIAGE FRERES DIX

SAS au capital de 100 euros
Siège social : 10 rue du Parc Royal 75003 Paris
832 261 903 RCS Paris

En date du 31 mars 2018, l'associé unique a :

- décidé d'augmenter le capital social, en rémunération de l'apport des activités d'informatique et ressources humaines/comptabilité consenti par la société Mariage Frères International, d'une somme de 75.000 euros afin de le porter à 75.100 euros.

- décidé d'augmenter le capital social, en rémunération de l'apport de l'activité Internet consenti par la société Maisons de Thé Mariage Frères, d'une somme de 24.900 euros afin de le porter à 100.000 euros.

Pour avis.

12097145W – LE PUBLICATEUR LEGAL

MAISONS DE THE MARIAGE FRERES

SAS au capital de 500.000 euros
Siège social : 10 rue du Parc Royal 75003 Paris
449 212 471 RCS Paris

En date du 30 mars 2018, l'associé a décidé :

- de modifier la dénomination sociale et d'adopter celle de : FRENCH TEA EMPORIUM MARIAGE FRERES.

- de modifier l'objet social qui sera désormais rédigé ainsi :

" le commerce de thés, épicerie, vanilles et denrées tropicales ou exotiques, ainsi que de tous produits, marchandises ou accessoires se rapportant à ce négoce ou encore à la préparation ou à la consommation du thé. L'achat, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe".

Pour avis.

12097146W – LE PUBLICATEUR LEGAL

MARIAGE FRERES VENTE A DISTANCE

SAS au capital de 20 euros
Siège social : 10 rue du Parc Royal 75003 Paris
837 597 277 RCS Paris

En date du 30 mars 2018, l'associé unique a décidé, en rémunération de l'apport de l'activité de vente à distance consentie par la société Maisons de Thé Mariage Frères, d'augmenter le capital social d'une somme de 199.980 €, pour le porter de 20 € à 200.000 € et de modifier les articles 6 et 7 des statuts

Pour avis.

12097148W – LE PUBLICATEUR LEGAL

L'ECLAIREUR

SAS à capital variable d'au minimum 630 000 €
26, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS
318 149 010 RCS PARIS

L'associée unique a désigné en qualité de Président à compter du 1^{er} Avril 2018, Monsieur Michaël HADIDA-29 bis rue des Francs Bourgeois - 75004 PARIS en remplacement de la Société SOFIDE

Pour avis

12097149W – LE PUBLICATEUR LEGAL

GLL LAMENNAIS SAS

SAS au capital de 1.100.000 euros
Siège social : 3 rue du Colonel Moll 75017 Paris
481 465 813 RCS Paris

Aux termes des décisions du 30 mars 2018, il a été décidé de nommer Duthilleul & Associés, SAS sis 15 rue de Bruxelles 75009 Paris, 437 977 283 RCS Paris en qualité de CAC titulaire en remplacement de KPMG SA et KPMG.

12097151W – LE PUBLICATEUR LEGAL

FACINVEST

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 91, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris
834 146 334 RCS PARIS

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 02/04/2018, il a été décidé :
- d'augmenter le capital de 2.450.000 € pour le porter de 1.000 € à 2.451.000 € ;
- de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire, Mr. Sylvain Lajardie demeurant 3 bis rue Sadi Carnot 92120 Montrouge, et suppléant, Mr. François Gasc demeurant 49 rue Claude Cellier 94230 Cachan ;

12097161W – LE PUBLICATEUR LEGAL

YAK Holding

SAS au capital de 1000 euros
Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 Paris
827 778 267 RCS Paris

Aux termes des décisions des associés en date du 5 avril 2018, il a été décidé de constater le départ de M. Chatillon de ses fonctions de DG

12097164W – LE PUBLICATEUR LEGAL

TROMBI ACQUISITION SARL

SARL à associé unique au capital de 803.000 €
Siège social : 52 Boulevard de Sébastopol 75003 Paris
491 545 307 RCS Paris

Suivant décision de l'associé unique en date du 30/03/18, il a été pris acte de la démission de Mr Michel LINDENBERG de ses fonctions de cogérant.

12097178W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Selon AGM du 30/03/2018 de HOTLINE MANAGEMENT Société par actions simplifiée au capital de 2.000 €n Siège social : PARIS (75468 Cedex 10) 32.boulevard de Strasbourg CS 30108, 830 276 242 RCS PARIS. M. Timothée PLAS demeurant 56 rue de la Chine 75020 Paris a été nommé en qualité de Directeur Général. En outre, il a été décidé d'étendre l'objet social à la production phonographique et l'édition musicale. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour Avis.

12097213W – LE PUBLICATEUR LEGAL

PEROY LOCATIONS

SNC au capital de 1.550 €
Siège : c/o MDE 70, rue Cortambert - 75116 PARIS
418 100 475 RCS PARIS

Aux termes de l'AGE du 19 mars 2018, il a été décidé de nommer en qualité de gérant Monsieur Bertrand WEISGERBER, domicilié Parkview Green Tower C – 9 Dongdaqiao Road – 3rd Floor – TLS 100020 Beijing en (République populaire de Chine), en remplacement de Monsieur Arthur WEISGERBER.

Pour avis.

12097216W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SOCIETE DU COLLEGE DES INGENIEURS

S.A.S. au capital de 500.000 €
215, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
831 242 078 R.C.S. Paris

Aux termes d'un PV d'AGE du 8.12.2017 les associés ont nommé en qualité d'administrateurs, à compter du même jour :

John Philip ELKANN, Strada S. Vito a Revigliasco, 291, 10133 Turin (Italie)

Mme Silvia PETOCCHI, Via Ausonio, 17, Milan (Italie)

Knut STANNOWSKI, Bürgermeister Erl Str.3, 83666 Schafnach (Allemagne)

Vasco Gerhard SZYMANSKI, Fuggersstrasse 1, 81373 Munich (Allemagne)

Bruno BOULLAY, 83, rue Albert Perdreaux - 92370 Chaville

Mme Anne MOTTE, 18, sentier du Bas des Buttes- 92220 Bagneux

COLLEGE DES INGENIEURS SAS, 215, boulevard Saint Germain - 75007 Paris, 503 713 737 RCS Paris

Mention sera faite au RCS de Paris.

12097222W – LE PUBLICATEUR LEGAL

FBO CONCEPT

Société par actions simplifiée à associé unique
Capital : 468.000 €
Siège social : 10 rue Saint-Augustin 75002 Paris
811 045 731 RCS Paris

Aux termes d'une décision du 28/03/2018, l'associé unique a décidé d'adopter à compter du 28/03/2018 GROUPE SKOLT comme dénomination sociale et de modifier l'article 3 des statuts.

Pour avis

12097232W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CANNES PALACE SAS capital :

40.000 €, 49, rue de Ponthieu Paris 8, RCS 696 120 294

Par délibération du 28.03.2018 le siège a été transféré au 20, rue de Mogador Paris 9, la gérance modifiée et remplacée par PRESTIGE ACQUISITION 66, avenue des Champs Elysées Paris 8 RCS 489 356 840 et l'introduction et l'art. 4 modifiés. Mention RCS Paris

12097244W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SNC ATHENES CLICHY

SNC au capital de 1.000 €
Siège social : 6 rue de Penthièvre - 75008 PARIS
808 359 558 R.C.S. PARIS

Suite au PV d'AGM en date du 21/06/2017, il a été décidé de nommer la SAS ERNST & YOUNG & AUTRES sise 1-2 place des Saisons, La Défense 1, 92400 Courbevoie, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 438 476 913, commissaire aux comptes. Mention au R.C.S. de Paris.

12097248W – LE PUBLICATEUR LEGAL

EL SOL

Société à responsabilité limitée au capital de 70 000 €
22, rue de Ponthieu - 75008 PARIS
501 863 864 RCS PARIS

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2018 a décidé une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant de 50 000 €uros par rachat et annulation de 500 parts sociales. Le procès-verbal de cette Assemblée Générale Extraordinaire sera déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

12097253W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par AGE du 28/03/2018 de GLOBASSURANCES, SARL, capital 1.000 €, siège :

54 Bld Flandrin 75116 PARIS, 834 020 489 RCS PARIS. L'objet a été étendu à : La distribution de tous produits pour la maison et tous produits d'énergie. Le reste de l'article demeure inchangé Les statuts ont été modifiés en conséquence.

12097263W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par AGE du 05/04/2018 de ANSEL, SARL, capital 300.000 €, siège : 46 Avenue de Ségur 75015 PARIS, 419 722 996 RCS PARIS, il a été pris acte de la révocation de Mr J-François ZHOU de son mandat de gérant et de nommer en son remplacement Mr Kexi FU, Dt Wolfgang-Bangert-Strabe 10, 60437 FRANKFURT AM MAIN (Allemagne).

12097017 – LA VIE JUDICIAIRE

COMPAGNIE POUR L'ETUDE ET LE DEVELOPPEMENT DES SYSTEMES, S.A.R.L. au capital de 182,94 €, 302 067 160 RCS PARIS. Aux termes d'une délibération du 23/3/2018, les Associés ont décidé à l'unanimité de transférer le siège du 18, boulevard Montmartre, escalier B, 75009 PARIS au 14, rue de la Pataudière, 45150 JARGEAU à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La gérance.

12097127 – LA VIE JUDICIAIRE

BELLOUET CONSEIL, S.A.S.U. au capital de 39.636,74 €, sise 304/306, rue Lecourbe, 75015 PARIS, 353 896 582 RCS PARIS. Suivant décision en date du 30/9/2018, il a été pris acte de la nomination de la S.A.R.L. NATAF AUDIT CONSEIL, 83, avenue Simon Bolivar, 75019 PARIS, **CAC titulaire**. La SELAS COFIREC, 11, rue Lafayette, 75009 PARIS, **CAC suppléant**. Mention sera faite au RCS de Paris. Pour avis, le président.

12097129 – LA VIE JUDICIAIRE

TECH-DEC', S.A.R.L. au capital de 7.622,45 €, sise 83, rue de Reully, 75012 PARIS, 422 065 292 RCS PARIS. Aux termes d'une délibération du 15/3/2018, l'Associé unique a décidé d'étendre l'objet au commerce de voitures et de véhicules automobiles légers et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. La collectivité des associés a pris acte également de la démission de M. Jacques MASSE de ses fonctions de cogérant à compter du 15/3/2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis, la gérance.

12097174 – LA VIE JUDICIAIRE

AVISEO PATRIMOINE, E.U.R.L. au capital de 5.000 €, sise 12, rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS, 511 764 482 RCS PARIS. Aux termes du PV de l'AGE du 2/3/2018, le siège a été transféré du 12, rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS au 9, square Moncey, 75009 PARIS, à compter du 2/3/2018. **Gérante** : Isabelle AMET, 9, square Moncey, 75009 Paris L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention faite au RCS de Paris. La gérante.

12097176 – LA VIE JUDICIAIRE

CYMICHER, S.A.R.L. au capital de 10.000 €, sise 134 bis, rue de Charenton, 75012 Paris, 834 984 015 RCS PARIS. Aux termes du PV de l'AGE du 26/3/2018, l'objet a été modifié. L'article N°2 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : la transaction et la location immobilière. **Nouvelle mention** : transactions sur immeubles et fonds de commerce. Modification au RCS de Paris. Pour avis.

12097230 – LA VIE JUDICIAIRE

THEGREENFACTORY, S.A.R.L. au capital de 114.825 €, 27, rue Chanez, Batiment D 7^{ème} étage, 75016 PARIS, 503 260 986 RCS PARIS. L'ASSP du 29/8/2017 a décidé de transférer le siège au 154, rue Oberkampf, 9 cité Durmar, 75011 PARIS. L'ASSP du 29/8/2017 prend acte de la démission de M. Martin HIEAUX, cogérant. Mention sera faite au RCS de Paris.

147656A – LES ECHOS

BS DISTRIBUTION. SASU au capital de 1000 euros. Siège social : 1 avenue de Périgueux 67800 Bischheim. 819 641 358 RCS Strasbourg. Le 01/03/2018, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 24 rue Louis Blanc 75010 Paris. Président : Alexandre Erbs demeurant au 11 rue de Gribeauval 67100 Strasbourg. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de Paris et elle sera radiée au RCS de Strasbourg.

147774A – LES ECHOS

Le 12.02.2018, l'associé unique de l'eurl mens brîde français dourthe et associes, 24 r de jourmel 75015 Paris, capital 1000 €, rcs Paris 824169312, transfère le siège au domicile du dirigeant Mathias François Dourthe sis 42 r mathurin regnier 75015 Paris. Rcs Paris.

152067A – LES ECHOS

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

GAGNCAM

SASU au capital de 1.000,00 euros
45 rue de Lisbonne 75008 PARIS
SIREN : 824 789 226 RCS PARIS

Par décision de l'AGE en date du 15/03/2018, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3B rue de Dijon 76200 DIEPPE.

La société sera immatriculée au RCS de DIEPPE et elle sera radiée du RCS de PARIS.

154032A – LES ECHOS

HÉLIOS AUTOMOTIVE

SASU au capital de 1.000 €. **Siège social** : 1 PL DU SUD, 92800 PUTEAUX. RCS 830 587 564 NANTERRE

L'associé unique, en date du 23/03/2018, a décidé de transférer le siège social au 33 rue Saint Lambert, 75015 PARIS, à compter du 01/04/2018. **Président** : M KNEZEVIC Paul, 1 PL DU SUD 92800 PUTEAUX. Radiation du RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PARIS.

154188A – LES ECHOS

Aux termes des délibérations du 20/03/18, les associés de la **SC HOLDING FAMILY**, au capital de 2 001.010 €, ayant son siège social au 4 rue Antoine Dubois 75006 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n°750 224 339, ont nommé en qualité de cogérants : Mme Anne DUMOUSSET, demeurant 4 rue du Temple 10390 VERRIERES, Mme Clémence DUMOUSSET, demeurant 4 rue Antoine Dubois 75006 PARIS, M. Quentin DUMOUSSET, demeurant 27 rue Papassaudi 13100 AIX EN PROVENCE, M. Augustin DUMOUSSET, demeurant 12 rue Goyrand 13100 AIX EN PROVENCE, M. Valentin DUMOUSSET, demeurant 16 rue d'Italie 13100 AIX EN PROVENCE, pour une durée illimitée à compter du 20/03/18.

Modification sera faite au RCS de PARIS.

Pour avis

La Gérance

154211A – LES ECHOS

PANAM SECURITY PRIVEE SARL au capital de 1.000 € Siège : 19 RUE DES BALKANS 75020 PARIS 800207458 RCS de PARIS Par décision de l'AGE du 28/03/2018, il a été décidé de la transformation de la SARL en SASU, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui réintègre désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouvertures et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Mme MEDJEBRI ZINA 10 Rue du Presbytère 69008 LYON a cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SASU, la Société est dirigé par Mme MEDJEBRI Zina 10 rue du presbytère 69008 LYON, en qualité de président. Mention au RCS de PARIS

154222A – LES ECHOS

NAMAR INVESTISSEMENTS

Société par actions simplifiée
Au capital social de 55.000 euros
Siège social : 92 Rue d'Aubervilliers 75019 PARIS
RCS PARIS 811 908 441

Aux termes AG du 30/06/17, a été nommé commissaire aux comptes suppléant Fiduciaire Paris Ouest (404 013 542 RCS NANTERRE), 82 avenue André MORIZET 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, en remplacement la société F.R.A. (418 009 726 RCS NANTERRE), devenue commissaire aux comptes titulaire.

RCS PARIS

DISSOLUTIONS

154079B – LES ECHOS

CHEREX CONSULTING

SARL Unipersonnelle au capital de 1000 €
12 Rue de la boîte, 7500

12097095 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 914
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 098 111 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097096 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 915
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 098 145 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097097 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 916
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 097 717 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097098 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 926
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 098 319 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097099 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 927
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 098 350 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097101 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 928
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 098 426 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097103 – LA VIE JUDICIAIRE

SNC COFINA 929
S.N.C. en liquidation au capital de 100 €
Siège social :
C/o COFAG - 47, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
752 098 475 RCS PARIS

Suivant l'AGE du 28/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur, COMPAGNIE FINANCIERE ANTILLES GUYANE, sise 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 409 975 794 RCS PARIS.

Le siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur où la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Paris.

Suivant l'AGO du 28/12/2017, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes seront déposés au RCS de Paris.

12097179 – LA VIE JUDICIAIRE

Aux termes de l'AGE du 29/12/2017 de la **IMMO TEPA - ILE DE FRANCE**, société en commandite par actions en liquidation à capital variable, au capital de fondation de 37.100 €, sise 46, rue de Provence, 75009 PARIS, 791 862 717 RCS PARIS. Il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Virginie COLLIN, 49, boulevard de la Duchesse Anne, 35700 Rennes, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les actes, pièces et comptes définitifs de la liquidation sont déposés au GTC de Paris. Pour avis, le liquidateur.

12097283 – LA VIE JUDICIAIRE

JESSIMEL, S.A.R.L. en liquidation au capital de 3.000 €, sise 6, rue Ernest Cresson, 75014 PARIS, 798 962 601 RCS PARIS. Suivant l'AGE du 31/12/2017, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation ; de nommer comme liquidateur Mme EL BEZE Michèle, 9, allée de Sèvres 92340 Clamart. Le siège de liquidation est fixé à 6, rue Ernest Cresson, 75014 Paris. Pour avis.

12097298 – LA VIE JUDICIAIRE

JESSIMEL, S.A.R.L. en liquidation au capital de 3.000 €, 6, rue Ernest Cresson, 75014 PARIS, 798 962 601 RCS PARIS. L'AGE du 31/12/2017 a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur, Mme Michèle EL BEZE, 9, allée de Sèvres, 92340 Clamart et prononcé la clôture de liquidation au 31/12/2017. Pour avis.

147520A – LES ECHOS

DIGIBLOO. SAS au capital de 8000 euros. Siège social : 1, rue de Stockholm, 75008 Paris. RCS Paris 822 535 647. Le 09/03/2018, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 09/03/2018. Radiation au RCS de Paris.

149986A – LES ECHOS

Venturis Consulting Group, SAS au capital de 100 €. Siège social : 10 place vendôme 75001 Paris. 824272587 RCS Paris. Le 20/11/17, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur Mme rebecca normand hochman, 17 rue de la Juiverie 84160 Lourmarin, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Paris.

150627A – LES ECHOS

SCI DLLN, SCI au capital de 40000 €. Siège social : 64 rue de miromesnil 75008 Paris. 820787612 RCS Paris. Le 05/01/18, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. David Lescure, 74 rue Martrey 1005 Lausanne, Suisse, et fixé le siège de liquidation à l'adresse du liquidateur. Modification au RCS de Paris.

DIVERS

12096959W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant un avenant en date du 5 février 2018, il a été convenu de modifier le contrat de location gérance conclu pour une durée ferme sans reconduction du 03/10/2017 au 02/10/2018 entre les sociétés CARREFOUR PROXIMITÉ France, société par actions simplifiée au capital de 47.547.008 € ayant son siège social ZI, Route de Paris, 14120 Mondéville, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CAEN sous le numéro 345.130.488.

Et la société BIMYDIS, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 € ayant son siège social 7-9 rue, Lucien Sampaix, 75010 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 815.400.908.

portant sur un fonds de commerce de **type supermarché**, sis et exploité 7-9, rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS.

en modifiant l'article 3 relatif à la durée du contrat.

En conséquence, le présent contrat est consenti pour une durée initiale d'une année à compter du 3 octobre 2017 pour se terminer le 2 octobre 2018.

A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.

153946A – LES ECHOS

Rectificatif à l'annonce parue le 14/03/2018 concernant la société **PARIS FIRST SERVICES**, il fallait lire : Nouvelle dénomination WELL'COM GROUP et non WELL'GROUP.

VENTE DE FONDS - GERANCE

OPPOSITIONS

153972B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 26/01/2018 enregistré le 31/01/2018 au Service des Impôts des Entreprises de PARIS ST LAZARE, bordereau numéro 201804343, case numéro 01675, la société SARL HONGHUO, au capital de 9000 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 522878255, domiciliée 3 PASSAGE LEGENDRE 75017 PARIS représentée par MME ZHOU Yanhong,

a cédé à
la société SARL MELISSA NAIL, au capital de 1000 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro EN COURS, domiciliée 3 PASSAGE LEGENDRE 75017 PARIS représentée par MME LIN Xia ep NI,

un fonds de commerce de INSTITUT DE BEAUTÉ, onglerie

sis et exploité 3 PASSAGE LEGENDRE, 75017 PARIS, comprenant clientèle, bail, matériel.

L'entrée en jouissance a été fixée au 26/01/2018.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 13000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité à Maître Maurice PFEFFER Avocat 5 rue du Renard 75004 Paris .

Pour unique insertion

12097042W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant acte SSP en date du 03/04/2018, enregistré au SDE de Paris Saint-Sulpice, le 06/04/2018, dossier 2018 15725, référence 2018 A 05808, **Madame Henriette Joselyne FALDINI, Pharmacien**, divorcée en premières noces et non remariée de Mr Henri David APELBAUM, demeurant à PARIS (13ème arr.) 76 rue Bobillot **A CEDE A** la société « **PHARMACIE MABILLON SAINT-GERMAIN** » SELAS au capital de 950.000 €, sise à PARIS (75006) - 8 rue du Four, en cours de formation

Une officine de pharmacie exploitée à **PARIS (75006), 8 rue du Four**, pour laquelle Mme FALDINI est immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 631 119 864, moyennant le prix principal de 2.675.000 €, stock en sus à reprendre par l'acquéreur à dire d'expert le jour de l'entrée en jouissance, soit le **1^{er} Juillet 2018**. Les oppositions visées par l'Art. L141-12 et suivants du Code de Commerce, doivent être formées par lettre recommandée AR ou par acte extrajudiciaire, c'est-à-dire par exploit d'huissier, et seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la correspondance et la validité au siège de la **SELAS BEMBARON, Avocat à la Cour, 2 rue de Phalsbourg 75017 PARIS**, dépositaire amiable du prix, ou domicile à été élu à cet effet.

12097162W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par acte SSP en date du 23 mars 2018 à Paris, enregistré à Paris Saint Lazare le 4 avril 2018, dossier 2018 18515, référence 2018 A 05186,

Madame Sonia SELLAM et Monsieur Hakim SELLAM demeurant 52, rue du Mont Cenis 75018 Paris

a cédé à :
La société W-FASHION, SARL au capital de 1.000 Euros, sise 35, rue Damrémont 75018 Paris, 830 456 604 RCS Paris

Un fonds de commerce de vente de prêt à porter, exploité 35, rue Damrémont 75018 Paris, moyennant le prix de 27.000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 23 mars 2018.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité des oppositions à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance au Cabinet Petré sis 8, rue la Boétie 75008 Paris.

12097246W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Aux termes d'un acte SSP établi à Paris en date du 26 mars 2018, enregistré le 04/04/2018 au Service Départemental de l'enregistrement Paris St Lazare Dossier 2018 18813, référence 2018 A 05373, la société PRESSIMO ON LINE, SAS au capital de 1.350.000 euros, dont le siège social est situé 65, rue Ordener – 75018 Paris, 425 074 481 RCS Paris **a cédé à :** la société WEBIMM, SAS au capital de 228.674 euros dont le siège social est situé 65, rue Ordener – 75018 Paris, 421 483 322 RCS Paris, son fonds de commerce dont l'activité consiste notamment en l'exploitation du site agorabiz.com exploité par le Vendeur dans l'établissement principal situé 65, rue Ordener – 75018 Paris, moyennant le prix de 1.675.000 euros. Entrée en jouissance par la prise de possession réelle fixée au 26 mars 2018. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au siège du cessionnaire : 65, rue Ordener – 75018 Paris.

UNIQUE GERANCE

12097223 – LE PUBLICATEUR LEGAL

La société FREE HAND PUBLISHING LTD, dont le siège social est à Londres - NW3 7LU - 1 West Heath Lodge, Branch Hill, a donné congé des locaux qu'elle occupe au rez-de-chaussée, 3^{ème} porte gauche, bâtiment C, de l'immeuble 212, rue Saint Maur, 75010 PARIS, pour le 31 mars 2018 à minuit, locaux qu'elle occupe en vertu d'un bail de neuf ans à effet au 1^{er} juillet 2016.

Cette restitution ne fait pas l'objet du paiement d'une quelconque indemnité par le bailleur.

12097224 – LE PUBLICATEUR LEGAL

La société SCM SANS SOUCI, dont le siège social est au 212, rue Saint Maur, 75010 Paris, a donné congé des locaux qu'elle occupe au rez-de-chaussée gauche, bâtiment B, de l'immeuble 212, rue Saint Maur, 75010 PARIS, pour le 30 septembre 2018 à minuit, locaux qu'elle occupe en vertu d'un bail de neuf ans à effet au 1^{er} avril 2009.

Cette restitution ne fait pas l'objet du paiement d'une quelconque indemnité par le bailleur.

12097266W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Aux termes d'un acte SSP en date à PARIS du 06 avril 2018,

la société **LA CREOLE**, SARL au capital de 7.650 €, ayant son siège social à PARIS (75011) 29 rue de Charonne, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 442 110 995,

A donné en location-gérance à :
la société **LWJ**, SAS au capital de 3.000 €, ayant son siège social à PARIS (75011) 49 avenue de la République, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 838 309 714,

Un fonds de commerce de « Café, bar, brasserie, restaurant à consommer sur place et à emporter » sis et exploité à PARIS (75011) 29 rue de Charonne.

La présente location-gérance a été consentie pour une durée de 12 mois à compter du 09 avril 2018 pour se terminer le 08 avril 2019, renouvelable par tacite reconduction d'année en année à compter du 09 avril 2019.

147682A – LES ECHOS

Suivant acte ssp du 28/02/2018, la sarl macadam taxis représenté par M.Forzisi Mattéo dont le siège social est au 18 rue Robert nonnet 93140 Bondy a donnée à titre de location gérance à M. Trouve Hervé demeurant au 25 bis rue des gardes boîte 507 75018 Paris un fond de commerce de voyageurs par taxis sis exploité au 25 bis rue des gardes boîte 507 75018 Paris, du 01/03/2018 au 28/02/2019

Une officine de pharmacie exploitée à **PARIS (75006), 8 rue du Four**, pour laquelle Mme FALDINI est immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 631 119 864, moyennant le prix principal de 2.675.000 €, stock en sus à reprendre par l'acquéreur à dire d'expert le jour de l'entrée en jouissance, soit le **1^{er} Juillet 2018**. Les oppositions visées par l'Art. L141-12 et suivants du Code de Commerce, doivent être formées par lettre recommandée AR ou par acte extrajudiciaire, c'est-à-dire par exploit d'huissier, et seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la correspondance et la validité au siège de la **SELAS BEMBARON, Avocat à la Cour, 2 rue de Phalsbourg 75017 PARIS**, dépositaire amiable du prix, ou domicile à été élu à cet effet.

MM. les actionnaires sont convoqués en **Assemblée générale mixte le 27 avril 2018 à 14 heures 30** dans les locaux de la société de gestion BNP Paribas Asset Management France situés au **14, rue Bergère - 75009 PARIS**, en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Lecture des rapports du Conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 29 décembre 2017 ; Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 29 décembre 2017. Quitus aux administrateurs ;

2. Affectation des sommes distribuables ;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;

4. Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités légales.

A titre extraordinaire :

5. Changement de dénomination de la SICAV et modification consécutive des Statuts de la SICAV ;

6. Regroupement des Catégories d'actions EUR C/D (code ISIN FR0012740975) et EUR D (code ISIN FR0012740983) de la SICAV ;

7. Fixation du jour de calcul de la parité d'échange et pouvoir donné au Conseil d'administration de la SICAV pour procéder à la détermination de la parité d'échange ;

8. Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Au cas où faute de quorum cette Assemblée ne pourrait valablement délibérer sur les résolutions extraordinaires, elle serait de nouveau convoquée au même lieu, sur le même ordre du jour le 14 mai 2018 à 14 heures 30.

Conformément à la législation en vigueur, les actionnaires sont informés que le bilan, le compte de résultat et la composition des actifs sont à leur disposition au siège social de la société de gestion de la SICAV et qu'ils seront envoyés gratuitement sur demande.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un actionnaire ou par son conjoint ou d'y voter par correspondance.

Le droit de participer pour tout actionnaire à l'assemblée ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable de ses titres, soit en son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires désirant voter par correspondance peuvent se procurer le formulaire de vote auprès de BNP PARIBAS Securities Services - Support Juridique ACI : CPD07A1 - 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin ("VJS-BPSS"). La demande de formulaire doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et parvenir à VJS-BPSS six jours au moins avant la date de la réunion. Les formulaires de vote à distance ne seront pris en compte qu'à la condition de parvenir à VJS-BPSS deux jours avant la date de l'assemblée, accompagnés d'une attestation établie par le dépositaire de ces actions justifiant de leur enregistrement comptable.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Le Conseil d'administration

12097034W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CONVOCAION à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

Mesdames et Messieurs les délégués des sociétaires de l'USU,

Mesdames et Messieurs les délégués représentants les établissements du contrat collectif commun d'établissement ,

Mesdames et Messieurs les mandataires du Conseil d'Administration de l'USU,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de l'USU,

sont convoqués à l'assemblée générale de l'UNION SOLIDARISTE UNIVERSITAIRE, le **mercredi 6 juin 2018 à 14 heures**

Lieu : MGEN, 3, square Max Hymans, 75748 PARIS CEDEX 15 (Amphithéâtre MGEN)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 7/06/2017

2. Rapport sur la situation de la Mutuelle

3. Rapport sur les opérations effectuées du 1er/01/2017 au 31/12/2017

4. Rapports du commissaire aux comptes

5. Vote des résolutions de l'assemblée générale ordinaire

6. Lieu et date de l'AG 2019

Roger CRUCAC, président de l'USU

78 • YVELINES

SOCIETES

CONSTITUTIONS

147763A – LES ECHOS

Constitution de la sasu : France croquettes, 8 rue d'orgeval 78300 Poissy. Cap. : 10 €. Objet : animalerie. Pdt : Laurent Le donge, 8 rue d'orgeval 78300 Poissy. Durée : 99 ans au rcs de Versailles.

147770A – LES ECHOS

Constitution de la sci : sci clemaque, 8 chemin de la petite minière 78280 Guyancourt. Cap. : 1000 €. Objet : immobilier. Gérant : Claire Gélée, 8 ch. De la petite minière 78280 Guyancourt. Durée : 99 ans au rcs de versailles.

153121A – LES ECHOS

Il a été constitué une SASU :

Dénomination :

BTL DISCOUNT

Siège social : 1 Place Charles De Gaulle 78180 Montigny de Bretonnax

Capital : 300 €

Objet : En France et à l'étranger, l'achat la location et la vente d'équipements pour les BTP.

Durée : 99 ans

Président : M. DAFF Cheikh Haymouth, 4 Square Jules Védriens Appartement 601 – 78190 TRAPPES,

153554A – LES ECHOS

ARAMIS

SARL à associé unique au capital de 1.000 €

Siège social : 33 rue de Garennes 27120 BOISSET LES PREVANCHES

837 810 175 RCS EVREUX

Le 21/03/2018, l'associé unique a décidé de :

- transférer le siège social au 10 rue du Lot, ZA des Closeaux - 78200 BUCHE-LAY. **Gérant** : M. PLAZA Maxime, 33 rue de Garennes - 27120 BOISSET LES PREVANCHES

- augmenter le capital social de 9.000 €, le portant ainsi à 10.000 €

Radiation au RCS d'EVREUX et immatriculation au RCS de VERSAILLES.

154114A – LES ECHOS

OPCOD

SARL au capital de 32.000 €

Siège social : 13 bis, chemin des Sources 78970 - MEZIERES SUR SEINE

539 509 083 RCS Versailles

Aux termes des DAU du 10/04/2018, il a été décidé à compter de ce jour de, transférer le siège social du 13 bis chemin des Sources - 78970 Mézières-sur-Seine au **94 ter Rue de Chauffour - 78970 MEZIERES SUR SEINE** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Versailles.

Pour Avis

DISSOLUTIONS

154077B – LES ECHOS

MAKE IT EZ

SASU au capital de 1000 €

11 Bis rue de stalingrad, 78500 Sartrouville

827875147 RCS Versailles

Par décision de l'Associé unique en date du 31/03/2018 l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, M. EZZERAIGA FAISSAL 11 Bis rue de stalingrad, 78500 Sartrouville, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Versailles

154121B – LES ECHOS

ARENDAL CONSEIL

SASU au capital de 1000 €

47 rue des grands champs, 78300 POISSY

792513483 RCS Versailles

Par décision de l'Associé unique en date du 09/04/2018 l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,

- donné quitus au Liquidateur, M. LAUNAY PATRICK 47 RUE DES GRANDS CHAMPS, 61100 ST GEORGES DES GROSEILLERS, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Versailles

147527A – LES ECHOS

Le 31/12/2017 l'age de la sarl castali capital 1000 € 18 all claudes monet 78160 marly le roi rcs Versailles 788859932 a approuvé les comptes de liquidation le 31/12/2017 a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2017 Rad Versailles

154056A – LES ECHOS

JVC CONSEIL

SAS au capital de 4.000 euros

Siège social : 23 allée Paul VALERY – 78700 CONFLANS STE HONORINE

508 457 777 RCS VERSAILLES

Par décisions de l'associé unique du 31/03/2018, il a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mr Jérôme CARSTEA, demeurant 23 allée Paul VALERY – 78700 CONFLANS STE HONORINE, a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 23 allée Paul VALERY – 78700 CONFLANS STE HONORINE. Modification au RCS de VERSAILLES.

91 • ESSONNE**SOCIETES****CONSTITUTIONS**

154083B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/02/2018 il a été constitué une SARL nommée :

LA MAISON D'HIMALAYA

Objet social : RESTAURATION TRADITIONNELLE

Siège social : 65 avenue Henri Barbusse, 91210 DRAVEIL **Capital** : 6000 € **Gérance** : M. Rabin SHARMA, 55 RUE CHARLES BONAVENTURE DELAGE, 91000 EVRY **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry

154087B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/03/2018 il a été constituée une SCI nommée :

GLADIO

Objet social : Acquisition et location de biens immobiliers

Siège social : 20 rue de Brie, 91480 VARENNES-JARCY **Capital** : 1 000 € **Gérant** : M. LAURENT BERRAFATO, 20 rue de Brie, 91480 VARENNES-JARCY **Cessions de parts sociales** : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Evry

154134A – LES ECHOS

M M C BATIMENT

Constitution SSP à Longjumeau en date du 09-04-2018 de : M M C BATIMENT. **Forme** : SASU . **Sigle** : M M C BATTIMENT. **Capital** : 1000 Euros. **Siège** : 1 Rue Maurice, 91160 Longjumeau. **Durée** : 99 ans. **Présidence** : Bruno Filipe DOS SANTOS DA CRUZ MONTEIRO, 1 Rue Maurice 91160 Longjumeau. **Objet** : Travaux de maçonnerie générale, gros oeuvre du bâtiment. Droit de vote et admission aux assemblées permis à chaque actionnaire. RCS : Evry.

MODIFICATIONS

154089B – LES ECHOS

ECM

SARL au capital de 1000,00 €
1 bis, rue des Plants, 91470 FORGES LES BAINS
453133720 RCS Evry

Par décision en date du 31/03/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 40, rue de Hurepoix, 91470 LIMOURS à compter du 01/04/2018. Mention en sera faite au RCS de Evry

154095B – LES ECHOS

APY GROUPE

SAS au capital de 379550,00 €
9, rue des Nénuphars, 91640 BRIIS SOUS FORGES
808162184 RCS Evry

Par décision de L'AGE en date du 31/03/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Parc Massy Europe, 3 bis, rue René Cassin, 91300 MASSY à compter du 01/04/2018. Mention en sera faite au RCS de Evry

154108B – LES ECHOS

I'M EVENT

SAS au capital de 4000,00 €
19 TRAVERSE DU BARRI,
06560 VALBONNE
821519162 RCS Grasse

Par décision en date du 01/04/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 11 RUE LOUIS LUMIERE, 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE à compter du 01/04/2018.

Présidence : I'M EVENT, au capital de 4000 €, immatriculée au RCS de EVRY sous le numéro EN-COURS, domiciliée 11 RUE LOUIS LUMIERE 91240 SAINT MICHEL SUR ORGE représentée par ELODIE PONTIEUX LOPEZ

La société sera immatriculée au RCS de Evry et sera radiée du RCS de Grasse

147511A – LES ECHOS

Le 12.03.18, l'associé unique de la sas global taxi services, capital 100 €, 4 sq des néerlandais 91300 massy, rcs evry 828569186, transfère le siège au 61b rte du moulin d'aulnay 91310 leuville sur orge. rcs evry

153756A – LES ECHOS

FIDAL Société d'Avocats Immeuble Crystal ZAC Euraille - Romarin 38 allée Vau-ban - La Madeleine 59777 EURAILLE PHIAPA GROUP Société par actions simplifiée Au capital de 300.000 € **Siège social** : BRETAGNE SUR ORGE (91220) 3 rue de Bourgogne 451 151 492 RCS Evry Il résulte du procès verbal des décisions de l'associé unique du 4 avril 2018 que : - la société ART ALIVE, société par actions simplifiée au capital de 3.600.000 €, dont le siège social est à TOURCOING (59200), 186-191 rue des Cinq Voies, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le n° 838 218 014 a été nommée président, en remplacement de la société VIMP HOLDING, démissionnaire ; - la société LOUKENZO a démissionné de ses fonctions de directeur général et qu'il n'a pas été pourvu à son remplacement ; - la société VIMP HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 900.100 €, dont le siège social est à BERNIERES SUR MER (14990), 555 rue Charles de Gaulle, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Caen sous le n° 793 863 739 a été nommée directeur général, en remplacement de la société HPC, démissionnaire. Pour avis.

92 • HAUTS-DE-SEINE**SOCIETES****CONSTITUTIONS**

154099B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/03/2018 il a été constituée une SASU nommée :

VIP COIFFURE

Objet social : Coiffure mixte et vente de tous produits

Siège social : 182 av d'Argenteuil, 92600 ASNIERES SUR SEINE **Capital** : 100 € **Président** : Mlle AMAL CHOUKRI demeurant : 4 rue Georges Janin, 92600 ASNIERES SUR SEINE élu pour une durée de 99 années **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre

154103B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/03/2018 il a été constituée une SASU nommée :

TÉNOR FORMATION

Objet social : Formation continue d'adultes ainsi que formation professionnelle initiale, notamment dans les secteurs social médico-social et sanitaire

Siège social : 110 RUE PIERRE BROSOLETTTE, Tour CORBY, BAL 121, 7ème étage, 92320 CHATILLON **Nom commercial** : Ténor Formation **Capital** : 1000 € **Président** : M. Didier Mauger demeurant : 110 RUE PIERRE BROSOLETTTE, Tour CORBY, BAL 121, 7ème étage, 92320 CHATILLON élu pour une durée indéterminée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre

154119B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/01/2018 il a été constituée une SARL Unipersonnelle nommée :

KOUASSI CONSULTING

Objet social : L'ingénierie et le conseil informatique comprenant : l'architecture et le développement logiciel, l'architecture d'entreprise et urbanisation des systèmes d'information, la gestion de projets, les prestations de services informatiques

Siège social : 2 RUE DE LA MELONNIERE, 92500 RUEIL MALMAISON **Capital** : 1000 € **Gérant** : KOUASSI HILAIRE AKAFFOU, 2 RUE DE LA MELONNIERE, 92500 RUEIL MALMAISON **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre

154159B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date du 02/01/2018 il a été constituée une SASU nommée :

TRANSCAR

Objet social : Transport de marchandises dans la limite de 3,5T, déménagement et divers services.

Siège social : 126, boulevard Jean Jaures, 92110 CLICHY **Nom commercial** : TRANSCAR **Capital** : 1800 € **Président** : M. abdessaem mrabtini demeurant : 42 av carnot, 93140 BONDY élu pour une durée indéterminée **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nanterre

12096782W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant acte SSP du 26/03/2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ROKA PATRI-MOINE

Forme juridique : SCI

Siège social : 81, avenue Jean-Baptiste Clément 92100 Boulogne-Billancourt

Capital social : 5.000 €

Objet : L'acquisition directe ou sous forme de parts de sociétés de tous immeubles, bâtis ou non bâtis, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, la location ou autrement desdits immeubles, notamment l'acquisition d'un ensemble immobilier situé 15 bis, rue de Paris, Rue du Docteur Arnaudet 92190 Meudon.

Durée : 99 ans.

Gérants : Mr. Julien Karakoc demeurant 15, avenue des Bruyères 92250 La Garenne Colombes et Mr. David Aftassi demeurant 8, rue Madeleine Moreau 92160 Issy-les-Moulineaux

La société sera immatriculée au RCS de Nanterre.

12096796W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Suivant acte SSP du 06/04/2018, il a été constituée une SAS dénommée "J 5 CONSULTING". **Siège social** : 19, rue Saint James – 92200 Neuilly sur seine. **Capital social** : 10.000 €. **Objet social** : Consultant et prestations de conseil en organisation, développement et management des entreprises et autres organisations publiques ou privées ; Le démarchage de clients pour le compte de sociétés ; l'activité d'apporteur d'affaires. **Durée** : 99 ans. **Président** : Mr Patrick JOURNO demeurant 19, rue Saint James – 92200 Neuilly sur seine. Immatriculation au RCS de Nanterre

147642A – LES ECHOS

Par ASSP du 10/03/18, il a été constituée une SAS dénommée SPYKUP SECURITY. **Siège social** : SS. **Siège social** : 58bis rue des abondances 92100 Boulogne billancourt. **Capital** : 500 €. **Objet** : exploitation de sites web. **Président** : Mme Dallal Chaouch, 58bis rue des abondances 92100 Boulogne billancourt. **Durée** : 99 ans. Immatriculation au RCS de Nanterre.

154017A – LES ECHOS

Par acte SSP du 03/04/2018 il a été constituée une SCI dénommée : ELFASSI-BENZ **Siège social** : 85 boulevard victor hugo 92110 CLICHY **Capital** : 1.000 € **Objet** : Acquisition, administration et gestion de tous biens immobiliers. **Gérant** : M. ELFASSI Ariel 10 Rue Pergolèse 75116 PARIS **Cession des parts sociales** : Les parts sont librement cessibles entre associés, ascendants et descendants. Les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

154053A – LES ECHOS

Par acte SSP du 21/02/2018 il a été constituée une SASU dénommée :

MBS TRANSPORT

Siège social : 13 avenue de montrouge bat 8 92340 BOURG LA REINE

Capital : 15.000 €

Objet : Transport de voyageur par taxi, location de véhicule sans chauffeur, achat vente de véhicule

Président : M. BEUZIT Theo 13 avenue de montrouge 92340 BOURG LA REINE

Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NANTERRE

154174A – LES ECHOS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à GENNEVILLIERS du 2/01/2018, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : ETI DELAPORTE

Siège : 9 rue Dupressoir, 92230 GENNEVILLIERS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 16 000 euros

Objet : Maçonnerie, Carrelage, Plâtrerie, Plomberie

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, conjoints, ascendants ou descendants sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Christophe DELAPORTE demeurant 9 rue Dupressoir, 92230 GENNEVILLIERS

La Société sera immatriculée au RCS de NANTERRE.

154192A – LES ECHOS

Par acte SSP du 04/04/18 il a été constituée une SC : ASA **Capital** : 100 € **Siège social** : 95 Boulevard Bineau 92200 Neuilly Sur Seine **Objet social** : La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion et par tout autre moyen, et la gestion de toutes valeurs mobilières, ainsi que l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, directement ou par l'intermédiaire de toute société ou entité juridique **Gérance** : Mme Anne-Sophie DECHAUMONT demeurant au 95 Boulevard Bineau 92200 Neuilly Sur Seine **Cessions de parts sociales** : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. **Durée** de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE.

154195A – LES ECHOS

Aux termes d'un acte SSP en date à Bois Colombes le 26 mars 2018, il a été constituée une Société par Actions Simplifiée, présentant les caractéristiques suivantes : **Objet** : Services aux entreprises dans le domaine du conseil, du consulting, de la formation, du recrutement et du management de transition. **Dénomination sociale** : CAPSIDERA. **Siège social** : 5, rue de la Paix 92270 Bois Colombes. **Durée** : 99 années. **Capital social** : 1.000 euros. **Présidence** : Mme Bénédicte DE TORQUAT DE LA COULERIE née NOEL, Associée unique, demeurant 5 rue de la Paix 92270 BOIS COLOMES, a été nommée Présidente pour une durée illimitée. Les cessions d'actions par l'associée unique sont libres. La société sera immatriculée au rcs de Nanterre.

154216A – LES ECHOS

Par acte SSP en date du 15/03/2018, il a été constituée une EURL dénommée PEREIRA VTC. **Capital** : 1500 euros. **Siège Social** : 10 SQUARE VICTOR HUGO 92300 LEVALLOIS PERRET. **Objet social** : EXPLOITATION DE VEHICULES DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC). **Gérance** : M. PAULO, JORGE FERNANDES CARVALHO PEREIRA demeurant 10 SQUARE VICTOR HUGO 92300 LEVALLOIS PERRET. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTERRE

154217A – LES ECHOS

Par acte SSP du 09 04 2018 il est constituée une S.A.S.U. Dénomination : C.M.B.A COMMUNICATION. **Capital social** : 500 euros. **Siège social** : 13 rue Robert Hertz Lgt 612 -92290 CHATENAY MALABRY. **Durée** : 99 ans. **Objet** : Services et conseils en télécommunication et informatique, vente de tous produits non réglementés. **Président** : Mr CHAINANI Mustapha demeurant 13 rue Robert Hertz Lgt 612 -92290 CHATENAY MALABRY. Chaque action donne droit à la participation aux assemblées et au vote, les cessions sont libres. Immatriculation au RCS De NANTERRE

MODIFICATIONS

154088B – LES ECHOS

TNS CONSULTING

SASU au capital de 1000,00 €
20 BIS RUE LOUIS PHILIPPE, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE
809999774 RCS Nanterre

Par décision du Président en date du 15/03/2018 il a été pris acte de la nomination de DG M. DOMINIQUE FAUVE, demeurant 7 RUE DU CHATEAU, 27120 LE CORMIER à compter du 15/03/2018. Mention en sera faite au RCS de Nanterre

154098B – LES ECHOS

RIEN A SIGNALER

SAS au capital de 2000,00 €
12 Villa du Bois, 92270 BOIS-COLOMBES
819402611 RCS Nanterre

Siège : RAS

Par décision de L'AGM en date du 03/06/2017 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 299 rue Gabriel Péri, 92700 COLOMBES à compter du 03/06/2017.

Autres modifications :

- il a été décidé de modifier le capital de la société en le portant de 2000 € à 4000 €

Présidence : M. Thang Long, Stanislas NGUYEN, demeurant 12 Villa du Bois, 92270 BOIS-COLOMBES

DG : M. Robin CAUDWELL, demeurant 299 rue Gabriel Péri, 92700 COLOMBES. Mention en sera faite au RCS de Nanterre

154107B – LES ECHOS

LITTLE BIG CONNECTION

SAS au capital de 18000,00 €
28 rue Jacques Ibert, 92300 Levallois-Perret
793569757 RCS Nanterre

Par délibération en date du 01/09/2

12096956W – LE PUBLICATEUR LEGAL

FRESH SAS
S.A.S au capital de 40.000 €
Siège social : 92 avenue Charles du Gaulle – CS30082
92522 NEUILLY SUR SEINE
790 084 149 RCS NANTERRE

Suivant décision du 1^{er} février 2018, l'Assemblée unique a décidé de nommer en qualité de directrice générale à compter du même jour : Madame Stéphanie DAVID ROY, demeurant 54 rue des Binelles – 92310 Sevres.

12096957W – LE PUBLICATEUR LEGAL

IMMOSTIME ; SAS au capital de 3 000 € ;
Siège social : 101, Boulevard Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT ;
RCS Nanterre 750 322 703

L'AGE du 1^{er} janvier 2018 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Conseils en communication ; L'exploitation et la réalisation de toutes activités littéraires, artistiques, publicitaires, télématiques, informatiques, promotionnelles, marketing, ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières ; Toutes missions de conseils et d'audit en immobilier. Et également de modifier en supprimant toutes mentions concernant « la gestion, la gérance et le syndic de tous immeubles.

ARTICLE 2 - OBJET. La Société a pour objet : La promotion, la commercialisation de toutes opérations immobilières et de tous immeubles, l'achat, la vente et la commercialisation de tous terrains et immeubles et plus généralement de tous produits ayant rapport au domaine de la construction d'immeuble ; L'activité d'intermédiaire en achat, vente et location de biens immobiliers, fonciers et commerciaux ; L'exploitation de tous cabinets d'opérations immobilières et mobilière de toutes natures, prêts hypothécaires, ventes, achats, échanges, locations ; L'achat, la vente, la location ou sous location, en nu ou en meuble, de tous terrains ou immeubles ou exploitation de toutes opérations ayant pour but de mettre en valeur lesdits terrains ou immeubles ; Toutes missions de conseils et d'audit en immobilier ; Conseils en communication ; L'exploitation et la réalisation de toutes activités littéraires, artistiques, publicitaires, télématiques, informatiques, promotionnelles, marketing, ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières ; La gérance de toute société civile. Le reste de l'article demeure inchangé.

12097021W – LE PUBLICATEUR LEGAL

EULER HERMES GROUP
SA au capital de 13.645.323,20 €
Siège social : 1 Place des Saisons 92048 Paris La Défense Cedex
552 040 594 RCS Nanterre

Suivant extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil de Surveillance du 09/02/18, il a été :

pris acte de la démission de Mme Clarisse KOPFF née HERVET et Mr Ludovic SE-NECAUT de leurs mandats de Membre du directoire

pris acte de la démission de Mr Paulus OVEREEM de ses fonctions de Membre du directoire à effet au 31/03/18, décidé de nommer en qualité de Membres du directoire, à effet au 01/04/18 :

Mr Michael EITELWEIN, demeurant 53 rue Bayen 75017 Paris

Mme Chantal SCHUMACHER, demeurant 38 avenue George V 75008 Paris

Mme Virginie FAUVEL née ARNAUD, demeurant 3 rue de Saint Senoch 75017 Paris

12097039W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CRH TP DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 7 261 100 €

Siège social : 69/71 boulevard de la République - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

789 960 291 RCS NANTERRE

Le 29/03/18, l'associée unique a nommé, à compter du 01/04/18, Olivier TOU-CHAI, 40 rue Desaix, 75015 PARIS, président, en remplacement de Khaled BACHIR.

12097044W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CID1

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €

Siège social : 88 rue du Dôme - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

799 142 278 RCS NANTERRE

Le 29/03/18, l'associée unique a nommé, à compter du 01/04/18, Olivier TOU-CHAI, 40 rue Desaix, 75015 PARIS, président en remplacement de Khaled BACHIR et Xavier ETTORI, 111 avenue Mozart, 75016 PARIS, directeur général.

12097077W – LE PUBLICATEUR LEGAL

ACADEMIE DU BATIMENT

ET DES TRAVAUX PUBLICS

Société à responsabilité limitée au capital de 1 €

Siège social : 69/71 boulevard de la République

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

520 281 023 RCS NANTERRE

Le 29/03/18, l'associée unique a nommé, à compter du 01/04/18, Olivier TOU-CHAI, 40 rue Desaix, 75015 PARIS, gérant en remplacement de Khaled BACHIR et Xavier ETTORI, 111 avenue Mozart, 75016 PARIS, cogérant.

12097106W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CRH FRANCE DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 103 000 000 €

Siège social : 86/90 rue du Dôme - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

378 925 101 RCS NANTERRE

Le 29/03/18, l'associée unique a nommé, à compter du 01/04/18, Olivier TOU-CHAI, 40 rue Desaix, 75015 PARIS, président en remplacement de Khaled BACHIR, Xavier ETTORI, 111 avenue Mozart, 75016 PARIS et Remco TEULINGS, 23 route de la Plaine, 78110 LE VESINET, directeurs généraux.

12097267W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SNC AVENUE DU MARECHAL JUIN

SNC au capital de 1.000 €

6, villa Pauline

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

832 126 304 RCS NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2018 a décidé de transformer la société en **société civile** à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle, modifié la dénomination sociale qui devient **SCI AVENUE DU MARECHAL JUIN**, confirmé les gérants MM. Philippe PROUILLAC et Matthieu PROUILLAC demeurant tous deux 6, villa Pauline, 92100 Boulogne-Billancourt, et modifié les statuts en conséquence.

12097269W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SNC RUE DU CHEMIN VERT

SNC au capital de 1.500 €

6, villa Pauline

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

423 858 851 RCS NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2018 a décidé de transformer la société en **société civile** à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle, modifié la dénomination sociale qui devient **SCI RUE DU CHEMIN VERT**, confirmé Madame Dominique PROUILLAC dans ses fonctions de gérant de la société sous sa nouvelle forme et modifié les statuts en conséquence.

12097271W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SNC RUE DE LA PAIX

SNC au capital de 1.500 €

6, villa Pauline

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

420 256 927 RCS NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2018 a décidé de transformer la société en **société civile** à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle, modifié la dénomination sociale qui devient **SCI RUE DE LA PAIX**, confirmé Madame Dominique PROUILLAC dans ses fonctions de gérant de la société sous sa nouvelle forme et modifié les statuts en conséquence.

12097273W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SNC RUE THIERS

SNC au capital de 1.500 €

6, villa Pauline

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

420 690 281 RCS NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2018 a décidé de transformer la société en **société civile** à compter de ce jour, sans création d'une personne morale nouvelle, modifié la dénomination sociale qui devient **SCI RUE THIERS**, confirmé Madame Dominique PROUILLAC dans ses fonctions de gérant de la société sous sa nouvelle forme et modifié les statuts en conséquence.

12097301W – LE PUBLICATEUR LEGAL

GOODWILL VENTURES

SARL au capital de 800.000 euros

Siège social : 88 avenue des Ternes 75017 Paris

531 266 633 RCS Paris

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 31/12/2017, il a été pris acte :

- de l'extension de l'objet social aux opérations de conseil aux entreprises

- transférer le siège social au 4, allée Auguste Renoir 92300 Levallois Perret. L'article 4 des statuts a été modifié. Gérant : M. Boris Delanoue, 4, allée Auguste Renoir 92300 Levallois Perret.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre.

Pour avis

147685A – LES ECHOS

Cette annonce paraît dans les départements 92 et 75

Le 20.02.2018, l'âge de la société civile 52 rue du marais, 27 quai de l'horloge 75001 Paris, capital 304898.03 €, rcs Paris 414777789, transfère le siège au domicile du dirigeant Stéphanie Dussault sis 52 r des marais 92190 Meudon, objet location de terrains et d'autres biens immobiliers, durée : 99 ans. Rad Paris immat Nanterre.

147760A – LES ECHOS

Le 20.02.2018, l'âge de la société civile scf alem, 13 r anna jacquin 92100 Boulogne billancourt, capital 200000 €, rcs Nanterre 529156806, transfère le siège au domicile du dirigeant Alain Fugit sis 5 r eugene atget 92130 Issy les moulineaux. Rcs Nanterre.

151539A – LES ECHOS

VADS

Société par actions simplifiée au

capital de 1.000 €

Siège social : 11 Rue Danjou,

92100 Boulogne Billancourt

828 088 427 RCS NANTERRE

Aux termes d'une décision en date du 28/03/2018, le Président de la société par actions simplifiée VADS, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 11 Rue Danjou, 92100 Boulogne Billancourt au 12 rue de Billancourt, 3ème étage gauche, 92100 Boulogne Billancourt à compter du 28/03/2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. Le Président.

153612A – LES ECHOS

TOTAL PROFILS PETROLIERS

SA au capital de 40.000 €

2 place Jean Millier – La Défense

92400 Courbevoie

RCS NANTERRE 394 527 154

Aux termes du pv du conseil d'administration du 19/03/2018, il a décidé de coopérer en qualité d'administrateur :

-Monsieur Loic LAURANDEL demeurant 18 rue Fourcroy 75017 Paris en remplacement de Madame Isabelle DALSACE, démissionnaire.

Pour avis.

154031A – LES ECHOS

HÉLIOS AUTOMOTIVE

SASU au capital de 1.000 €. **Siège social** : 1 PL DU SUD, 92800 PUTEAUX. RCS 830 587 564 NANTERRE

L'associé unique, en date du 23/03/2018, a décidé de transférer le siège social au 33 rue Saint Lambert, 75015 PARIS, à compter du 01/04/2018. Radiation du RCS de NANTERRE et immatriculation au RCS de PARIS.

154037A – LES ECHOS

Dénomination : LEGSAM CONSULTING **RCS NANTERRE** 822 204 293 **Forme** : SARL Unipersonnelle **Ancien Siège social** : 35 avenue Kléber 75116 Paris **Nouveau Siège social** : 31 avenue du Bas Meudon 92130 Issy les Moulineaux AGE du 1^{er} avril 2018 **Gérant** : M. Samuel LEGRAND

154061A – LES ECHOS

REZIDOR HOSPITALITY FRANCE - SAS au capital de 110.432.630 € - **Siège social** : 49/51, Quai de Dion Bouton (92800) PUTEAUX - RCS NANTERRE B 453 854 879

Aux termes d'une décision du 20/03/2018, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale REZIDOR HOSPITALITY FRANCE par RADISSON HOSPITALITY FRANCE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

154069A – LES ECHOS

P&G

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 5.000 Euros

Siège social : 33 Rue des Petits Ruisseaux

91 370 VERRIERES- LE BUISSON

R.C.S.EVRY 817 976 376

Suivant délibérations de l'Assemblée Générale du 12 mars 2018, il a été décidé de procéder à la modification de la dénomination sociale et au transfert du siège social de la Société.

Ces modifications ont entraîné la modification des articles 3 et 5 des statuts de la société, ainsi qu'il suit :

ARTICLE 3- DENOMINATION

(Ancienne mention)

La société prend pour dénomination sociale de : P & G.

(Nouvelle mention)

La dénomination de la Société est ABE-LONE.

Le reste de l'article est inchangé.

ARTICLE 5 – SIEGE SOCIAL

(Ancienne mention) : Le siège social est fixé à : 33 Rue des Petits Ruisseaux -91 370- VERRIERES- LE BUISSON.

(Nouvelle mention) : Le siège social est fixé à : 172 Quai de la Bataille de Stalingrad – 92 130 –ISSY-LES-MOULINEAUX.

Il a par ailleurs été décidé de modifier l'objet social de la Société et e premier alinéa de l'article 2 « Objet » a été ainsi libellé :

ARTICLE 2 – OBJET

(Ancienne mention)

- Toutes activités dans le domaine événementiel, organisation e prestations de toutes nature liées à des événements sportifs ou culturels, voyages dans le cadre des prestations organisées, auprès d'entreprises ou de particuliers.

(Nouvelle mention)

- Tous travaux et prestations d'impression sur tous supports, papier, bâche, adhésif, textile, PVC&hellip ; ..

- Toutes prestations associées de graphisme, création d'identité visuelle, de logos&hellip ;

Monsieur Julien LAGRANGE, né le 17 novembre 1979 à MEUDON (Hauts de Seine), demeurant 172 Quai de la Bataille de Stalingrad – 91 130 ISSY-LES-MOULINEAUX – par ailleurs été nommé en qualité de nouveau Président de la Société, en remplacement de Monsieur Guy EVILLEAU, démissionnaire.

Cession des actions : Les actions sont librement cessibles entre associés de la Société.

Les actions ne peuvent être cédées à un tiers non associé qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; les actions du Cédant n'étant pas prises en compte pour le calcul de cette majorité.

Mention sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de EVRY et de NANTERRE.

Pour avis, le représentant légal,

154115A – LES ECHOS

REZIDOR RESORT FRANCE - SAS au capital de 37.000 € - **Siège social** : 49/51 Quai de Dion Bouton (92800) PUTEAUX - RCS NANTERRE 481 676 690 Aux termes d'une décision du 15/03/2018, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale REZIDOR RESORT FRANCE par RADISSON RESORT FRANCE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

154148A – LES ECHOS

TERRELL Société par actions simplifiée au capital de 200.000 € Siège : 11 Rue HEINRICH 92772 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX 387652316 RCS de NANTERRE Par décision de l'AGO du 24/03/2014, il a été décidé à compter du 06/04/2018 de : - nommer Commissaire aux comptes suppléant la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC, SA au capital de 46.000 €, sise 22 rue garnier 92200 NEUILLY SUR SEINE N°662000512 RCS de NANTERRE représentée par LECLERC Pascal en remplacement de CORDIER JEAN PIERRE suite à sa révocation.Mention au RCS de NANTERRE

154155A – LES ECHOS

CRESCENDO MANAGEMENT

eurl au capital de 12.000 €

Siège : 95 rue Martre 92110 CLICHY

753188952 RCS de NANTERRE

Par décision de l'associé unique du 28/11/2017, il a été décidé de augmenter le capital social de 3.996 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 15.996 €. Mention au RCS de NANTERRE

154203A – LES ECHOS

BRAVAL Société par actions simplifiée au capital de 7.000 € Siège : 48 Avenue ROGER SALENGRO 92290 CHATENAY MALABRY 837615194 RCS de NANTERRE Par décision du président du 06/04/2018, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/03/2018 au 3 Avenue De la Division Leclerc Au Fil Des Sens 92160 ANTONY. Mention au RCS de NANTERRE.

154226A – LES ECHOS

DALET

SA - capital 7.188.800 €

Siège : 16, rue Rivay - 92300 LEVALLOIS PERRET

RCS NANTERRE 378 017 016

Le 30/03/2018, la société WINDCREST PARTNERS, administrateur de la société, a nommé en qualité de représentant permanent Mme Catherine GELLERT demeurant 750 Third Avenue, 33rd Floor, NEW YORK NY 10017 (Etat Unis), à compter du 1/04/2018, en remplacement de M Michael GELLERT. Modification au RCS de NANTERRE.

DISSOLUTIONS

154205B – LES ECHOS

FLBP CONSULTING
SASU au capital de 2000 €
40 rue des marchais, 92160 Antony
528331648 RCS Nanterre

Par décision de L'AGE en date du 09/04/2018 l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, Mme Gerard Christine 40 rue des marchais, 92160 ANTONY, pour sa gestion et décharge de son mandat,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Nanterre

154221B – LES ECHOS

CAB 75

SARL au capital de 10000,00 €
7 rue de l'Abbe Hazard, 92000 Nanterre
837762304 RCS Nanterre

Par décision de L'AGE en date du 31/03/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2018, nommé en qualité de liquidateur M. Khandija BERROUNA, 7 rue de l'Abbe Hazard, 92000 Nanterre et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Nanterre

154115A – LES ECHOS

REZIDOR RESORT FRANCE - SAS au capital de 37.000 € - **Siège social** : 49/51 Quai de Dion Bouton (92800) PUTEAUX - RCS NANTERRE 481 676 690 Aux termes d'une décision du 15/03/2018, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale REZIDOR RESORT FRANCE par RADISSON RESORT FRANCE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

154148A – LES ECHOS

TERRELL Société par actions simplifiée au capital de 200.000 € Siège : 11 Rue HEINRICH 92772 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX 387652316 RCS de NANTERRE Par décision de l'AGO du 24/03/2014, il a été décidé à compter du 06/04/2018 de : - nommer Commissaire aux comptes suppléant la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE - IGEC, SA au capital de 46.000 €, sise 22 rue garnier 92200 NEUILLY SUR SEINE N°662000512 RCS de NANTERRE représentée par LECLERC Pascal en remplacement de CORDIER JEAN PIERRE suite à sa révocation.Mention au RCS de NANTERRE

154155A – LES ECHOS

Par décision de l'associé unique du 28/11/2017, il a été décidé de augmenter le capital social de 3.996 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 15.996 €. Mention au RCS de NANTERRE

12097255W – LE PUBLICATEUR LEGAL

12097289 – LA VIE JUDICIAIRE

LJG CONSEIL m S.A.S. au capital de 500 € porté à 10.000 €, 28, rue des Courts Sillons, 94350 VILLIERS-SUR-MARNE, 813 789 757 RCS CRETEIL. En date du 31/1/2018, l'associé unique a décidé de remplacer à compter du 31/1/2018, la dénomination LJG CONSEIL par **TRANSITION ECO CONSEIL** ; d'ajouter le sigle : **TEC** et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts ; de transférer le siège au **9, boulevard Georges Méliès, 94350 VILLIERS SUR-MARNE** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ; d'augmenter le capital de 9.500 € par incorporation de réserves. Ancienne mention : Le capital est fixé à 500 €. Nouvelle mention : Le capital est fixé à 10.000 €.

153976A – LES ECHOS

SCI EDITA

Forme de la société au capital de 1524.49 euros
Siège social : 17 avenue du 8 mai 1945 - ZI de la Haie
94470 BOISSY-ST-LEGER
421 745 076 RCS CRETEIL
Le 30/06/2017, l'AGE a constaté, la réduction définitive du capital social, qui a été ramené de 1524.49 € à 1143.37 €. Modification au RCS de Créteil.

153989A – LES ECHOS

EDIL CONSTRUCTION

Forme de la société au capital de 50 000 euros
Siège social : 17 avenue du 8 mai 1945 - ZI de la Haie Griselée
94470 BOISSY-ST-LEGER
712 043 256 RCS CRETEIL
Le 30/06/2017, l'AGE a constaté que le capital social a été ramené de 50 000 à 37 500 euros. Modification au RCS de CRETEIL.

154047A – LES ECHOS

COLOR MOTIP 94 Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 € Siège : 23 Rue Sevin 94800 VILLEJUIF 835179383 RCS de CRETEIL Par décision de l'AGE du 30/03/2018, il a été décidé de changer la dénomination sociale qui devient FRANCE AUTO 94. Mention au RCS de CRETEIL

154048A – LES ECHOS

COLOR MOTIP 94 Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1.000 € Siège : 23 Rue Sevin 94800 VILLEJUIF 835179383 RCS de CRETEIL Par décision de l'AGE du 30/03/2018, il a été décidé de : - nommer Président M. MEDANE Abdelmalek 82 rue paul morin 92000 NANTERRE en remplacement de CHEBREC Madjid démissionnaire.Mention au RCS de CRETEIL

DISSOLUTIONS

154084B – LES ECHOS

AGENCE M.D GABORIT (A.M.D.G)

SARL au capital de 7622.45 €
15 rue de sévigné, 94370 SUCY-EN-BRIE 409226610 RCS Créteil
Par décision de L'AGE en date du 31/01/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/01/2018, nommé en qualité de liquidateur Mme maud GABORIT, 15 rue de sévigné, 94370 SUCY-EN-BRIE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Créteil

12096394W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SAS PENGO

SAS au capital de 2.000 €
Siège social :
120 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 94000 Créteil
808 441 125 RCS CRETEIL

Par décisions en date du 31/12/2017, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017 et sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur M. Zhe PENG, demeurant 120 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94000 Créteil. Le siège de liquidation est fixé au siège social.

Pour avis,
LE LIQUIDATEUR

12096394-2W – LE PUBLICATEUR LEGAL

SAS PENGO

SAS au capital de 2.000 €
Siège social :
120 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 94000 Créteil
808 441 125 RCS CRETEIL

Par décisions en date du 31/12/2017, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2017.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Créteil
LE LIQUIDATEUR

VENTE DE FONDS - GERANCE

OPPOSITIONS

12096800W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Par acte SSP en date du 28/02/2018 à La Défense, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement Vanves 2, le 28/03/2018, Dossier 2018 23991, référence 2018 A 02312,
La société SUEZ RV ILE DE France, SAS au capital de 9.046.234 euros, dont le siège social se situe 19 et 21, rue Emile Duclaux 92150 Suresnes, 662 014 489 RCS Nanterre a cédé à :

La société PROSERVE DASRI, SAS à associé unique au capital de 2.000.000 euros, dont le siège social se situe 185, rue de Bercy 75012 Paris, 832 336 077 RCS Paris

Les fonds de commerce de gestion de déchets d'activité de soins à risque infectieux, sis et exploités 19, rue Eugène Le Henaff 94400 Vitry-sur-Seine, moyennant le prix de 3.443.000 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 28/02/2018.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la correspondance au siège social du vendeur et pour la validité à l'adresse du fonds cédé. Pour avis.

AVIS DIVERS

VENTES AUX ENCHÈRES

12096903 – LA VIE JUDICIAIRE

Vente aux enchères publiques

L'adjudication aura lieu le :
jeudi 31 mai 2018 à 9 h 30

Au palais de justice de Créteil (94), rue Pasteur Valléry Radot :

EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT et UNE CAVE

Dans un ensemble immobilier sis à :
THIAIS (94)

285, avenue de Fontainebleau

Cadastré section D n° 72
Lot numéro cent neuf (109) :

Un appartement portant le n° 622, escalier 6, deuxième étage, composé de cinq pièces principales, comprenant : entrée, séjour double, trois chambres, salle de bains, WC, cuisine.

Le tout d'une superficie 81,58 m².

Lot numéro cent dix (110) :

Une cave portant le n° 58, au sous-sol.
Biens loués et occupés

À la requête du SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES de l'immeuble sis 285, avenue de Fontainebleau, (94320) THIAIS, représenté par son Syndic en exercice, le Cabinet ALTICE, SAS au capital social de 117.000 €, immatriculée sous le n° 351 094 883 au RCS de Créteil, ayant son siège social sis 28 B, rue Jean Jaurès, (94800) VILLEJUIF, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, dûment habilité à poursuivre la vente par décision de l'assemblée Générale des copropriétaires dudit immeuble en date du 2 avril 2014 - résolution n° 22, ayant pour avocat **Maître Alain CROS**, avocat au barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 15.000 € (quinze mille euros)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de Créteil.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 € à l'ordre du bâtonnier

Fait et rédigé à Créteil, le 5 avril 2018, par l'avocat poursuivant.

Signé : Maître Alain CROS

S'adresser pour tous renseignements :

1) **Maître Alain CROS**, avocat au barreau du Val-de-Marne, 6, place Salvador Allende, (94000) CRETEIL, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. **Tél. : 01 49 80 48 82.**

2) Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Créteil, où le cahier des conditions de vente est déposé les lundi et mardi

3) Sur les lieux, pour visiter où une visite sera organisée le **mardi 22 mai 2018 de 11 heures à 12 heures.**

4) Sur Internet : www.vlimmo.fr.

12096951 – LA VIE JUDICIAIRE

Vente aux enchères publiques sur licitation

L'adjudication aura lieu le :
jeudi 17 mai 2018 à 9 h 30

Au palais de justice de Créteil (94), rue Pasteur Valléry Radot :

EN UN SEUL LOT

UNE PROPRIETE JARDIN et GARAGE

Le bien immobilier, sis à :
VILLIERS-SUR-MARNE (94)

8, rue Jean Moulin et avenue Médéric sans numéro

Cadastré section AN n° 178 lieudit "rue Jean Moulin n° 8 et avenue Médéric sans numéro" pour 3 a 66 ca, consistant en :

Une propriété élevée de plain-pied comprenant : quatre pièces principales, cuisine. **Jardin. Garage.**

Cette vente a lieu à la requête de Monsieur Antonio Luis VALENCA, né le 18 décembre 1960 à Troviscoso (Portugal), demeurant 12, avenue du Maréchal Mortier, (94510) La Queue-en-Brie, ayant pour avocat, **Maître Evelynne BOCCALINI**, avocat au barreau du Val-de-Marne.

MISE A PRIX : 250.000 € (deux cent cinquante mille euros)

Avec faculté de baisse du 1/3 puis de la 1/2 faite d'enchère

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance de Créteil.

CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 25.000 € à l'ordre du Bâtonnier

Fait et rédigé à Bonneuil-sur-Marne, le 30 mars 2018 par l'avocat poursuivant.

Signé Maître Evelynne BOCCALINI, avocat.

S'adresser pour tous renseignements :

A **Maître Evelynne BOCCALINI**, membre du cabinet ABM DROIT ET CONSEIL, avocat au barreau du Val-de-Marne, port de Bonneuil, 14, route du Moulin Bateau, (94380) BONNEUIL-SUR-MARNE, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

A **Maître Patrick VARINOT**, avocat au barreau du Val-de-Marne, 166 bis, grande rue Charles de Gaulle, (94130) NOGENT-SUR-MARNE, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente. **Tél. : 01 48 71 03 78.**

Au greffe des criées du tribunal de grande instance de Créteil, où le cahier des conditions de vente est déposé.

Sur les lieux, où une visite sera organisée.

Sur Internet : www.vlimmo.fr.

DIVERS

MODIFICATIONS PERSONNES PHYSIQUES

153634A – LES ECHOS

M. Alix YANGBA KOKOYO, né le 10/01/1985 à Bangassou (République Centrafricaine demeurant Chez Mme LANGA 2 rue Alfred LEBIDON 94600 CHOISY-LE-ROI, agissant tant en son nom personnel qu'aux noms de ses enfants mineurs Dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique, celui de KOKOYO ALIX.

95 • VAL-D'OISE

SOCIETES

CONSTITUTIONS

12097014 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Aux termes SSP à Montevran du 6/04/2018, il a été constituée une société. **Forme : S.A.R.L. Dénomination : CLUB-MEJ. Siège :** 28, avenue Gabriel Péri, 95100 ARGENTEUIL. **Capital :** 10.000 €. **Objet :** la gestion et l'exploitation directe ou indirecte, notamment par contrat de location-gérance de commerce de restauration à service rapide à enseigne QUICK **Durée :** 99 ans. **Gérance :** Mme Véronique MEJATI ALAMI, 30, rue du Bichere 77144 Montevran. **Immatriculation :** au RCS de Pontoise. Pour avis. La gérance.

12096220W – LE PUBLICATEUR LEGAL

Constitution le 23/03/2018 de la SAS au capital de 1.000 € SAS PROS TEAM DENIM Siège : Centre Commercial 3 Fontaines 95000 CERGY. **Objet :** Vente d'articles de sport. **Président :** M. Azouaou AISSANI, 1 Bis Bld Marcel Perdereau 91200 Athis-Mons. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Pontoise.

147693A – LES ECHOS

Par ASSP le 09/03/2018, il a été constitué la SASU :

JB DRIVER

Capital : 1 €. **Objet :** Activité de transport de personne en Voiture de Transport avec Chauffeur, location, achat et vente des véhicules. Siège : 46 bis Rue de Paris 95570 MOISSELLES. **Président :** COBITTE Jean-baptiste demeurant 46 BIS Rue de Paris 95570 MOISSELLES. **Durée :** 99 ans. Au RCS de PONTOISE

147698A – LES ECHOS

Par ASSP du 10/03/18, il a été constitué une SAS dénommée JUST GET BETTER#LECOACHORANGE. **Capital :** 100 €. **Siège social :** 12b av des coteaux 95000 Boiesmont. **Objet :** coaching sportif personnalisé. **Président :** M. Charles ETAME YESCOT, 12b av des coteaux 95000 Boiesmont. Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Durée :** 99 ans. **Immatriculation au RCS de PONTOISE.**

151862A – LES ECHOS

Par acte S.S.P du 28/03/2018, avis est donné de la constitution de la SASU : **LE MOSAIQUE** au capital de 1000 €. **Siège Social :** 79, Rue Edouard Vaillant 95870 Bezons. **Objet :** Restauration rapide sur place et à emporter. **Durée** 99 ans. **Présidente :** Mme. BEN HAJ Nada ép ALAB. Demeurant : 6 rue Danielle Mitterrand 95870 Bezons. RCS Pontoise.

152372A – LES ECHOS

Par acte ssp du 10/03/2018, il a été constitué une SARL à associé unique

Dénomination :

T F CONSTRUCTION

Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Siège social : 7 rue des Myosotis 95100 ARGENTEUIL
Objet : Entreprise générale de bâtiment, étanchéité, import-export, achat-vente location matériels de construction.
Gérant : M. TURHAN Tayyar au 21 avenue Karl Marx 93000 BOBIGNY
Immatriculation au RCS de PONTOISE

152698A – LES ECHOS

Suivant un acte ssp en date du 15/03/2018, il a été constitué une SASU

Dénomination :

ES TRANSPORTS

Siège social : Espace Godard - Rn370 95500 GONESSE
Capital : 1500 €
Objet : exploitation de véhicule de transports avec chauffeurs
Durée : 99 ans
Président : M. ELAFIFY El Said 38 Rue Lenain De Tillemont 93100 MONTREUIL
Cession d'actions : AGREMENT
Immatriculation au RCS de PONTOISE

152930A – LES ECHOS

Par acte SSP du 01/04/2018, il a été constitué une SASU dénommée DS TANSAC IMMO. **Siège :** 27 avenue des Amançadiers 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÉT. **Capital :** 100 €. **Objet :** toute transaction d'achat, de vente, de location sur immeubles ou fonds de commerce, gestion immobilière. **Président :** M. Daniel SOUFFRIT, 27 Avenue des Amançadiers 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÉT. **Durée :** 99 ans. RCS PONTOISE

152952A – LES ECHOS

Suivant un acte ssp en date du 27/03/2018, il a été constitué une SASU

Dénomination :

ATLAS 2F

Siège social : 30 Rue D'aulnay 95500 GONESSE
Capital : 500 €
Objet : vtc véhicule de tourisme avec chauffeur-location des véhicules neuf et occasion -nettoyage et entretien courant
Durée : 99 ans
Président : M. ZERROUK HAMD 15 Rue Jacques Decour 95140 GARGES-LES-GONESSE
Immatriculation au RCS de PONTOISE

152957A – LES ECHOS

Suivant un acte ssp en date du 15/03/2018, il a été constituée une SASU

Dénomination :

AMIR DRIVE

Siège social : 7, Rue De Rethondes 95100 ARGENTEUIL
Capital : 1000 €
Objet : la conduite, l'exploitation et la location de voiture avec chauffeur (vtc).
Durée : 99 ans
Président : M. EL - KHAZLI Adil 7, Rue De Rethondes 95100 ARGENTEUIL
Cession d'actions : Soumise à agrément
Immatriculation au RCS de PONTOISE

153006A – LES ECHOS

Suivant un acte ssp en date du 03/04/2018, il a été constitué une SCI

Dénomination :

BIL IMMO

Siège social : 5 Allée De La Houidiarde 95470 VEMARS
Capital : 1000 €
Objet : l'acquisition d'immeubles bâtis en vue de leur exploitation par voie de location
Durée : 99 ans
Gérant : M. BILONGO Victoire 5 Allée De La Houidiarde 95470 VEMARS

Cession de parts sociales : Les parts sont librement cessibles entre associés : elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement de la gérance
Immatriculation au RCS de PONTOISE

153349A – LES ECHOS

Par acte SSP du 04/04/2018 il a été constitué une SASU dénommée :

S.A.T 95

Siège social : 6 RUE DU BAS PERREUX 95200 SARCELLES. **Capital :** 6.000 €. **Objet :** TRAVAUX DE MACONNERIE GENERALE. **Président :** M TURAN AHMET, 83 RUE MEDERIC 92250 LA GARENNE COLOMBES. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PONTOISE.

153872A – LES ECHOS

Suivant un acte ssp en date du 05/04/2018, il a été constitué une SASU

Dénomination :

TKFÉ

Siège social : 1 Rue Gascogne 95200 SARCELLES
Capital : 1800 €
Objet : transport publics routier de marchandises ou location de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés exclusivement à l'aide de véhicule n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé.
Durée : 99 ans
Président : Mme NOEL ÉPOUSE NEASSE JUNETTE 1 Rue Gascogne 95200 SARCELLES
Cession d'actions : LIBRE
Immatriculation au RCS de PONTOISE

153992A – LES ECHOS

Par acte SSP du 02/04/2018 il a été constitué une SARL dénommée : LATELIERS **Siège social :** 54 rue d'apluches 95310 ST OUEN L AUMONE **Capital :** 20.000 € **Objet :** Toutes prestations de services aux entreprises dans le domaine du nettoyage textile **Gérant :** M. ATROU Lachen 10 Place SAVORGNANT DE BRAZZA 78300 POISSY **Durée :** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PONTOISE

154016A – LES ECHOS

Par acte SSP du 20/03/2018 il a été constitué une SASU dénommée :

SC BAT

Siège social : 25 Boulevard Jeanne D'arc 95100 ARGENTEUIL. **Capital :** 200 €. **Objet :** Rénovation entretien constructions et d'une façon générale tous travaux relatifs aux métiers du bâtiment. **Président :** Mme DUDZINSKI Laetitia, 24 rue de Balmont 95100 ARGENTEUIL. **Durée :** 99 ans. **Immatriculation au RCS de PONTOISE.**

154097A – LES ECHOS

Suivant un acte ssp en date du 27/03/2018, il a été constitué une SCI

Dénomination :

SCI LOUISE

Siège social : 17/19 Avenue Du Général De Gaulle 95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
Capital : 1000 €
Objet : l'acquisition, la construction, la location, la sous-location, l'administration, de tout immeuble
Durée : 99 ans
Gérant : M. AISSAOUI Mohammed 17/19 Avenue Du Général De Gaulle 95230 SOISY-SOUS-MONTMORENCY
Cession de parts sociales : libre
Immatriculation au RCS de PONTOISE

MODIFICATIONS

12096388W – LE PUBLICATEUR LEGAL

CHROMALLOY FRANCE

SAS au capital de 3.345.000 €
<

153874A – LES ECHOS

VALTALIS

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €

Siège social : 29, allée du Practice
95490 VAUREAL
792 006 892 RCS PONTOISE

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique en date du 5 avril 2018 :

- le capital social a été augmenté d'une somme de 2.500 € pour être porté à 12.500 €
- le Cabinet MAZA-SIMOENS à OULLINS (69600) 26, rue Raspail a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes et ce à compter du même jour.

154028A – LES ECHOS

SAMADJ SERVICES

SARL au capital de 1.000 €

Siège : 124 RUE HENRI BARBUSSE
95100 ARGENTEUIL
834390221 RCS de PONTOISE

Par décision de l'AGE du 13/03/2018, il a été décidé de transférer le siège social au 19 RUE THEOPHILE GAUTIER 93240 STAINS. Radiation au RCS de PONTOISE et ré-immatriculation au RCS de BOBIGNY

154062A – LES ECHOS

CABINET DU DOCTEUR CHRISTIAN CHAUVIN Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à capital variable au capital de 91.000 € Siège : 9 Avenue LOUIS ARMAND 95120 ERMONT 793533175 RCS de PONTOISE Par décision de l'AGE du 15/03/2018, il a été décidé de augmenter le capital social de 169.000 € par apport en incorporation de réserve, le portant ainsi à 260.000 €. Mention au RCS de PONTOISE

154102A – LES ECHOS

SCM MEDICALE FOCH

SCM au capital de 900 €

Siège social : 84 rue du MI Foch,
95620 Parmain
350 912 424 RCS de Pontoise

L'AGE du 31/01/2018 a nommé en qualité de gérant M. GARCETTE GEOFFROY, demeurant 6 Villa des Lierres, 94170 Le Perreux-sur-Marne en remplacement de M. PREVOT REMI, à compter du 01/04/2018.

Modification au RCS de Pontoise

DISSOLUTIONS

152280A – LES ECHOS

SARL J A C

SARL au capital de 8.000 €

Siège : 238 ROUTE D ENGHEN 95100 ARGENTEUIL
801520883 RCS de PONTOISE

L'AGE du 15/03/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/03/2018, a été nommé Liquidateur Mr DA COSTA VARELA Jose Antonio, demeurant 37 avenue Gallieni 93800 Epinay Sur Seine. Le siège de la liquidation a été fixé au 238 ROUTE D'ENGHEN 95100 ARGENTEUIL.

Mention sera faite au RCS de PONTOISE

152297A – LES ECHOS

BEST AUTO

SARL au capital de 8.000 €

Siège : 128 AVENUE GABRIEL PERI
95870 BEZONS
800904013 RCS de PONTOISE

L'AGE du 31/12/2017 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2017, a été nommé Liquidateur Mr CONSTANTIN Tibi, demeurant 32 rue des Epinay 95360 Montmagny. Le siège de la liquidation a été fixé au 128 avenue Gabriel Péri 95870 Bezons.

Mention sera faite au RCS de PONTOISE

152657A – LES ECHOS

SENS TRANSPORT

SARL au capital de 6.000 €

Siège : 58 AVENUE DES BLEUETS
95500 GONESSE
818844250 RCS de PONTOISE

Par AGE du 02/01/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 02/01/2017. M. HANOUCHE Nabil demeurant 58 Avenue Des Bleuets 95500 GONESSE a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à

l'adresse du liquidateur ci-dessus, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Mention au RCS de PONTOISE

152663A – LES ECHOS

SENS TRANSPORT

SARL au capital de 6.000 €

Siège : 58 AVENUE DES BLEUETS
95500 GONESSE
818844250 RCS de PONTOISE

Par AGE du 31/01/2017, il a été approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur M. HANOUCHE Nabil demeurant 58 Avenue Des Bleuets 95500 GONESSE pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 31/01/2017. Radiation du RCS de PONTOISE

152891A – LES ECHOS

LES PROS

SARL au capital de 8000 €

Siège social : 4 rue Degas 95120 ERMONT
808 106 967 RCS PONTOISE

Par AGE du 09/04/2018, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 09/04/2018. M. Ali TRIAA demeurant 4 rue Degas 95120 ERMONT a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social.

L'AGE du 09/04/2018 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture définitive de la liquidation à compter du 09/04/2018.

Radiation du RCS de PONTOISE

153455A – LES ECHOS

ASC

EURL au capital de 8.000 €

2 place des Colonnes
95800 CERGY
RCS PONTOISE 819 675 778

Suite A.G.E. du 01/03/2018 :
Dissolution de la société à compter du 01/03/2018

Liquidateur : M. KUMARATHASAN Gowtham, 2 place des Colonnes, 95800 CERGY

Le siège de liquidation et la correspondance sont fixés au siège social.

Dépôt légal au G.T.C. de PONTOISE.

154116A – LES ECHOS

ANYSKILLS

EURL au capital de 1.500 euros

Siège social : 26 rue Pierre CURIE – 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES
507 548 279 RCS PONTOISE

Par décisions de l'associée unique du 31/12/2017, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Mme Cécile SIMONNEAU demeurant 26 rue Pierre CURIE – 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES, a été nommée liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 26 rue Pierre CURIE – 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES. Modification au RCS de PONTOISE.

DIVERS

152305A – LES ECHOS

Dans l'annonce publiée dans le journal Les Echos datant du 08/03/2018, concernant la société MAGIC DECO, il convient de lire l'additif suivant : d'adoindre à l'activité : Assemblage de meubles.

VENTE DE FONDS - GERANCE

OPPOSITIONS

154141B – LES ECHOS

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 29/01/2018 enregistré le 13/02/2018 au Service des Impôts des Entreprises de SIE ERMONT, bordereau numéro 2018/124, case numéro 2, la société SARL HARMONY COIFFURE ET BEAUTE, au capital de 8000 €, immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 439649807, domiciliée 1 RUE DE LA LIBERATION 95740 FREPILLON représentée par MME TORRES HERMINIA, **a cédé à la société SAS LEONARD COIFFURE**, au capital de 1 €, immatriculée au RCS de

PONTOISE sous le numéro 83307374, domiciliée 1 RUE DE LA LIBERATION 95740 FREPILLON représentée par MR LEONARD JEAN LUC, **un fonds de commerce de COIFFURE** sis et exploité 1 RUE DE LA LIBERATION, 95740 FREPILLON, comprenant Eléments Incorporels : la clientèle et l'achalandage y attaché l'enseigne et le nom commercial Eléments Corporels : le matériel et le mobilier servant à son exploitation décrits et estimé article par article dans un état dressé par les parties à la date de ce jour qui demeurera ci joint et annexé et après avoir été certifié véritable par lesdites parties. Le droit à la ligne téléphonique portant le numéro 01 39 60 25 12 .

L'entrée en jouissance a été fixée au 29/01/2018.

La présente vente est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 60000 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions élection de domicile est faite tant pour la correspondance et la renvoi des pièces que pour la validité à 1 RUE DE LA LIBERATION - 95740 FREPILLON.

Pour unique insertion

UNIQUE GÉRANCE

152996A – LES ECHOS

Suivant acte ssp en date du 05/04/2018 La société GAT, SAS au capital de 1403904 €, RCS CRETEIL 44 Avenue Du General De Gaulle 94240 L'HAY LES ROSES, représentée par GIE GESCOU a donné en location gérance à M. BOUDALIA AMMAR 7 Allée Paul Cezanne 95100 ARGENTEUIL RCS 48299044700021, un fonds de commerce de 003662 sis et exploité au 7 Allée Paul Cezanne 95100 ARGENTEUIL, pour une durée allant du 01/03/2018 au 01/04/2018

153394A – LES ECHOS

Suivant acte ssp en date du 06/04/2018 M. PURSUN KESWARPARASAD, demeurant 1 Allée La Fossette 93290 TREMBLAY EN FRANCE a donné en location gérance à M. ROUANIA MAXIMIN 19 Rue Modigliani 95120 ERMONT, un fonds de commerce de TAXI PARISIEN N°14136 sis et exploité au 19 Rue Modigliani 95120 ERMONT, pour une durée allant du 01/05/2018 au 30/04/2019 renouvelable par tacite reconduction

153752A – LES ECHOS

Suivant acte ssp en date du 21/03/2018 La société TAXIS BLOC, au capital de 38000 €, RCS BOBIGNY 46 Avenue Du Président Wilson 93210 LA PLAINE SAINT DENIS, représentée par JACQUES CHALOPIN a donné en location gérance à la société EIFFEL TAXI, SASU au capital de 500 €, RCS PONTOISE 43 Avenue De Verdun 95460 EZANVILLE, représentée par ERRAJI ISAAC, un fonds de commerce de taxi parisien sis et exploité au 43 Avenue De Verdun 95460 EZANVILLE, pour une durée allant du 21/03/2018 au 21/03/2019 renouvelable par tacite reconduction

DIVERS

MODIFICATIONS PERSONNES PHYSIQUES

12097225 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Le Directeur de la DNID, Les Ellipses, 3, avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice Cedex, curateur de la succession de M. FINCK Pierre, décédé le 15/2/2014 à Soisy-sous-Montmorency (95) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TGI. Réf. 9938019774/PB.

12097308 – LE PUBLICATEUR LEGAL

Le Directeur de la DNID, Les Ellipses, 3, avenue du chemin de Presles, 94417 Saint-Maurice Cedex, curateur de la succession de Mme DESMICHEL Claudine, décédée le 7/2/2014 à Eaubonne (95) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 9938015020/MT.

BILANS - COMPTES ANNUELS

12093579 – LE PUBLICATEUR LEGAL

KEPLER CHEUVREUX

SA à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 54.744.920 euros
Siège social : 112, avenue Kléber – 75116 PARIS
413 064 841 R.C.S. Paris
Exercice social du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017
Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 7 mars 2018

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)	2017	2016	Annexes
Caisse, Banques centrales, C.C.P	12	16	
Créances sur les établissements de crédit	48.409	35.832	3.1
Opérations avec la clientèle	1.595	2.649	3.3
Obligations et autres titres à revenu fixe	960	644	3.4
Actions et autres titres à revenu variable	113.699	31.336	3.5
Parts dans les entreprises liées	40.215	38.267	3.6
Immobilisations incorporelles	6.188	4.763	3.7
Immobilisations corporelles	1.593	1.102	3.7
Comptes de négociation et règlement (*)	160	6.879	3.8
Autres actifs	28.053	46.716	3.9
Comptes de régularisation	22.469	13.047	3.10
Total du bilan	263.354	181.251	

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)	2017	2016	Annexes
Dettes envers les établissements de crédit	78.964	34.335	3.1
Dettes envers la clientèle	1.253	0	3.3
Dettes représentées par un titre	255	1.608	3.2
Autres passifs	64.022	48.830	3.9
Compte de régularisation (*)	29.956	9.974	3.10
Compte de négociation et de règlement (*)	154	14.205	3.8
Provisions	9.657	9.238	3.11
Capitaux propres	79.092	63.061	3.12
Capital souscrit	54.745	54.745	
Primes d'émission	25.907	25.866	
Reserves	-248	-687	
Report à nouveau (+/-)	-17.219	-23.943	
Résultat de l'exercice (+/-)	15.907	7.080	
Total du Bilan	263.354	181.251	

(*) Comme expliqué dans la note 2.11 changement de méthodes comptables et comparabilité des comptes, les postes comptes de négociation rounding et comptes de régularisation ont fait l'objet d'un changement de méthode comptable.

Hors bilan (en milliers d'euros)	2017	2016
Engagements donnés		
1 Engagements de financement (*)	66.263	43.838
2 Engagements sur titres (**)	113.683	31.302
3 Devises à livrer (***)	6.888	
Engagements reçus		
1 Engagements de financement (***)	215.707	261.548
2 Engagements sur titres (**)	184	1.596
3 Devises à recevoir (****)	6.836	

(*) ces engagements donnés correspondent aux contrats en cours pour l'activité Equity Line. L'engagement est valorisé en tenant compte d'un prix d'exercice basé sur un cours de bourse moyen pondéré. (**) ces engagements correspondent aux titres à livrer ou à l'engagement à payer dans le cadre du service à règlement différé. (***) ces engagements reçus correspondent à la partie non tirée de lignes de crédit confirmées et aux lettres de garanties émises par des établissements de crédit au bénéfice de la Société. (****) ces engagements correspondent à une opération de couverture à terme eur/chf.

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)	2017	2016	Annexes
1 + Intérêts et produits assimilés	151	35	
2 - Intérêts et charges assimilés	-1.805	-1.627	
3 + Revenus des titres à revenu variable	0	1	
4 + Commissions (produits)	236.873	207.693	
5 - Commissions (charges)	-62.480	-53.961	
6 +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	905	575	
7 +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0	6	
8 + Autres produits d'exploitation bancaire	2		
10 Produit net bancaire	173.646	152.722	3.15
11 - Charges générales d'exploitation	-153.581	-144.884	3.16
12 - Dotations aux amortissements et dépréciations incorporelles et corporelles	-3.511	-2.914	
13 Résultat brut d'exploitation	16.553	4.924	
14 - Coût du risque	39	2.120	3.17
15 Résultat d'exploitation	16.592	7.044	
16 +/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	-3	3.18
17 Résultat courant avant impôt	16.592	7.041	
18 +/- Résultat exceptionnel	68		3.20
19 Impôt sur les bénéfices	-752	39	3.19
20 RESULTAT NET	15.907	7.080	

ANNEXE : 1 CADRE JURIDIQUE – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : 1.1. CADRE JURIDIQUE : KEPLER CHEUVREUX est une Entreprise d'investissement exerçant ses activités de prestations de services d'investissements sous la forme d'une Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 54.744.920 euros à fin 2017 dont le siège social est sis au 112, avenue Kléber à Paris (France). Elle est immatriculée auprès du Registre de commerce de Paris sous le n° B 413 064 841. Son premier Actionnaire est la Société de droit luxembourgeois KEPLER HOLDING S.A. La Société exerce ses activités dans le cadre du passeport européen, au sein de succursales implantées à Amsterdam, Francfort, Londres, Madrid, Milan, Oslo, Bruxelles, Stockholm et Vienne, ainsi que dans ses filiales basées à Eysins (3), Paris (1), Londres (1) et New-York (1). **FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE :** L'année 2017 a été marquée par : les entrées au capital de SWEDBANK au mois de juin et de BELFIUS au mois de novembre ; la création de succursales : deux nouvelles succursales de KEPLER CHEUVREUX intervenant dans le cadre du passeport européen ont été créées à Oslo et Bruxelles ; le changement de gouvernance : La Société a changé de gouvernance par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 27 octobre 2017 et est maintenant une Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance. A cette occasion, l'équipe de management a évolué, notamment avec la nomination de M. Guillaume CADLOU en tant que Président du Directeur ; l'extension des agréments de KEPLER CHEUVREUX : La Société a obtenu fin 2017, une extension de son agrément lié aux activités en compte propre (négociation pour compte propre, placement garanti et prise ferme). Cette extension a été accordée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution dans le cadre des services fournis aux clients, à l'exclusion des activités pour compte propre de l'établissement. Ainsi, les limites fixées précédemment par l'ACPR et encadrant ces activités ont été supprimées. Une extension d'agrément pour l'exploitation d'un OTF a également été demandée à l'ACPR fin 2017 dans le cadre de l'évolution réglementaire liée à l'entrée en vigueur de la Directive 2014/65/UE dite « MIFID 2 » (l'agrément a été accordé par l'ACPR début janvier 2018). **2. METHODES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION :** Le bilan et le compte de résultat présentés ont été établis en milliers d'euros conformément aux principes comptables généralement admis en France. Ils intègrent les comptes des succursales après élimination des comptes et écritures inter-entités. L'intégration des comptabilités locales tenues en devises entraîne le calcul d'un écart de conversion. Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC 2002-04. **2.1. CREAN- CES ET DETTES : Créances :** Ce poste recouvre l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur des établissements de crédit, à l'exception de celles matérialisées par un titre au sens de l'article 1 du règlement du CRB n° 90-01 du 23 février 1990. Figurent également à ce poste les valeurs reçues en pension, quand que soit le support de l'opération, et les créances se rapportant à des pensions dites livrées sur titres au sens de l'article 5 du règlement du CRB n° 89-07 du 26 juillet 1989, lorsque ces opérations sont effectuées avec des établissements de crédit. **Reconnaissance des revenus, des activités à facturation :** Les principes de reconnaissance des revenus des activités à facturation du Groupe reposent sur la traduction comptable de l'application des contrats signés et des opérations réalisées sur la base des faits générateurs concernés. KEPLER CHEUVREUX enregistre en résultat les produits et les charges de commission sur prestations de service en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent : • Les commissions rémunérant l'exécution continue de l'activité de Recherche (« unbundling ») sont comptabilisées sur la base des encaissements effectivement reçus ou confirmés par écrit de la part des clients au plus tard le dernier jour de l'exercice. • Les commissions rémunérant l'exécution continue ou ponctuelle d'un contrat relatif aux activités de CORPORATE FINANCE sont enregistrées de façon proratisée sur la durée des services rendus ou selon les dispositions contractuelles. Les produits à recevoir existants à la fin de l'exercice font l'objet d'une analyse individuelle et des dépréciations peuvent éventuellement être comptabilisées. Des analyses sont menées régulièrement sur les créances à recouvrer, en particulier lors des clôtures comptables. Lorsque des indices de non recouvrement de tout ou partie d'une créance apparaissent (notamment ; difficultés financières identifiées, mise en redressement ou liquidation judiciaire), la créance concernée est déclassée en créance douteuse. Une provision pour dépréciation est alors comptabilisée sur la base d'une estimation des risques de perte partielle ou totale sur cette créance compte tenu de chaque cas particulier (principal et intérêts). Dès lors qu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue (société dissoute par exemple), la créance est alors comptabilisée en perte sur créance irrécouvrable et les éventuelles dépréciations correspondantes sont reprises. **Dettes :** Ce poste recouvre les dettes, au titre d'opérations bancaires, à l'égard d'établissements de crédit. **2.2. COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT :** Ce poste recouvre les comptes de négociation et de règlement qui enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte propre uniquement pour les opérations autorisées (les ETF), et les opérations de livraison et de règlement non encore dénoués sur ces opérations. Sur le marché au comptant français, la date de transfert de propriété est la date de négociation. Lorsque la date de transfert de propriété est postérieure à la date de négociation, les titres sont dans l'intervalle inscrits au hors bilan. **2.3. TITRES : Titres de participation :** Les titres de participation sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Société notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle. Ces titres sont enregistrés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus. A la clôture de l'exercice, ces titres figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. **Actions et autres titres à revenu variable :** Ce poste recense les actions et autres titres à revenu variable au sens de l'article 1 du règlement du CRB n° 90-01 du 23 février 1990, en particulier, les titres de l'activité de portefeuille figurent dans ce poste. Les titres détenus par le membre de marché dans le cadre d'opérations réputées à règlement différé y sont inscrits. **2.4. IMMOBILISATIONS :** Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon le mode linéaire au prorata temporis sur la durée de vie estimée des biens. Les durées retenues sont : **Immobilisations incorporelles :** – Logiciels (hors logiciels grand public) : 3 ans ; Linéaire. **Immobilisations corporelles :** – Informatique : 3 ans ; Linéaire. – Téléphone : 5 ans ; Linéaire. – Mobilier : 5 ans ; Linéaire. – Matériel de bureau : 5 ans ; Linéaire. – Agencements et Installations : 10 ans ; Linéaire. **2.5. COMPTABILISATION DES CHARGES ET PRODUITS :** Les charges et produits sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices. Les courtages et commissions sont comptabilisés aux dates de réalisation des opérations pour leur montant net de remises. Les revenus d'actions sont enregistrés lors de leurs encaissements. Les résultats des opérations de transaction sur titres correspondent à la somme des écarts positifs ou négatifs réalisés au cours de la période ou constatés à la clôture de l'exercice. Les coûts engagés au titre d'une ouverture du capital sont directement imputés sur la prime d'émission lors de la réalisation de l'opération. **2.6. ENGAGEMENTS HORS BILAN :** Les engagements reçus ou donnés en faveur de tiers sont inscrits en hors bilan. **2.7. PROVISIONS :** Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Les provisions pour risques correspondent notamment à l'évaluation des risques identifiés au titre des litiges en cours. Les provisions pour charges correspondent aux engagements sociaux liés aux avantages postérieurs à l'emploi (provision retraite). **2.8. AVANTAGES DU PERSONNEL :** Les avantages du personnel se regroupent en quatre catégories : • Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation et les primes et bonus payés dans les douze mois de l'exercice. • Les avantages à long terme (médaillon du travail, primes et rémunérations payable douze mois ou plus après la clôture de l'exercice) ; • Les indemnités de fin de contrat de travail ; • Les avantages postérieurs à l'emploi (Indemnités de départ à la retraite, retraites et avantages aux retraités). **Avantages postérieurs à l'emploi :** Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou à prestations définies. Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation de la Société se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement de la Société sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice. Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels la Société s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme. Une provision est enregistrée au passif du bilan en « Provisions » (cf. § 2.7) pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaire, de taux d'actualisation et d'inflation. Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes répondant à la définition d'actifs du régime, la provision destinée à couvrir les engagements concernés est diminuée de la juste valeur de ces fonds. **2.9. PERIMETRE DE COMBINAISON :** Les résultats nets de chacune de ces succursales font partie intégrante des comptes de KEPLER CHEUVREUX au 31 décembre 2017 et sont exprimés en milliers d'euros : KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Londres : 3.160. KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Francfort : 508. KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Milan : 368. KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Madrid : 251. KEPLER CHEUVREUX, Succursale d'Amsterdam : 245. KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Stockholm : 174. KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Vienne : 45. KEPLER CHEUVREUX, Succursale de Bruxelles : 1. KEPLER CHEUVREUX, Succursale d'Oslo : 24. Le regroupement des comptes français, italiens, espagnols, anglais, néerlandais, allemands, autrichiens, suédois norvégiens, belges et suisses est effectué par neutralisation des opérations inter-sociétés. Les conversions des comptes des succursales hors zone Euro sont réalisées selon la méthode du cours de clôture. Les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture et les comptes de résultat au cours moyen. **2.10. RESULTAT PAR ACTION ET RESULTAT DILUE PAR ACTION :** La détermination du résultat par action et du résultat dilué par action correspond au résultat du rapport

entre le résultat par action de la Société (respectivement le résultat dilué par action de la Société) et le nombre d'actions émises de la Société (respectivement le nombre d'actions et d'options sur actions émises de la Société). **2.11. CHANGEMENTS DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES** : Les méthodes comptables retenues pour la présentation des comptes sont restées inchangées cette année à la seule exception du compte de négociation et règlement. **Compte de négociation et règlement** : Les postes comptes de négociation et de règlement contiennent principalement des opérations avec PAREL. En 2017, le groupe a décidé de modifier sa méthode comptable d'enregistrement des opérations inscrites au poste négociation et règlement. Les opérations sur positions en suspens pour lesquelles la contrepartie a été identifiée dans les deux jours ouvrés suivants la clôture ne sont plus considérées en suspens dans les comptes de la période. Ces opérations sont donc exclues du compte de négociation et règlement et intégrées à la trésorerie générée par les opérations de bourse. Cette présentation reflète mieux la réalité économique car ces positions sont en réalité apurées au moment de la clôture. Le passage entre les états financiers publiés et la situation proforma est présenté ci-dessous :

ACTIF (en milliers d'euros)	2016 Proforma	Changement de Méthode	2016 Publié
Compte de négociation et règlement	0	-6.879	6.879
Compte de régularisation			13.047
PASSIF (en milliers d'euros)	2016 Proforma	Changement de Méthode	2016 Publié
Compte de négociation et règlement	3	-14.202	14.205
Compte de régularisation	17.297	7.323	9.974

3. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ET INFORMATIONS DIVERSES : **3.1. CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT** : Actif : Opérations de trésorerie banque : **31 décembre 2017** : 48.409 ; **31 décembre 2016** : 35.832. **Total** : **31 décembre 2017** : 48.409 ; **31 décembre 2016** : 35.832. A l'actif, les créances sur les établissements de crédit représentent principalement les liquidités disponibles en banque. **Passif** : Comptes et emprunts au jour le jour : **31 décembre 2017** : 78.964 ; **31 décembre 2016** : 34.335. **Total** : **31 décembre 2017** : 78.964 ; **31 décembre 2016** : 34.335. Le solde des comptes et emprunts au jour le jour représente principalement une dette financière envers un établissement de crédit pour 78 millions d'euros, à échéance inférieure à un an. La variation du poste « comptes et emprunt au jour le jour » correspond à la variation d'utilisation d'une ligne de crédit confirmée qui servent à refinancer la position de titres éligibles au SRD. **3.2. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE** : Au 31 décembre 2017, les dettes représentées par un titre s'élevaient à 255 millions d'euros. Il s'agit de dettes comptabilisées dans le cadre de la vente à découvert relative à l'activité Service à Règlement Différé. **3.3. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE** : Actif : Créances commerciales brutes (A) : **31 décembre 2017** : 1.706 ; **31 décembre 2016** : 2.782. Dont créances douteuses : **31 décembre 2017** : 125 ; **31 décembre 2016** : 152. Dépréciation (B) : **31 décembre 2017** : -111 ; **31 décembre 2016** : -133. **Opérations avec la clientèle (A-B)** : **31 décembre 2017** : 1.595 ; **31 décembre 2016** : 2.649. Les créances sur la clientèle représentent les factures émises au titre des activités facturables de CORPORATE FINANCE sur sociétés industrielles et commerciales. **Passif** : Dettes envers la clientèle : **31 décembre 2017** : 1.253. **Dettes envers la clientèle** : **31 décembre 2017** : 1.253 ; **31 décembre 2016** : 0. Le poste est constitué de diverses dettes d'exploitation. **3.4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE** : Actif : Obligations et autres titres à revenus fixes : **31 décembre 2017** : 960. **31 décembre 2016** : 644. **Total** : **31 décembre 2017** : 960. **31 décembre 2016** : 644. Au 31 décembre 2017, ce poste était essentiellement composé d'obligations convertibles. **3.5. ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE** : Actif : Actions et autres titres à revenu variable : **31 décembre 2017** : 113.699 ; **31 décembre 2016** : 31.336. **Total** : **31 décembre 2017** : 113.699 ; **31 décembre 2016** : 31.336. Les actions et autres titres à revenu variable correspondent principalement aux titres détenus, dans le cadre des activités de Service à Règlement Différé. Elles portent uniquement sur les actions éligibles au SRD. La variation du compte est liée au développement de l'activité SRD. **3.6. PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES** : Les principales variations de l'exercice 2017 sont détaillées ci-après :

	31-déc-16	Acquisitions	31-déc-17
Titres de participations	39.493	1.948	41.442
Dépréciation	-1.226		-1.227
Titres de participation nets	38.267	1.948	40.215

Les principales opérations de la Société avec ses filiales (dont les créances et dettes) sont détaillées en « 3.22 – Opérations avec les entreprises liées ». La variation du poste correspond à une dépréciation sur titres de participation de la filiale KEPLER CORPORATE FINANCE suite à l'augmentation de capital réalisée par celle-ci. Aucun engagement hors bilan significatif n'a été consenti à ces entités. Aucun dividende n'a été versé par ces entités.

Société	Devise	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation de résultat	Quote part de capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres de participant		PNB du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
					Valeur brute	Valeur nette		
KEPLER CAPITAL MARKETS Inc.	USD	11.714	-1.707	100 %	8.967	8.967	11.302	1.132
KEPLER CAPITAL MARKETS (Suisse) SA ²	CHF	22.000	402	100 %	15.464	15.464	17.729	6.795
KEPLER CORPORATE FINANCE	CHF	2.220	-1.137	100 %	4.397	3.170	5.920	321
KEPLER CHEUVREUX TRANSITION S.A.S.	EUR	10	-5	100 %	10	10	949	356
KEPLER SERVICES SA	CHF	100	1.802	100 %	81	81	51	308
CHEUVREUX LONDRES	GBP	4.500	7.109	100 %	12.522	12.522	32	5
Total filiales et participations					41.442	40.215		

(1) Les éléments présentés sont des données sociales n'ayant pas fait l'objet d'élimination intercompagnie. (2) KEPLER CAPITAL MARKETS SA (Eysins + Zurich).

3.7. IMMOBILISATIONS	31-déc-16	Acquisitions et activations	Cessions et mises au rebut	Dotations aux amortissements	Reprises d'amortissements	Reclassements et autres	Ecart de conversion	31-déc-17

Variations des capitaux propres	31-déc-16	Affectation du résultat de l'exercice 2016	Augmentation de capital	Variation de la conversion	Résultat de l'exercice 2017	Autres variations	31-déc-17
Capital social	54.745						54.745
Bons de souscription d'actions (BSA)	434		41				475
Boni de fusion KEPLER CHEUVREUX	25.432						25.432
Réserve légale	6						526
Autres réserves	-693				-80		-774
Report à nouveau	-23.943						-17.219
Résultat de l'exercice	7.080				15.907	163	15.907
TOTAL	63.061		0	41	15.907	163	79.092

Les montants indiqués sont arrondis en milliers d'euros pour des raisons de présentation, sans effet sur les montants des postes individuels des capitaux propres indiqués au 31 décembre 2017.

Evolution du capital social (En euros)	Nombre de titres	Valeur nominale	Valeur du capital social
Situation au 31 décembre 2016	5.474.492		54.744.920
Augmentation de capital	0		0
Situation au 31 décembre 2017	5.474.492	10	54.744.920

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2016 a créé un droit de voter double plafonné à 40 % pour les actions détenues depuis plus de 7 ans. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées par KEPLER CHEUVREUX S.A. s'élève à 5.474.492 actions. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2016 a créé un droit de voter double plafonné à 40 % pour les actions détenues depuis plus de 7 ans. SWEDBANK a acquis le 7 juillet 2017 6 % du capital de KEPLER CHEUVREUX par cession de 3 % par KEPLER HOLDING et 3 % de

Pays	Entité	Nature	Taux d'augmentation des salaires	Taux d'actualisation	Taux d'inflation	Table de mortalité	Provision 31-déc-16 (en K€)	Provision 31-déc-17 (en K€)	Variation (en K€)
France	KEPLER CHEUVREUX S.A.	Indemnités de Départ en Retraite (IDR)	1,50 %	1,70 %	NC	INSEE 2010-2012	747	1.018	271
		Médailles de Travail	1,50 %	1,70 %	NC	INSEE 2010-2012	887	1.060	173
		Pension Plan	1,50 %	1,70 %	NC	Heubeck Richtflän 2005G	5.246	5.345	99
						TOTAL	6.880	7.423	543

b. Engagements de retraite comptabilisés autres dettes :

Pays	Entité	Nature	Hypothèses actuarielles			Dettes			
			Taux d'augmentation des salaires	Taux d'actualisation	Taux d'inflation	Table de mortalité	Dettes 31-déc-16 (en K€)	Dettes 31-déc-17 (en K€)	Variation (en K€)
Italie	KEPLER CHEUVREUX MILAN	TFR	1,50 %	1,70 %	1,50 %	ITALIAN RG48	1.185	1.241	56
						TOTAL	1.185	1.241	56

En France, les indemnités de fin de carrière (IDR) et les primes d'attribution des médailles de travail sont provisionnées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés, avec prise en compte des salaires et ancienneté de fin de carrière, avec prorata sur l'ancienneté, par application de la Convention Collective Nationale des marchés financiers entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010. En Allemagne, une partie des employés de la succursale de Francfort bénéficient d'un régime à prestations définies au regard de la norme IAS 19 révisée, provisionné selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. En Italie, les salariés de la succursale de Milan bénéficient d'une indemnité de fin de carrière qualifiée de régime à cotisations définies (TFR) et considéré comme « à prestations définies » en IFRS. **3.15. DE COMPOSITION DU PRODUIT NET BANCAIRE** : + Intérêts et produits assimilés : **31.12.2017** : 151 ; **31 décembre 2016** : 35. - Produits de trésorerie : **31 décembre 2017** : 151 ; **31 décembre 2016** : 35. - Intérêts et charges assimilés : **31.12.2017** : -1.805 ; **2016** : -1.627. - Charges de trésorerie et opérations interbancaires : **31 décembre 2017** : -1.805 ; **31 décembre 2016** : -1.827. + Revenus des titres à revenu variable : **31 décembre 2017** : 0 ; **31 décembre 2016** : 1. - Titres de participation et filiales : **31 décembre 2017** : 0 ; **31 décembre 2016** : 1. + **Commissions (produits)** : **31 décembre 2017** : 236.873 ; **31 décembre 2016** : 207.693. - Courtages sur actions : **31 décembre 2017** : 226.914 ; **31 décembre 2016** : 199.588. - Courtages sur obligations : **31 décembre 2017** : 9.959 ; **31 décembre 2016** : 7.648. - Gain de change (*) : **31 décembre 2017** : 0 ; **31 décembre 2016** : 457. - Commissions (charges) : **31 décembre 2017** : -62.480 ; **31 décembre 2016** : -53.961. - Commissions de compensation et négociation : **31 décembre 2017** : -26.413 ; **31 décembre 2016** : -23.562. - Remise sur négociations : **31 décembre 2017** : -35.217 ; **31 décembre 2016** : -30.399. - Perte de change (*) : **31 décembre 2017** : -850 ; **31 décembre 2016** : 0. + **Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation** : **31 décembre 2017** : 905 ; **31 décembre 2016** : 575. - Activités de contrepartie gain : **31 décembre 2017** : 7.304 ; **31 décembre 2016** : 5.749. - Activités de contrepartie perte : **31 décembre 2017** : -6.399 ; **31 décembre 2016** : -5.174. + **Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés** : **31 décembre 2016** : 6. - Produits nets sur cession VMP : **31.12.2016** : 6. + **Autres produits d'exploitation bancaire** : **31 décembre 2017** : 2. - Autres produits divers d'exploitation bancaire : **31 décembre 2017** : 2. - Autres charges d'exploitation bancaire : **31 décembre 2016** : 0. **Produit net bancaire** : **31 décembre 2017** : 173.646 ; **31 décembre 2016** : 152.722. **3.16. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION** : Charges générales d'exploitation : **31 décembre 2017** : 53.983 ; **31 décembre 2016** : 52.764. Impôts et taxes : **31 décembre 2017** : -3.576 ; **31 décembre 2016** : -3.173. Rémunérations brutes : **31 décembre 2017** : -81.335 ; **31 décembre 2016** : -75.536. Charges sociales : **31 décembre 2017** : -14.687 ; **31 décembre 2016** : -13.410. Dont charges de retraite : **31 décembre 2017** : -5.997 ; **31 décembre 2016** : -7.409. **TOTAL** : **31 décembre 2017** : -153.581 ; **31 décembre 2016** : -144.883. Analyse de l'effectif par catégorie :

	Moyenne 2017	31-déc-2017	Moyenne 2016	31-déc-2016
Employés	3,0	3	2,9	3
Cadres et agents de maîtrise	381,1	398	371,4	368
Total (*)	384,1	401	374,3	371

(*) L'effectif de KEPLER CHEUVREUX FRANCE, KEPLER CHEUVREUX ITALIA, KEPLER CHEUVREUX ESPANA, KEPLER CHEUVREUX NEDERLAND, KEPLER CHEUVREUX GERMANY, KEPLER CHEUVREUX STOCKHOLM, KEPLER CHEUVREUX VIENNA, KEPLER CHEUVREUX LONDRES, KEPLER CHEUVREUX OSLO, KEPLER CHEUVREUX BRUXELLES était de 401 personnes au 31 décembre 2017. **3.17. COUT DU RISQUE** : Provisions pour Risques et Charges : **31 décembre 2017** : 125 ; **31 décembre 2016** : 369. Dépréciations des créances sur la clientèle : **31 décembre 2017** : 22 ; **31 décembre 2016** : -12. Pertes sur créances irrécupérables : **31 décembre 2017** : -108 ; **31 décembre 2016** : -59. Dépréciations sur immobilisations financières : **31 décembre 2017** : 0 ; **31 décembre 2016** : 1.822. **Cout du risque net** : **31 décembre 2017** : 39 ; **31 décembre 2016** : 2.120. **3.18. GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES** : Plus ou moins-values nettes de cession des immobilisations corporelles et incorporelles : **31 décembre 2017** : 0 ; **31 décembre 2016** : -3. **Gains ou pertes sur actifs immobilisés** : **31 décembre 2017** : 0 ; **31 décembre 2016** : -3. **3.19. CHARGES D'IMPOTS** (en milliers d'euros) : (Charge) produit d'impôt exigible : **31 décembre 2017** : -752 ; **31 décembre 2016** : 39. (Charge) produit d'impôt comptabilisé : **31 décembre 2017** : -752 ; **31 décembre 2016** : 39. **3.20. RESULTAT EXCEPTIONNEL** : Le résultat exceptionnel ressort à 68 millions d'euros et correspond à une subvention reçue par KEPLER CHEUVREUX à Paris. **3.21. REMUNERATIONS DES ORGANES : DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE** : Compte tenu du nombre restreint de Mandataires sociaux, l'indication des rémunérations allouées aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance conduirait à présenter une information à caractère individuel. En conséquence, elle n'est pas présentée dans les annexes aux comptes. **3.22. OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES** : **Opérations avec les filiales**

Immobilisations incorporelles					
Goodwill	500				500
Logiciels	20.752	3.278		117	24.147
Autres immobilisations incorporelles	11				11
					-19.82
Amortissement et dépréciations	-16.796		-3.032		8
Immobilisations incorporelles nettes (A)	4.467	3.278	-3.032	117	4.830
Immobilisations corporelles en cours (B)					
Total immobilisations incorporelles (A+B)	296	1.180		-117	1.358
Immobilisations corporelles	4.763	4.458	-3.032	0	6.188
Téléphonie	2.802	140			-2 2.940
Matériel informatique	5.219	457			-3 5.674
Mobilier	2.478	27			-3 2.502
Matériel de bureau	699	26			-3 725
Agencements aménagements	4.313	335			-19 4.630
Autres immobilisations corporelles (œuvres d'art)	21	0			0 21
Amortissements et dépréciations	-14.440	0	-479		8 14.910
Immobilisations corporelles nettes (C)	1.092	985	0	-479	0
Immobilisations corporelles en cours (D)	10	4	0	0	-3
Total Immobilisations corporelles (C+D)	1.102	989	0	-479	0
					-22 1.593

3.8. COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT : Actif : Autres institutions financières et Total : **31 décembre 2017** : 160 ; **31 décembre 2016** : 6.879. **Passif** : Autres institutions financières et Total : **31 décembre 2017** : 154 ; **31 décembre 2016** : 14.205. Les postes comptes de négociation et de règlement contiennent principalement des opérations avec PAREL. En 2017, le poste a fait l'objet d'une modification de la présentation par rapport aux états financiers publiés en 2016. Cf Note 2.11. **3.9. Autres actifs et autres passifs** : Actif : Avances au personnel : **31 décembre 2017** : 8 ; **31 décembre 2016** : 479. **Comptes courants** : **31 décembre 2017** : 4.442 ; **31 décembre 2016** : 11.855. **Autres actifs** : **31 décembre 2017** : 7.899 ; **31 décembre 2016** : 7.348. **Dépôts et cautionnements** : **31 décembre 2017** : 11.576 ; **31 décembre 2016** : 23.255. **Actifs d'impôts** : **31 décembre 2017** : 4.126 ; **31 décembre 2016** : 3.779. **Total** : **31 décembre 2017** : 28.053 ; **31 décembre 2016** : 46.716. Ce poste est composé principalement de dépôts de garantie pour appels de marge auprès de SOCIETE GENERALE PAREL, TVA récupérable, de créances sur les organismes sociaux et de comptes courants vis-à-vis des filiales. A noter que les dépôts de garantie auprès d'Unicredit pour 10 millions d'euros et de DEUTSCHE BANK pour 2 millions d'euros ont été intégralement remboursés au cours de l'exercice. Les comptes courants concernent des créances vis-à-vis des filiales. Le poste actifs d'impôts comprend principalement une créance au titre du crédit impôt recherche pour 3,5 millions d'euros ainsi que d'autres créances relatives à l'impôt sur les sociétés pour 0,6 million d'euros. Les autres actifs ont une échéance inférieure à un an. **Passif** : Impôts et taxes : **31 décembre 2017** : 9.365 ; **31 décembre 2016** : 5.697. **Organismes sociaux** – Frais de personnel : **31 décembre 2017** : 28.435 ; **31 décembre 2016** : 21.417. **Dépôts et Cautionnements** : **31 décembre 2017** : 5.982 ; **31 décembre 2016** : 0. **Autres créateurs divers** : **31 décembre 2017** : 20.240 ; **31 décembre 2016** : 21.716. **Total** : **31 décembre 2017** : 64.022 ; **31 décembre 2016** : 48.830. Le poste impôts et taxes comprend principalement la Taxe sur les Transactions Financières pour 4,3 millions d'euros, la TVA collectée pour 0,4 million d'euros et divers taxes et impôts pour 4,6 millions d'euros. Le poste organismes sociaux – frais de personnel est notamment constitué de provisions bonus pour 18,7 millions d'euros, de provisions congés payés pour 2,9 millions d'euros, et diverses dettes sociales pour 6,8 millions d'euros. Le poste dépôts et cautionnements concerne un dépôt de garantie versé à la filiale KEPLER CAPITAL MARKETS en Suisse. Les autres créateurs divers correspondent principalement aux comptes courants et comptes ordinaires pour 13,8 millions d'euros, les dettes fournisseurs pour 2,1 millions d'euros et diverses dettes pour 4,4 millions d'euros. Les autres passifs ont une échéance inférieure à un an. **3.10. COMPTES DE REGULARISATION DEBITEURS ET CREDITEURS** : Ces comptes de régularisation actif et passif intègrent les comptes et techniques d'intermédiaire liés aux opérations de marché, et correspondant à l'actif aux titres à recevoir des autres intermédiaires et clients et au passif aux titres à livrer aux autres intermédiaires et clients. **Actif** : Charges constatées d'avance : **31 décembre 2017** : 3.000 ; **31 décembre 2016** : 3.801. **Produits à recevoir** : **31 décembre 2017** : 4.708 ; **31 décembre 2016** : 5.529. **Divers** : **31 décembre 2017** : 14.761 ; **31 décembre 2016** : 7.717. **Total** : **31 décembre 2017** : 22.469 ; **31 décembre 2016** : 13.047. Les charges constatées d'avance sont constituées principalement des loyers et autres redevances aux fournisseurs d'informations. Les produits à recevoir correspondent principalement à des prestations de services. Les « Divers » sont principalement constitués de comptes PAREL. Ces éléments des comptes de régularisation actifs ont une échéance inférieure à un an. **Passif** : Charges à payer : **31 décembre 2017** : 9.722 ; **31 décembre 2016** : 6.994. **Divers** : **31 décembre 2017** : 20.234 ; **31 décembre 2016** : 2.980. **Total** : **31 décembre 2017** : 29.956 ; **31 décembre 2016** : 9.974. Les charges à payer sont constituées principalement de frais fournisseurs, facturations d'entités liées, frais de personnel, des frais de bourse et des charges de gestion courante. Les « Divers » sont principalement constitués de comptes PAREL. En 2017, le poste a fait l'objet d'une modification de la présentation par rapport aux états financiers publiés en 2016. Cf Note 2.11. Ces éléments des comptes de régularisation passifs ont une échéance inférieure à un an.

3.11. PROVISIONS	31-déc-16	Dotations	Reprises	31-déc-17
Avantages au personnel	6.880	545		7.425
Autres	2.358	1.101	-1.226	2.232
Total				

note 3.11 de l'annexe. **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires** : Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels** : Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels. **Rapport sur le gouvernement d'entreprise** : Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels** : Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directeur. **Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels** : Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : • il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; • il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ; • il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ; • il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ; • il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle. Paris-La-Défense, le 16 février 2018, KPMG S.A., Pascal BROUARD, Associé, Paris, le 16 février 2018, BD2A, Patrick BOURDIN, Associé.

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE.

ACTIF (en milliers d'euros)	2017	2016 retraité	Annexes
Caisse, Banques centrales, C.C.P	12	16	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (*)	12.901	34	6.1
Actifs financiers disponibles à la vente (*)	1.120	765	6.1
Prêts et créances sur les établissements de crédit	83.328	77.967	6.2
Prêts et créances sur la clientèle	116.580	36.495	6.2
Actifs d'impôts courants et actifs d'impôts différés	20.677	17.639	6.3
Autres actifs	23.303	37.742	6.4
Comptes de régularisation	24.835	15.342	6.5
Comptes de négociation et règlement (**)	160	0	6.6
Immobilisations incorporelles	10.450	9.444	6.7
Immobilisations corporelles	1.647	1.194	6.7
Total du bilan	295.013	196.638	

PASSIF (en milliers d'euros)	2017	2016 retraité	Annexes

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Tableau de variation des capitaux propres (en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au Capital (ou primes d'émissions)	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Ecart actuariels et autres variations	Total des gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Résultat net part du Groupe	Capitaux propres part du Groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total Capitaux propres consolidés
Capitaux propres au 31 décembre 2015	54.745	472	7.171	8.329	-4.568	3.761	8.094	74.243	0	74.243
Affectation du résultat 2015			8.094				-8.094	0		0
Variation des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres				-2.267	-2.737	-5.004		-5.004		-5.004
Autres variations		-39	450	-8		-8			403	403
Résultat de l'exercice 2016							14.226	14.226	14.226	
Capitaux propres au 31 décembre 2016	54.745	433	15.715	6.054	-7.305	-1.251	14.226	83.868	0	83.868
Affectation du résultat 2016				14.226			-14.226			
Variation des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres				-4.002	88	-3.914		-3.914		-3.914
Autres variations		41	198					239		239
Résultat de l'exercice 2017							28.003	28.003		28.003
Capitaux propres au 31 décembre 2017	54.745	474	30.139	2.052	-7.217	-5.165	28.003	108.196		108.196

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES : Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte. Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et des immobilisations corporelles et incorporelles. Les activités de financement correspondent à celles qui modifient la taille et la structure des fonds propres et des capitaux empruntés. Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories. Elles correspondent aux principales activités génératrices de revenus et qui ne sont pas considérées comme des activités financières. Dans l'élaboration du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalent trésorerie comprend la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, ainsi que les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit. Les équivalents de trésorerie sont des actifs liquides à très court terme, dont le montant de trésorerie en cas de conversion est déterminé et n'est pas sujet à un risque de variation significative. (En milliers d'euros) : **Résultat avant impôt** : 2017 : 28.363 ; 2016 : 14.102. Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles : 2017 : 3.582 ; 2016 : 3.075. Dotations nettes aux provisions : 2017 : 393 ; 2016 : 679. Autres mouvements non monétaires : 2017 : 373 ; 2016 : -112. **Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et autres ajustements** : 2017 : 4.348 ; 2016 : 3.642. Flux liés aux opérations avec la clientèle : 2017 : 3.404 ; 2016 : 4.231. Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers : 2017 : -316 ; 2016 : -291. Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers : 2017 : 11.057 ; 2016 : -3.190. Impôts décaissés : 2017 : 921 ; 2016 : -797. **Diminution (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles** : 2017 : 13.224 ; 2016 : -47. **TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE (A)** : 2017 : 45.935 ; 2016 : 17.697. Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles : 2017 : -5.454 ; 2016 : -1.824. **TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)** : 2017 : -5.454 ; 2016 : -1.824. Flux de trésorerie provenant ou à destination des Actionnaires : 2017 : 4.346 ; 2016 : 4.176. **TOTAL FLUX NETS DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)** : 2017 : 4.346 ; 2016 : 4.176. **EFFECT DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE (D)** : 2017 : -3.893 ; 2016 : -1.962. **AUGMENTATION(DIMINUTION) NETTE DE LA TRESORERIE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE (A + B + C + D)** : 2017 : 40.934 ; 2016 : 18.087. **Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture** : 2017 : 95.479 ; 2016 : 77.392. Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif) : 2017 : 16 ; 2016 : 23. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Ets de Crédit : 2017 : 95.463 ; 2016 : 77.369. **Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture** : 2017 : 136.413 ; 2016 : 95.479. Caisse, banques centrales, CCP (actif et passif) : 2017 : 12 ; 2016 : 16. Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Ets de Crédit : 2017 : 136.401 ; 2016 : 95.463. **VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE** : 2017 : 40.934 ; 2016 : 18.087. **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES** : 1 CADRE JURIDIQUE – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : 1.1. CADRE JURIDIQUE : KEPLER CHEUVREUX est une Entreprise d'Investissement exerçant ses activités de prestations de services d'investissements sous la forme d'une Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 54.744,920 euros dont le siège social est sis au 112, avenue Kleber à Paris (France). Elle est immatriculée auprès du Registre de commerce de Paris sous le n° B 413 064 841. Son premier Actionnaire est la Société de droit luxembourgeois KEPLER HOLDING S.A. La Société exerce ses activités dans le cadre du passeport européen, au sein de succursales implantées à Amsterdam, Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan, Oslo, Stockholm et Vienne, ainsi que dans ses six filiales basées à Eysins (3), Paris (1), Londres (1) et New-York (1). 1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE : L'année 2017 a été marquée par : – les entrées au capital de SWEDBANK au mois de juin et de BELFIUS au mois de novembre ; – la création de succursales et le changement de dénomination de filiales : deux nouvelles succursales de KEPLER CHEUVREUX intervenant dans le cadre du passeport européen ont été créées à Oslo et Bruxelles. La filiale KEPLER CHEUVREUX TRANSITION a changé de nom et est dénommée KEPLER CHEUVREUX 360. Elle est dédiée à l'activité de recherche sponsorisée. La filiale située à Londres, anciennement dénommée CHEUVREUX INTERNATIONAL LIMITED a également changé de dénomination sociale pour devenir KEPLER CHEUVREUX UK LIMITED. Son périmètre d'agrément a été modifié, suite à l'arrêt de BLINK avec l'agrément de l'autorité anglaise (FCA) ; – le changement de gouvernance : La Société a changé de gouvernance par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 27 octobre 2017 et est maintenant une Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance. A cette occasion, l'équipe de management a évolué, notamment avec la nomination de M. Guillaume CADIOU en tant que Président du Directeur ; – l'extension des agréments de KEPLER CHEUVREUX : La Société a obtenu fin 2017 une extension de son agrément lié aux activités en compte propre (négociation pour compte propre, placement garanti et prise ferme). Cette extension a été accordée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution dans le cadre des services fournis aux clients, à l'exclusion des activités pour compte propre de l'établissement. Ainsi, les limites fixées précédemment par l'ACPR et encadrant ces activités ont été supprimées. Une extension d'agrément pour l'exploitation d'un OTF a également été demandée à l'ACPR fin 2017 dans le cadre de l'évolution réglementaire liée à l'entrée en vigueur de la Directive 2014/65/UE dite « MIFID 2 » (l'agrément a été accordé par l'ACPR début janvier 2018). 1.3. EVOLUTION DU PERIMETRE : Au 31 décembre 2017, le périmètre du groupe n'a connu aucune évolution au niveau de ses filiales. Les changements qui ont eu lieu concernent la création de deux nouvelles succursales dans le cadre du passeport européen à Oslo et Bruxelles. Le périmètre de consolidation est présenté en note 11. 2. CADRE REGLEMENTAIRE RELATIF AUX ETATS FINANCIERS : Ces états financiers consolidés de l'exercice 2017 ont été arrêtés par le Directeur le 9 février 2018. En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 relatif aux normes comptables internationales, le groupe KEPLER CHEUVREUX a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et applicable à cette date. Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2016. Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique. a) **Nouvelles normes, modifications et interprétations effectives en 2017 et significatives pour le Groupe** : Aucune nouvelle norme, modification ou interprétation effective en 2017 n'a été considérée comme significative pour le Groupe. b) **Nouvelles normes, modifications et interprétations non encore adoptées par l'UE en 2017** : Amendement d'IAS 40, IFRS 2, IAS 28, IFRS 9 ; Transfert d'immuable de placement (IAS 40), Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (IFRS 2), Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des contreparties (IAS 28), Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative (IFRS 9), IFRIC 23, IFRS 17 ; Transactions en devises et paiements d'avance (IFRIC 22), Incertitude relative aux traitements fiscaux (IFRIC 23), Contrats d'assurance (IFRS 17). A ce jour, aucun de ces textes n'a eu d'impact significatif sur les comptes consolidés à fin décembre 2017. c) **Nouvelles normes, modifications et interprétations émises mais pas encore en vigueur** : Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2017. Ces dernières sont reprises ci-après : **Nouvelles normes IFRS adaptées par l'Union Européenne** : IFRS 9 – Instruments financiers : **Date d'application selon l'IASB** : 1^{er} janvier 2018. IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients : **Date d'application selon l'IASB** : 1^{er} janvier 2018. Amendements à IFRS 4 – Contrats d'assurance : **Date d'application selon l'IASB** : 1^{er} janvier 2018. IFRS 16 – Contrats de location : **Date d'application selon l'IASB** : 1^{er} janvier 2019. **IFRS 15** : La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplacera de façon obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 les normes IAS11 « contrats de construction » et IAS18 « produits des activités ordinaires ». Le principe de base de la norme IFRS 15 est de comptabiliser un produit pour décrire le transfert de biens ou de services, et ce pour le montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. La norme définit une démarche générale qui s'articule autour des cinq étapes suivantes : • Identification du contrat ; • Identification des obligations de performance ; • Détermination du prix de la transaction ; • Allocation du prix de transaction ; • Comptabilisation du revenu. Compte tenu du champ d'application de la norme, les principaux revenus concernés par cette analyse proviennent de contrats établis dans le cadre de l'activité corporate finance (mandats, contrats de liquidité, PACEO). L'analyse des effets de la norme s'est achevée en cours d'année. Sur la base des contrats et opérations analysés, le groupe n'anticipe pas d'impacts significatifs de l'application de la norme. **IFRS 9** : La norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui remplacera de façon obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018 la norme IAS39. La norme IFRS 9 introduit une approche logique et unique de classification et d'évaluation des actifs financiers, ainsi qu'un modèle unique de dépréciation fondé sur les pertes attendues et une approche réformée de la comptabilité de couverture. – **Volet classement et évaluation** : La norme IFRS 9 définit de nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation selon la nature des instruments de dettes (i.e. prêt, créances, avance, parts de fonds) ou d'instruments de capitaux propres. Les instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par résultat sauf option irrévocable pour un classement en juste valeur par capitaux propres. Les instruments de dettes sont classés et évalués en tenant compte du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles. – Les modèles de gestion définis sont : • Le modèle de pure collecte dont l'intention est de collecter des flux de trésorerie ; • Le modèle mixte dont l'intention est de collecter des flux de trésorerie et céder l'actif s'il existe une opportunité ; • Le modèle de cession dont la seule intention est de céder l'actif.

Passifs financiers à la juste valeur par résultat	72	12	6.1
Dettes envers les établissements de crédit	78.922	34.331	6.2
Dettes envers la clientèle	1.436	1.596	6.2
Passifs d'impôts courants	2.082	814	6.3
Autres passifs	51.646	38.636	6.4
Compte de régularisation (**)	38.569	23.351	6.5
Compte de négociation et de règlement (**)	154	3	6.6
Provisions	13.935	14.027	6.8
Capitaux propres – Part du groupe	108.196	83.868	6.9
Capital et réserves liées	55.219	55.178	
Réserves consolidées	24.974	14.464	
Résultat de l'exercice (+/-)	28.003	14.226	
Total du bilan	295.013	196.638	

(*) Comme expliqué dans la note 4 principes d'élaboration des comptes consolidés, les postes actifs financiers à la juste valeur par résultat et actifs financiers disponibles à la vente ont fait l'objet de reclassement. (**) Comme expliqué dans la note 4 principes d'élaboration des comptes consolidés, les postes comptes de négociation rounding et comptes de régularisation ont fait l'objet d'un changement de méthode comptable.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (en milliers d'euros)	2017	2016	Annexes
+ Intérêts et produits assimilés	139	55	
- Intérêts et charges assimilées	-1.864	-1.696	
+ Commissions (produits)	237.446	209.337	
- Commissions (charges)	-54.378	-40.634	
+/- Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par résultat	38.800	25.960	
+ Produits des autres activités	70		
Produit net bancaire	220.213	193.022	7.1
- Charges générales d'exploitation	-188.442	-175.526	7.2
- Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	-3.582	-3.108	
Résultat brut d'exploitation	28.189	14.388	
- Coût du risque	174	-283	7.3
Résultat d'exploitation	28.363	14.105	
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs	0	-3	
Résultat avant impôt	28.363	14.102	
- Impôt sur les bénéfices	-360	124	7.4
Résultat net total	28.003	14.226	
Résultat net part du Groupe	28.003	14.226	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE (en milliers d'euros)	2017	2016
Résultat net	28.003	14.226
Eléments recyclages ultérieurement en résultat net (a)	-4.002	-2.276
Ecart de conversion	-4.002	-2.276
Eléments non recyclages ultérieurement en résultat net (b)	88	-2.737
Réévaluation du passif net des régimes à prestations définies	88	-2.737
Total des autres éléments du résultat global consolidé (a) + (b)	-3.914	-5.013
Résultat global consolidé	24.089	9.213

– Le test des caractéristiques contractuelles ou test SPPI vise à déterminer si les flux de trésorerie attendus reflètent uniquement des éléments de capital et de pure rémunération d'intérêts. Sur la base des critères ci-dessus :

Instruments financiers	Test SSPI	Modèle	Evaluation
Instruments de dettes	Oui	Modèle de collecte	Coût amorti
	Non	Modèle mixte	Juste valeur OCI
		Modèle de collecte	Juste valeur par résultat
		Modèle mixte	
Instruments de capitaux	NA	Modèle de cession	Juste valeur par résultat
Instruments de capitaux		Autres modèles	Juste valeur par résultat

En synthèse, l'application du volet classement et évaluation d'IFRS9 n'a pas d'incidence significative sur les comptes du groupe. – **Volet comptabilité de couverture** : La norme IFRS9 prévoit des évolutions limitées par rapport à IAS39. Les dispositions de la norme s'appliquent au périmètre suivant : • Opérations de micro-couverture ; • Opérations de macrocouverture de flux de trésorerie. En synthèse et compte tenu du périmètre des instruments financiers du groupe, le volet de couverture de la norme n'a pas d'incidence sur les comptes du groupe. – **Volet dépréciation** : Selon la norme, le modèle de dépréciation s'applique aux instruments financiers au coût amorti ou à la juste valeur par OCI. La norme IFRS9 définit un nouveau modèle de dépréciation qui exige de comptabiliser les pertes de crédit attendues (ECL), par opposition au modèle de dépréciation de pertes avérées (IAS39). La perte attendue se définit comme la valeur probable espérée pondérée de la perte de crédit. Le calcul tient compte de paramètre de probabilité de défaut (PD), de pertes en cas de défaut (LGD), d'exposition en cas de défaut (EAD). Le nouveau modèle de dépréciation distingue 3 phases ayant des paramètres de calculs différents : • Phase 1 : l'entité comptabilise à l'initiation des pertes dues à une défaillance sur les 12 prochains mois. • Phase 2 : en cas de dégradation significative de la qualité du crédit (baisse du rating par exemple) l'actif est déprécié en tenant compte des pertes attendues sur toute la durée de vie de l'instrument. • Phase 3 : en cas d'événement de défaut, la perte de crédit est constatée à maturité. Compte tenu de la nature des actifs au coût amorti et à la juste valeur par OCI, le groupe a décidé de ne pas appliquer le volet de la norme. En effet, les actifs dépréciables du groupe sont essentiellement constitués de dépôts bancaires et de créances commerciales. En synthèse, le volet de dépréciation de la norme n'a pas d'incidence significative sur les comptes du groupe. **3 RECOURS A DES ESTIMATIONS** : Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes comptables décrits ci-après peut conduire la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent. Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes consolidés et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des incertitudes quant à leurs réalisations dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs peuvent être différents de ces estimations. Le recours à ces estimations concerne principalement l'évaluation des écarts d'acquisition (note 4.1), la constitution d'immobilisations incorporelles (note 6.7), les impôts différés actifs (note 6.3) et les provisions pour risque (note 6.8). Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations suivantes : **Evaluation des écarts d'acquisition** : chaque écart d'acquisition est affecté à une UGT (Unité de Gestion de Trésorerie) de façon à pouvoir être testé. Les tests réalisés par le Groupe consistent à comparer la valeur comptable de l'UGT (valeur comprenant l'écart d'acquisition) et sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité, elle est déterminée en appliquant la méthode d'actualisation des flux de trésorerie à l'infini (cf. note 4.1). La mise en œuvre de cette méthode conduit à : • Estimer des flux de trésorerie futurs. Pour cette estimation, le Groupe s'est fondé sur les prévisions des plans à moyen terme de ses métiers ; • Projeter à l'infini les flux de la dernière année sur la base d'un taux représentatif de la croissance annuelle attendue ; • Actualiser les flux sur la base d'un taux. – **Les impôts différés** : Le groupe comptabilise des impôts différés actifs correspondant à sa capacité à générer des bénéfices imposables sur un horizon déterminé. A cette fin, le Groupe projette des bénéfices fiscaux futurs sur la base des hypothèses de Business Plans pluriannuels validés par la Direction (cf. note 5.5). – **Les passifs sociaux** : Le groupe a recours à des actives indépendants pour le calcul de ses principaux engagements sociaux. Ces engagements sont déterminés au moyen d'hypothèses telles que le taux de croissance des salaires, les taux d'actualisation. Ces taux d'actualisation sont déterminés sur les valeurs de marché observées à la date d'arrêté (ex. taux des obligations Corporates AA). Appliqués à des engagements long terme, ces taux induisent un facteur d'incertitude sur la valorisation (cf. note 5.6). – **Les dépréciations des prêts et créances** : Le Groupe apprécie en date d'arrêté s'il existe une indication objective de dépréciation des prêts et créances. Une dépréciation peut éventuellement être comptabilisée sur le prêt ou la créance sur la base d'une évaluation des risques de pertes partielle ou totale (cf. note 5.2.1). **4 PRINCIPES D'ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES** : 4.1. METHODE DE CONSOLIDATION : Les comptes consolidés regroupent les comptes de KEPLER CHEUVREUX S.A. et de toutes les filiales contrôlées de façon exclusive dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble. Sont consolidées par intégration globale, les entreprises contrôlées de manière exclusive. Le contrôle exclusif se définit comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, afin de tirer avantage de ses activités. Il résulte soit de la détention de la majorité des droits de vote, soit de la désignation de la majorité des membres des organes de direction, soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu des contrats ou de clauses statutaires. Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés, lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'intégration globale. Des changements de présentation et changement de méthode comptable ont eu lieu au cours de l'exercice 2017. **Titres financiers** : En effet, dans les états financiers à l'ouverture, les éléments suivants ont été reclassés du poste actifs financiers à la juste valeur par résultat vers le poste actifs disponibles à la vente : – Des titres de placement s'élevant à 645 K€ ; – Une dépréciation portant sur des titres de participation financière s'élevant à -60 K€. Le passage entre les états financiers publiés et la situation proforma est présentée ci-dessous : **ACTIF** (en milliers d'euros) : Actifs financiers à la juste valeur par résultat : 2016 Retraité : 34 ; Reclassement : -585 ; 2016 Publié : 619. Actifs financiers disponibles à la vente : 2016 Retraité : 765 ; Reclassement : 585 ; 2016 Publié : 180. **Compte de négociation et règlement** : Les postes comptes de négociation et de règlement contiennent principalement des opérations avec PAREL. En 2017, le groupe a décidé de modifier sa méthode comptable d'enregistrement des opérations inscrites au poste négociation et règlement. Les opérations sur positions en suspens pour lesquelles la contrepartie a été identifiée dans les deux jours ouvrés suivant la clôture ne sont plus considérées en suspens dans les comptes de la période. Ces opérations sont donc exclues du compte de négociation et règlement et intégrées à la trésorerie générée par les opérations de bourse. Cette présentation reflète mieux la réalité économique car ces positions sont en réalité apurées au moment de la clôture. Dans la mesure où il s'agit d'un changement volontaire de méthode comptable ayant un impact significatif dans les comptes, conformément à la norme IAS8, cet impact est appliqué de manière rétrospective. A noter que ce changement de méthode comptable n'a aucun impact sur le compte de résultat. Le passage entre les états financiers publiés et la situation proforma est présentée ci-dessous :

ACTIF (en milliers d'euros)	2016 Retraité	Changement de Méthode	2016 Publié
Compte de négociation et règlement	0	-6.879	6.879
Compte de régularisation	</		

métiers du Groupe, comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre. Lors des tests de dépréciation, la valeur comptable de chaque UGT, y compris celle des écarts d'acquisition qui lui sont affectés, est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable de l'UGT est définie comme la valeur la plus élevée entre sa valeur de marché et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est calculée comme la valeur actuelle de l'estimation des flux futurs dégagés par l'UGT, tels qu'ils résultent des plans à moyen terme établis pour les besoins du pilotage du Groupe. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, l'écart d'acquisition rattaché à l'UGT est déprécié à due concurrence. Cette dépréciation est irréversible. La valeur recouvrable d'une UGT est calculée selon la méthode la plus appropriée, généralement la méthode des flux de trésorerie actualisés (« discounted cash-flows ») appliquée globalement à l'échelle de l'UGT. Les flux de trésorerie sont déterminés sur la base d'un plan d'affaires élaboré à partir des budgets prévisionnels à 6 ans, puis extrapolés à l'infini sur la base d'un taux de croissance à long terme (valeur terminale) : – Le taux d'actualisation est calculé sur la base d'un taux d'intérêt sans risque auquel s'ajoute une prime de risque de marché spécifique. Le cas échéant, une prime de risque souverain est également ajoutée au taux sans risque. – Le taux de croissance utilisé pour la valeur terminale est fondé sur une prévision de croissance de l'économie et de l'inflation soutenable à long terme. **4.2. EVOLUTION PERIMETRE** : Le Groupe détient 6 filiales au 31 décembre 2017. Les taux de détention restent inchangés à fin décembre 2017. **5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION** : **5.1. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS EN DEVISE** : **5.1.1. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers consolidés** : Les éléments inclus dans les états financiers consolidés du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel la Société exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Groupe. Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle du Groupe, sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Par contre, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte. Les différences de change issues de ces conversions sont inscrites dans les capitaux propres. **5.1.2. Transactions et soldes** : Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates de transactions. Les pertes et gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat. Les variations de la juste valeur de titres monétaires libellés en devises et classés en actifs disponibles à la vente sont ventilées d'une part entre les différences de conversion découlant des variations du coût amorti du titre, et d'autre part, les autres variations de la valeur comptable du titre. Les différences de conversion sont comptabilisées en résultat et les autres variations de la valeur comptable sont imputées en capitaux propres. Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires font partie intégrante du profit ou de la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs et passifs financiers non monétaires tels que les instruments de capitaux propres comptabilisés à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat sont donc comptabilisés en résultat dans le profit ou la perte de juste valeur. Les différences de conversion sur les actifs non monétaires tels que les instruments de capitaux propres classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les éléments non monétaires qui ne font pas l'objet d'une réévaluation à la juste valeur sont convertis au taux de change historique, à l'exception des goodwill. **5.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS** : **5.2.1. Prêts et créances** : Les prêts et créances sur les établissements de crédits sont affectés principalement à la catégorie « Prêts et créances ». Ainsi, conformément à la norme IAS 39, ils sont évalués à l'initiation à leur juste valeur, et ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, le Groupe estime les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier sans tenir compte des pertes sur crédits futurs. Ce calcul inclut les commissions payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont assimilables à des intérêts, les coûts de transaction ainsi que toutes les primes et décotes. Y figurent également les titres acquis ou vendus dans le cadre de l'activité SRD qui sont présentés au coût d'acquisition. **Reconnaissance des revenus des activités à facturation** : Les principes de reconnaissance des revenus des activités à facturation du Groupe reposent sur la traduction comptable de l'application des contrats signés et des opérations réalisées sur la base des faits générateurs concernés. KEPLER CHEUVREUX enregistre en résultat les produits et les charges de commission sur prestations de service en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent : • Les commissions rémunérant l'exécution continue de l'activité de Recherche (« unbundling ») sont comptabilisées sur la base des encaissements effectivement reçus ou confirmés par écrit de la part des clients au plus tard le dernier jour de l'exercice. • Les commissions rémunérant l'assurance continue ou ponctuelle d'un contrat relatif aux activités de CORPORATE FINANCE sont enregistrées de façon proratisée sur la durée des services rendus ou selon les dispositions contractuelles. Les produits à recevoir existants à la fin de l'exercice font l'objet d'une analyse individuelle et des dépréciations peuvent éventuellement être comptabilisées. Des analyses sont menées régulièrement sur les créances à recouvrer, en particulier lors des clôtures comptables, lorsque des indices clairs de risque important de non recouvrement de tout ou partie d'une créance apparaissent (notamment : difficultés financières identifiées, mise en redressement ou liquidation judiciaire), la créance concernée est déclassée en créance douteuse. Une provision pour dépréciation est alors comptabilisée sur la base d'une estimation des risques de perte partielle ou totale sur cette créance compte tenu de chaque cas particulier (principal et intérêts). Dès lors qu'il apparaît qu'une créance est définitivement perdue (société dissoute par exemple), la créance est alors comptabilisée en perte sur créance irrécouvrable et les éventuelles dépréciations correspondantes sont reprises. **5.2.2. Titres : Actifs financiers à la juste valeur par résultat** : Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat sont ceux détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme ou a été désigné à la juste valeur sur option. Les variations de juste valeur sont portées au compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». **Actifs disponibles à la vente** : La catégorie Actifs financiers disponibles à la vente est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut ou par désignation. Les titres classés en Actifs financiers disponibles à la vente sont initialement comptabilisés à la juste valeur, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Les titres classés en Actifs financiers disponibles à la vente sont ultérieurement évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées en gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres. En cas de cession, ces variations sont transférées en résultat. **5.2.3. Evaluation des actifs et passifs à la juste valeur : Principes généraux** : La juste valeur d'un instrument (actif ou passif) est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants de marché à la date d'évaluation. A l'initiation, la juste valeur correspond normalement au prix de transaction et donc au prix payé pour acquérir l'actif ou reçu pour assumer le passif. Lors des évaluations ultérieures, la juste valeur des actifs et passifs doit être estimée et déterminée en ayant recours en priorité à des données de marché observables, tout en s'assurant que l'ensemble des paramètres qui composent cette juste valeur est convergent avec le prix que les « intervenants de marché » utiliseraient lors d'une transaction. La juste valeur des actifs et passifs financiers est obtenue à partir : • De prix cotés lorsque l'instrument est coté sur un marché actif. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si les cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles qui interviennent régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale ; • D'une valeur déterminée à partir de techniques de valorisation en l'absence de cotation sur un marché actif. Les techniques d'évaluation utilisées doivent maximiser l'utilisation de données d'entrée observables pertinentes et minimiser celle de données d'entrée non observables. Elles peuvent utiliser des données observables issues de transactions récentes, des justes valeurs d'instruments similaires, des modèles d'actualisation de flux ou de valorisation d'options, des modèles propriétaires dans le cas d'instruments complexes ou bien des données non observables lorsque celles-ci résultent d'hypothèses ne reposant ni sur des prix de transaction, ni sur des données de marché. **Niveau de juste valeur** : Les justes valeurs des actifs et des passifs financiers évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière sont classés selon une hiérarchie à trois niveaux : • Niveau 1 : évaluation utilisant des cotations officielles. Il s'agit d'instrument dont la juste valeur est déterminée à partir de cotations sur des marchés actifs directement utilisables ; • Niveau 2 : évaluation utilisant des données de marché observables. Ce niveau de juste valeur regroupe les instruments financiers autres que ceux mentionnés en niveau 1 de juste valeur et les instruments financiers évalués à partir d'une technique de valorisation utilisant des paramètres observables soit directement (prix), soit indirectement (dérivé de prix) jusqu'à la maturité de l'instrument. • Niveau 3 : évaluation utilisant des données de marché non observables. Ce niveau regroupe les instruments financiers valorisés à partir de modèles de valorisation non reconnus et/ou reposant sur des paramètres non observables sur le marché dès lors que ceux-ci sont susceptibles d'affecter significativement la valorisation. **5.3. PROVISIONS** : Les provisions, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour litiges, amendes et risques fiscaux lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant comptabilisé en provision correspond à la meilleure estimation de la sortie de ressources attendue pour éteindre l'obligation actuelle à la date de clôture. Le montant de cette obligation est actualisé dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif. Les dotations et reprises sur ces provisions sont enregistrées en résultat en « coût du risque ». Les principes et méthodes comptables relatifs aux avantages au personnel sont détaillés dans la partie 5.6. **5.4. IMMOBILISATIONS** : Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition éventuellement augmenté des frais d'acquisition qui leur sont directement attribuables. Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est avérée sont portées en immobilisations incorporelles. Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet. Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée estimée d'utilisation. Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les durées retenues sont : **Immobilisations incorporelles** : – Logiciels (hors progiciels grand public) : 3 ans ; Linéaire. **Immobilisations corporelles** : – Informatique : 3 ans ; Linéaire. – Téléphonie : 5 ans ; Linéaire. – Mobilier : 5 ans ; Linéaire. – Matériel de bureau : 5 ans ; Linéaire. – Agencements et Installations : 10 ans ; Linéaire. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat. Les immobilisations font en outre l'objet d'un test de dépréciation, lorsqu'à la date de clôture d'éventuels indices de pertes de valeur sont identifiés. **5.5. IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS** : Le groupe évalue l'impôt courant et l'impôt différé au montant qu'il s'attend à payer ou recouvrer auprès des administrations fiscales de chaque pays à raison de son interprétation de l'application de la législation fiscale. **Impôt courant** : L'impôt courant correspond au montant d'impôt sur le bénéfice payable / récupérable au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale de l'exercice. Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du Groupe. **Imposition différée** : Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments du bilan. La méthode de calcul globale, qui consiste à appréhender tous les décalages temporaires quelle que soit la date à laquelle l'impôt deviendra exigible ou récupérable, est retenue pour le calcul des impôts différés. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenues pour le calcul des impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque l'impôt deviendra récupérable ou exigible. Les calculs

6.7. IMMOBILISATIONS	31-déc-16	Acquisitions et activations	Cessions et mises au rebut	Dotations aux amort.	Reclassements et autres	Ecarts de conversion	31-déc-17
Immobilisations incorporelles							
Goodwill	5.099	0	0	0	0	-378	4.721
Logiciels	20.934	3.278	0	0	172	-17	24.367
Autres immobilisations incorporelles	11	0	0	0	0	0	11
Amortissements et dépréciations	-16.978	0	0	-3.045	0	16	-20.007
Immobilisations incorporelles nettes (A)	9.066	3.278	0	-3.045	172	-379	9.092
Immobilisations incorporelles en cours (B)	378	1.180	-24	0	-172	-4	1.358
Total Immobilisations incorporelles (A+B)	9.444	4.458	-24	-3.045	0	-383	10.450
Immobilisations corporelles							
Téléphonie	5.051	146	0	0	0	-194	5.003
Matériel informatique	7.225	468	0	0	0	-186	7.507
Mobilier	3.755	27	0	0	0	-116	3.666
Matériel de bureau	780	32	0	0	3	-10	805
Agencements aménagements	6.339	328	0	0	7	-185	6.489
Autres immobilisations corporelles (œuvres d'art)	21	0	0	0	0	0	21
Amortissements et dépréciations	-21.987	0	0	-537	0	662	-21.862
Immobilisations corporelles nettes (C)	1.184	1.001	0	-537	10	-29	1.629
Immobilisations corporelles en cours (D)	10	18	0	0	-10	0	18
Total Immobilisations corporelles (C+D)	1.194	1.019	0	537	0	-29	1.647

Le goodwill de 4,7 millions d'euros concerne principalement les activités « Interdealer broker » de KEPLER CHEUVREUX, acquise par la filiale KCM SA. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », le Groupe a mis en œuvre au 31 décembre 2017 un test de dépréciation sur ce goodwill selon la méthode décrite à la note 4.1 et aucune dépréciation n'a, en conséquence, été constatée. Les principales hypothèses retenues dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable des goodwill sont les suivantes :

Hypothèses retenues	31-déc-17		31-déc-16	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini
KEPLER CORPORATE FINANCE	8,01 %	0,00 %	8,36 %	0,00 %
KEPLER CAPITAL MARKET, EYSINS	8,01 %	0,00 %	8,36 %	0,00 %

Les immobilisations incorporelles en cours y intègrent les coûts de production des logiciels développés en interne par KEPLER CHEUVREUX et destinés à renforcer ses activités et sa compétitivité technologique, avec en particulier un montant de 1,4 million d'euros lié aux développements et investissements spécifiques réalisés en 2017.

6.8. PROVISIONS :	31-déc-16	Dotations	Reprises utilisées	Ecart de conversion	Ecart actuariel constaté en résultat global	31-déc-17
Avantages au personnel	10.116	603	0	-264	-97	10.358
Autres	3.911	1.136	-1.346	-124	0	3.577
Total provisions	14.027	1.739	-1.346	-388	-97	13.935

Les provisions qui s'élevaient à 14 millions d'euros, comprennent principalement les provisions pour indemnité de départ à la retraite et médaille du travail à hauteur de 10,4 millions d'euros (cf. note 8.1). Dans une affaire de contrôle fiscal portant sur la Société CHEUVREUX lorsqu'elle était détenue par le groupe Crédit Agricole, l'administration réclame un montant de 9 M€ environ ce qui fait jouer les garanties données entre les parties. A ce stade de la procédure et après avis de ses conseillers juridiques et fiscaux, la Société a considéré qu'elle peut produire des justifications fondées pour contester ce redressement avec d'importantes chances de succès. En conséquence, la Société se retrouve avec un passif éventuel conformément aux dispositions de la norme IAS 37, aucune provision n'est à ce jour comptabilisée dans les comptes du groupe. **6.9. CAPITAUX PROPRES** : **A. Capital social** : Actions ordinaires émises par KEPLER CHEUVREUX S.A. :

d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs. Les bénéfices fiscaux futurs sont déterminés sur la base de Business Plans pluriannuels approuvés par la Direction et qui tiennent compte de projections de revenus réalistes. Les impôts différés et les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt dans le compte de résultat, et dans les postes de bilan concernés, en application d'IAS 12. **5.6. AVANTAGES DU PERSONNEL** : Les avantages du personnel se regroupent en quatre catégories : • Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'intéressement, la participation et les primes et bonus payés dans les douze mois de l'exercice ; • Les avantages à long terme (médaille du travail, primes et rémunérations payable douze mois ou plus après la clôture de l'exercice) ; • Les indemnités de fin de contrat de travail ; • Les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ à la retraite, retraites et avantages aux retraités). **Avantages postérieurs à l'emploi** : Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou à prestations définies. Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation du Groupe se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement du Groupe sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice. Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels le Groupe s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme. Une provision est enregistrée au passif du bilan en « Provisions » pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite (cf. 5.6). La provision relative au TFR Italien (Trattamento di Fine Rapporto) est classée sur la ligne « Autres passifs » des comptes consolidés, considérant que les employés bénéficiaires récupèrent le montant provisionné pour leur compte lorsqu'ils quittent le Groupe. Ces engagements sont évalués régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaire, de taux d'actualisation et d'inflation. Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes répondant à la définition d'actifs du régime, la provision destinée à couvrir les engagements concernés est diminuée de la juste valeur de ces fonds. **5.7. COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT** : Le poste comprend principalement, les soldes à la contreval eur-euros, des opérations de négociation de titres dont le règlement et la livraison ne sont pas encore dénoués à la date de clôture. **5.8. COMPTES DE REGULARISATION** : Ces comptes comprennent principalement des charges à payer et des charges constatées d'avance, des produits à recevoir, et divers comptes de régularisation générés par l'activité de marché. **5.9. OPERATIONS SUR TITRES** : Les cessions temporaires de titres (prêts de titres, mises en pension) ne remplissent pas les conditions de décomptabilisation et sont considérées comme des financements garantis. Les éléments d'actif prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan et, le cas échéant, le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan. Les produits et charges relatifs à ces opérations sont rapportés au compte de résultat prorata temporis. **5.10. DECOMPTABILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS** : Un actif financier (ou groupe d'actifs financiers) est décomptabilisé en tout ou partie : – Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie qui lui sont liés arrivent à expiration ou sont transférés ou considérés comme tels parce qu'ils appartiennent de fait à un ou plusieurs bénéficiaires ; et – Lorsque la quasi-totalité des risques et avantages liés à cet actif financier sont transférés. Dans ce cas, tous les droits et obligations créés ou conservés lors du transfert sont comptabilisés séparément en actifs et en passifs. Lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés mais que seule une partie des risques et avantages, ainsi que le contrôle, sont conservés, l'entité continue à comptabiliser l'actif financier dans la mesure de son implication continue dans cet actif. Un passif financier est décomptabilisé en tout ou partie uniquement lorsque ce passif est éteint. **6. NOTES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE AU 31 DÉCEMBRE 2017** : **6.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS** : **Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat**. **Actif** : Actifs financiers détenus à des fins de transaction et Total : **31 décembre 2017** : 12.901 ; **31 décembre 2016** : 34. **Passif** : Passifs financiers détenus à des fins de transaction et Total : **31 décembre 2017** : 72 ; **31 décembre 2016** : 12. Les variations du poste s'expliquent par des investissements dans des parts de fonds commun réalisés sur la période. Le poste a été retraité par rapport aux états financiers publiés en 2016 à la suite d'une modification de la présentation. Cf Note 4. **Actifs financiers disponibles à la vente**. **Actif** : Actifs financiers disponibles à la vente et Total : **31 décembre 2017** : 1.120 ; **31 décembre 2016** : 765. Les variations du poste s'expliquent par des acquisitions d'obligations convertibles sur la période. Le poste a été retraité par rapport aux états financiers publiés en 2016 à la suite d'une modification de la présentation. Cf Note 4. **6.2. PRETS, CREANCES ET DETTES** : **A. Prêts, créances et dettes sur établissements de crédit** : **Actif** : Opérations de trésorerie banque : **31 décembre 2017** : 75.235 ; **31 décembre 2016** : 62.494. Comptes et prêts au jour le jour : **31 décembre 2017** : 4.484. Comptes et prêts à terme : **31 décembre 2016** : 4.254. Titres reçus en pension livrée : **31 décembre 2017** : 8.093, **31 décembre 2016** : 6.735. **Total** : **31 décembre 2017** : **83.328**, **31 décembre 2016** : **77.967**. A l'actif, les créances sur les établissements de crédit représentent les liquidités disponibles en banque pour un total de 75 millions d'euros. La variation du compte de prêts à terme s'explique par le remboursement du prêt par KEPLER HOLDING. L'évolution du compte de prêt au jour le jour est liée au financement de parts de fonds commun OPCVM réalisés sur la période. **Passif** : Opérations de trésorerie banque : **31 décembre 2016** : 173. Comptes et emprunts au jour le jour : **31 décembre 2017** : 72.937, **31 décembre 2016** : 33.355. Titres donnés en pension livrée : **31 décembre 2017** : 5.985, **31 décembre 2016** : 803. **Total** : **31 décembre 2017** : **78.922**, **31 décembre 2016** : **34.331**. La variation du poste « comptes et emprunt au jour le jour » correspond pour l'essentiel à l'utilisation deux lignes de crédit confirmées qui servent à refinancer la position de titres éligibles au S.R.D. **B. Prêts, créances et dettes envers la clientèle** : **Actif** : Compte d'égalisation sur SRD **31 décembre 2017** : 113.683 ; **31 décembre 2016** : 31.302. Prêts et créances sur la clientèle : **31 décembre 2017** : 2.897 ; **31 décembre 2016** : 5.193. **Total** : **31 décembre 2017** : **116.580** ; **31 décembre 2016** : **36.495**. A fin 2017, le poste « Compte d'égalisation sur S.R.D. » comprend des titres cotés détenus dans le cadre de l'activité de Service de Règlement Différé pour 114 millions d'euros. Le courtier a la propriété de ces titres jusqu'au paiement des achats par les investisseurs ce qui matérialise alors le transfert de propriété. La variation du compte est liée au développement de l'activité SRD. Le poste « Prêts et créances sur la clientèle » est principalement constitué des factures émises vers des clients au titre des activités de CORPORATE FINANCE, d'« EQUITY CAPITAL MARKETS », de recherche retail et obligataires (cf. analyse risque inhérent à l'activité en note 12). **Passif** : Dettes envers la clientèle et Total : **31 décembre 2017** : 1.436 ; **31 décembre 2016** : 1.596. Le poste dettes envers la clientèle est constitué de dettes comptabilisées dans le cadre de la vente à découvert relative à l'activité Service à Règlement Différé. Il est également constitué de divers dettes d'exploitation. **6.3. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET D'IMPOTS DIFFERES** : **Actif** : Créances de carry back (courants) : **31 décembre 2017** : 333 ; **31 décembre 2016** : 333. Actifs d'impôts (courants) : **31 décembre 2017** : 4.121 ; **31 décembre 2016** : 3.555. Impôts différés actifs : **31 décembre 2017** : 16.223 ; **31 décembre 2016** : 13.751. **Total** : **31 décembre 2017** : **20.677** ; **31 décembre 2016** : **17.639**. **Passif** : Passifs d'impôts (courants) et Total : **31 décembre 2017** : 2.082 ; **31 décembre 2016** : 814. Les créances de carry back concernent KEPLER CHEUVREUX S.A. Les actifs d'impôts courants correspondent principalement à un crédit d'impôt recherche. Les passifs d'impôts courants correspondent aux provisions pour impôts sur les sociétés. **Impôts différés actif** : Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2017, les impôts différés actifs correspondent à des déficits reportables. Le montant d'impôts différés reconnus à l'actif du bilan fin 2017 s'élève à 16,2 millions d'euros soit une hausse de 2,4 millions d'euros sur l'année. Le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables de 224 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 240 millions d'euros au 31 décembre 2016. En respect de la norme IFRS relative aux impôts différés en termes de méthodologie de détermination et de comptabilisation : • ces impôts différés actifs ont fait l'objet d'une revue par la Direction sur la base des Business Plans à 5 ans déclinés pour chaque entité fiscale concernée. Ces Business Plans font ressortir des bénéfices futurs imposables permettant le rattachement de ces impôts différés actifs, • ces Business Plans reposent sur des hypothèses prudentes de revenus. Sur la base de ces projections les créances d'impôts différés calculées sont supérieures au montant comptabilisé de 16,2 millions d'euros. Le montant de pertes fiscales résiduelles non utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans les états financiers s'élève, en base, au 31 décembre 2017 à 173 millions d'euros contre 197 millions d'euros au 31 décembre 2016, soit une créance d'impôt potentielle consolidée et non comptabilisée de l'ordre de 57 millions d'euros sur la base d'un taux fiscal Groupe moyen estimé à 33,18 %. **6.4. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS** : **Actif** : Avances au personnel : **31 décembre 2017** : 58 ; **31 décembre 2016** : 984. Dépôts et cautionnements : **31 décembre 2017** : 12.285 ; **31 décembre 2016** : 28.047. Autres actifs : **31 décembre 2017** : 10.960 ; **31 décembre 2016** : 8.711. **Total** : **31 décembre 2017** : **23.303** ; **31 décembre 2016** : **37.742**. Des avances au personnel peuvent être consenties et font régulièrement l'objet de remboursement de la part des salariés. Les dépôts et cautionnements sont composés de dépôts de garantie pour appels de marge pour 11,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 contre 27,7 millions d'euros au 31 décembre 2016, principalement déposés auprès de SOCIÉTÉ GENERALE (activité dérivés listés) SOCIÉTÉ GENERALE PAREL (activité courtage actions). La variation du compte s'explique par les remboursements de dépôts effectuée auprès de DEUTSCHE BANK (activité courtage obligations), UNICREDIT. Ces créances ont une échéance inférieure à un an. Les autres actifs sont composés principalement de TVA récupérable, créances sur les organismes sociaux pour 2,2 millions d'euros et intègrent également pour 5,2 millions d'euros des créances fiscales détenues par KEPLER CHEUVREUX suite à l'acquisition de CHEUVREUX S.A. (avoirs fiscaux italiens) et garantis par CACIB dans le cadre de cette acquisition. **Passif** : Impôts et taxes : **31 décembre 2017** : 9.345 ; **31 décembre 2016** : 6.618. Organismes sociaux – Frais de personnel : **31 décembre 2017** : 35.155 ; **31 décembre 2016** : 23.671. Autres créanciers divers : **31 décembre 2017** : 7.146 ; **31 décembre 2016** : 8.347. **Total** : **31 décembre 2017** : **51.646** ; **31 décembre 2016** : **38.636**. Le poste Impôts et taxes comprend principalement la Taxe sur Transactions Financières pour 4,4 millions d'euros, la TVA collectée pour 0,9 million d'euros, diverses taxes et impôt pour 3,9 millions d'euros (C3S, CFE/CVAE, effort construction, retenue à la source). Le poste Organismes sociaux – Frais de personnel est notamment constitué de provisions bonus, de provisions pour congés payés et de diverses dettes sociales. Les autres créanciers divers sont composés principalement de fournisseurs à payer qui sont réglés sous un délai de 30 jours à compter de la réception des factures. **6.5. COMPTES DE REGULARISATION DEBITEURS ET CREDITEURS** : **Actif** : Charges constatées d'avance : **31 décembre 2017** : 3.965 ; **31 décembre 2016** : 4.926. Produits à recevoir : **31 décembre 2017** : 6.107 ; **31 décembre 2016** : 2.698. Divers : **31 décembre 2017** : 14.762 ; **31 décembre 2016** : 7.718. **Total** : **31 décembre 2017** : **24.835** ; **31 décembre 2016** : **15.342**. Les charges constatées d'avance correspondent principalement à des charges liées à des contrats de maintenance informatique, de licence et d'assurance. Les produits à recevoir comprennent principalement des règlements de courtage avec PAREL. Le poste « Divers » contient principalement des comptes de régularisation avec le compensateur PAREL. Le poste a été retraité par rapport aux états financiers publiés en 2016 à la suite d'une modification de la présentation. Cf Note 4. **Passif** : Charges à payer : **31 décembre 2017** : 18.135 ; **31 décembre 2016** : 12.787. Divers : **31 décembre 2017** : 20.054 ; **31 décembre 2016** : 10.564. **Total** : **31 décembre 2017** : **38.569** ; **31 décembre 2016** : **23.351**. Les charges à payer correspondent principalement à des commissions de distribution pour 4,3 millions d'euros et des frais d'Avocats, des honoraires d'auditeurs externes et des frais de consulting pour un montant global de 13,8 millions d'euros. Le poste « Divers » contient principalement des comptes de régularisation générés par l'activité par marché dont notamment les opérations de bourse en cours de régularisation pour 12,6 millions, les opérations de bourse sur le SRD pour 6,7 millions d'euros et les comptes de régularisation vis-à-vis de PAREL pour 0,8 million d'euros. Le poste a été retraité par rapport aux états financiers publiés en 2016 à la suite d'une modification de la présentation. Cf Note 4. **6.6. COMPTE DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT** : **Actif** : Autres institutions financières et Total : **31 décembre 2017** : 160 ; **Passif** : Autres institutions financières et Total : **31 décembre 2017** : 154 ; **31 décembre 2016** : 3. Les postes comptes de négociation et de règlement contiennent principalement des opérations avec PAREL. Le poste a été retraité par rapport aux états financiers publiés en 2016 à la suite d'une modification de la présentation. Cf Note 4.

(En euros)	Nombre de titres	Valeur nominale	Valeur du capital social
Situation au 31 décembre 2016	5.474.492	10	54.744.920
Situation au 31 décembre 2017	5.474.492	10	54.744.920

Le nombre d'actions émises et entièrement libérées par KEPLER CHEUVREUX S.A. s'élève à 5.474.492 actions. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 juillet 2016 a créé un droit de voter double plafonné à 40 % pour les actions détenues depuis plus de 7 ans. SWEDBANK a acquis le 7 juillet 2016 6 % du capital de KEPLER CHEUVREUX par cession de 3 % par KEPLER HOLDING et 3 % de KEPLER FINANCIAL PARTNERS. BELFIUS a acquis le 23 novembre 2017 5,17 % du capital de KEPLER CHEUVREUX par cession de 2,59 % par KEPLER HOLDING et 2,59 % de KEPLER FINANCIAL PARTNERS. La répartition du capital à fin 2017 est la suivante : KEPLER HOLDING S.A. : 1.667.273 actions ordinaires ; 30,46 % des actions. KEPLER FINANCIAL PARTNERS S.A. : 1.734.759 actions ordinaires ; 31,68 % des actions. CRÉDIT AGRICOLE CIB

TATION : Rémunérations et charges sociales : 2017 : -132.838 ; 2016 : -120.805. Impôts et taxes : 2017 : -4.323 ; 2016 : -3.971. Autres charges générales d'exploitation : 2017 : -51.281 ; 2016 : -50.750. Total : 2017 : -188.442 ; 2016 : -175.526. L'évolution des charges générales d'exploitation s'explique par celle des rémunérations. Les effectifs consolidés du Groupe fin de période ressortent comme suit : **Effectifs consolidés de KEPLER CHEUVREUX** : KEPLER CHEUVREUX S.A. (Paris, France) : 31 décembre 2017 : 189 ; 31 décembre 2016 : 179. KEPLER CHEUVREUX 360 (Paris, France) : 31 décembre 2017 : 4. **Sous-total France** : 31 décembre 2017 : 193 ; 31 décembre 2016 : 179. KEPLER SERVICES S.A. (Eysins, Suisse) : 31 décembre 2017 : 67 ; 31 décembre 2016 : 71. KEPLER CAPITAL MARKETS S.A. (Eysins, Suisse) : 31 décembre 2017 : 44 ; 31 décembre 2016 : 47. KEPLER CORPORATE FINANCE S.A. (Eysins, Suisse) : 31 décembre 2017 : 20 ; 31 décembre 2016 : 18. **Sous-total Suisse** : 31 décembre 2017 : 131 ; 31 décembre 2016 : 136. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Londres, Royaume-Uni : 31 décembre 2017 : 64 ; 31 décembre 2016 : 67. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Francfort, Allemagne : 31 décembre 2017 : 35 ; 31 décembre 2016 : 35. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Milan, Italie : 31 décembre 2017 : 27 ; 31 décembre 2016 : 27. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Madrid, Espagne : 31 décembre 2017 : 24 ; 31 décembre 2016 : 24. KEPLER CAPITAL MARKETS INC. (New-York, Boston et San Francisco, Etats-Unis d'Amérique) : 31 décembre 2017 : 22 ; 31 décembre 2016 : 24. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale d'Amsterdam, Pays-Bas : 31 décembre 2017 : 18 ; 31 décembre 2016 : 18. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Stockholm, Suède : 31 décembre 2017 : 25 ; 31 décembre 2016 : 17. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Vienne, Autriche : 31 décembre 2017 : 3 ; 31 décembre 2016 : 4. KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale d'Oslo, Norvège : 31 décembre 2017 : 16. **Sous-total Autres Pays** : 31 décembre 2017 : 234 ; 31 décembre 2016 : 216. **Total** : 31 décembre 2017 : 558 ; 31 décembre 2016 : 531. (1) L'effectif de KEPLER CAPITAL MARKETS SA tient compte de la succursale de Zurich. Le montant total des honoraires des Commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice 2017 s'élève à 746.188 euros contre 758.742 euros pour l'exercice 2016, facturés au titre du contrôle légal et réglementaire des comptes ainsi qu'au titre des autres diligences directement liées à leur mission de contrôleur légal. **7.3. COUT DU RISQUE : Dotations / reprises de provisions** : 2017 : 210 ; 2016 : -580. Dotations / reprises de dépréciations des créances sur la clientèle : 2017 : 126 ; 2016 : 370. Pertes sur créances irrécupérables : 2017 : -218 ; 2016 : -79. Autres : 2017 : 56 ; 2016 : 6. **Coût du risque net** : 2017 : 174 ; 2016 : -283. Ce poste enregistre principalement les dotations nettes de reprises de provisions risques et charges, les dotations nettes de reprises pour dépréciation de prêts et créances, et les pertes sur créances irrécupérables. Le poste provisions au titre du coût du risque comprend les reprises nettes pour 0,2 million d'euros. Les reprises nettes sur les dépréciations de créances à la clientèle sont de 0,1 million d'euros. La perte sur créances irrécupérables concerne principalement l'entité KEPLER CHEUVREUX à Paris et KEPLER CORPORATE FINANCE pour lesquelles une perte sur créance a été enregistrée pour 0,1 million d'euros sur chaque entité. **7.4. CHARGE D'IMPOT** (en milliers d'euros) : (Charge) produit d'impôt exigible : 2017 : -2.888 ; 2016 : -676. (Charge) produit d'impôt différé : 2017 : 2.528 ; 2016 : 800. **CHARGE (PRODUIT) D'IMPOT COMPTABILISEE** : 2017 : -360 ; 2016 : 124. Le Groupe bénéficie de crédits d'impôt (CIR pour 645 milliers d'euros et CICE pour 60 milliers d'euros) imputés sur la charge d'impôt en 2017, contre 520 milliers d'euros en 2016. Le poste intègre également un produit d'impôts différés pour 2,5 millions d'euros. Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et celle comptabilisée. (En milliers d'euros). Résultat avant impôt des activités poursuivies : 2017 : 28.362 ; 2016 : 14.102. Taux légal d'imposition en France exigible (courants) : 2017 : 34,43 % ; 2016 : 34,43 %. **Impôts théorique** : 2017 : -9.765 ; 2016 : -4.855. Activation des impôts différés : 2017 : 2.528 ; 2016 : 800. Utilisation de report déficitaire antérieur non activé : 2017 : 4.972 ; 2016 : 3.235. Effet des crédits d'impôt : 2017 : 705 ; 2016 : 520. Effet des différences de taux d'imposition : 2017 : 2.830 ; 2016 : 1.415. Correction exercices antérieurs : 2017 : -78 ; 2016 : -50. Effets des déficits fiscaux de l'exercice : 2017 : -1 ; 2016 : -345. Effet des ajustements de report déficitaire antérieur : 2017 : -809 ; 2016 : -146. Autres : 2017 : -743 ; 2016 : -448. **Impôt effectif** : 2017 : -360 ; 2016 : 124. **8. AVANTAGES DU PERSONNEL ET AUTRES REMUNERATIONS** : 8.1. Engagements sociaux : **A. Tableau de synthèse des engagements de retraite et principales hypothèses. a. Engagements de retraite comptabilisés en provision** :

Pays	Entité	Nature	Taux d'augmentation des salaires	Taux d'actualisation	Taux d'inflation	Table de mortalité	Provision 31-déc-16 (en K€)	Provision 31-déc-17 (en K€)	Variation (en K€)
France	KEPLER CHEUVREUX S.A.	Indemnités de Départ Retraite (IDR)	1,50 %	1,70 %	NC	INSEE 2010-2012	747	1.019	272
		Médailles du Travail	1,50 %	1,70 %	NC	INSEE 2010-2012	887	1.060	173
Allemagne	KEPLER CHEUVREUX FRANCFORT	Pension Plan	1,50 %	1,70 %	NC	Heubeck Richtftan 2005G	5.246	5.345	99
Suisse	KEPLER CAPITAL MARKETS S.A. (Eysins)	Pension Plan Axa	1,00 %	0,90 %	1,00 %	80 % BVG 2015	886	880	-6
Suisse	KEPLER CORPORATE FINANCE	Pension Plan Axa	1,00 %	0,90 %	1,00 %	80 % BVG 2015	334	356	22
Suisse	KEPLER SERVICES	Pension Plan Axa	1,00 %	0,90 %	1,00 %	80 % BVG 2015	621	632	11
Suisse	KEPLER CAPITAL MARKETS S.A. (Zurich)	Pension Plan Helvetia	1,00 %	0,90 %	1,00 %	80 % BVG 2015	1.395	1.066	-329
TOTAL							10.116	10.358	242

b. Engagements de retraite comptabilisés autres dettes :

Pays	Entité	Nature	Taux d'augmentation des salaires	Taux d'actualisation	Taux d'inflation	Table de mortalité	Dettes 31/12/2016 (en K€)	Dettes 31/12/2017 (en K€)	Variation (en K€)
Italie	KEPLER CHEUVREUX MILAN	TFR	1,50 %	1,70 %	1,50 %	Italian RG48	1.185	1.241	56
TOTAL							1.185	1.241	56

Le Groupe a appliqué la norme IAS 19 révisée depuis le 1^{er} janvier 2013. En France, les indemnités de fin de carrière (IDR) et les primes d'attribution des médailles du travail sont provisionnées selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés, avec prise en compte des salaires et ancienneté de fin de carrière, avec prorata sur l'ancienneté, par application de la Convention Collective Nationale des marchés financiers entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2010. Les employés de la succursale de Zurich en Suisse bénéficient, depuis le 1^{er} janvier 2011, d'un régime de retraite à cotisations définies considéré comme « à prestations définies » en IFRS. En Allemagne, les employés de la succursale de Francfort bénéficient d'un régime à prestations définies au regard de la norme IAS 19 révisée, provisionné selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Le régime a été clôturé en 2003 et les nouveaux salariés à compter de cette date ne peuvent plus en bénéficier. En Italie, les salariés de la succursale de Milan bénéficient d'une indemnité de fin de carrière qualifiée de régime à cotisations définies (TFR) et considéré comme « à prestations définies » en IFRS. En Suisse, les employés de KEPLER CAPITAL MARKETS S.A. (Eysins), KEPLER SERVICES S.A. (Eysins) et KEPLER CORPORATE FINANCE S.A. (Eysins) bénéficient également d'un régime de retraite collectif à cotisations définies géré par la fondation LPP AXA WINTERTHUR COLUMNA, considéré comme « à prestations définies » en IFRS. Les régimes de retraite des entités suisses gérés par AXA WINTERTHUR et HELVETIA font l'objet d'une couverture assurantielle, intervenant au titre des rentes versées au profit des bénéficiaires. Ces régimes sont gérés dans le cadre de l'actif général retraite de l'organisme assureur. Cet actif général est dédié aux engagements retraite de cet assureur et a une composition adaptée à des échéances de paiement à la fois longues et tendanciellement prévisibles. Sa composition est très majoritairement obligatoire afin de permettre à l'assureur de mettre en œuvre la garantie en capital qu'il est contraint de donner sur un actif de ce type. Le pilotage actif/passif sur ce fond est de la responsabilité de l'assureur.

B. Valeurs des engagements et des actifs de couverture (en milliers d'euros)	31-déc-17			31-déc-16		
	Retraite	Médaille du travail	Total	Retraite	Médaille du travail	Total
Dettes actuarielle en début d'exercice	32.664	887	33.551	30.775	759	31.534
Coût courant des services rendus	2.652	13	2.794	3.161	111	3.272
Intérêts sur la dette actuarielle	414	13	427	577	16	593
Prestations versées	-711	-27	-738	-3.728	-37	-3.765
Effet de réévaluation	-258	45	-213	2.402	38	2.440
Gains (pertes) d'expérience	121	57	178	-95	0	-95
Gains (pertes) liés aux changements d'hypothèses démographiques	-708	0	-708	79	0	79
Gains (pertes) liés aux changements d'hypothèses économiques	329	-12	317	2.418	38	2.456
Coûts des services passés	0	0	0	-694	0	-694
Ecart de change	-1.667	0	-1.667	171	0	171
Dettes actuarielle en fin d'exercice	33.094	1.060	34.154	32.664	887	33.551
Juste valeur des placements en début d'exercice	22.250	0	22.250	23.165	0	21.165
Contribution de l'employeur	1.260	27	1.287	1.418	37	1.455
Contribution des employés	1.048	0	1.048	1.155	0	1.155
Prestations versées	-711	-27	-738	-3.728	-37	-3.765
Produits d'intérêts sur les actifs du régime	281	0	281	437	0	437
Rendement des actifs du régime à l'exclusion des produits d'intérêts	-170	0	-170	-335	0	-335
Ecart de change	-1.402	0	-1.402	138	0	138
Juste valeur des placements en fin d'exercice	22.556	0	22.556	22.250	0	22.250
Total provision sur engagement de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi en début d'exercice	10.414	887	11.301	7.610	759	8.369
Total provision sur engagement de retraite, autres avantages postérieurs à l'emploi en fin d'exercice	10.538	1.060	11.598	10.414	887	11.301

Les provisions retraite intègrent les montants comptabilisés au titre du TFR en Italie. L'obligation nette à fin décembre 2017 relative à ce régime est de 1.241 milliers d'euros contre 1.185 milliers d'euros à fin décembre 2016.

C. Charges d'engagement de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (En milliers d'euros)	31-déc-17			31-déc-16		
	Retraite	Médaille du travail	Sous-total provision	Retraite	Médaille du travail	Sous-total provision
Coût courant des services rendus	345	115	460	588	74	662
Coût des services passés	0	0	0	-694	0	-694
Intérêts sur la dette actuarielle	133	13	146	140	16	156
Gains ou pertes actuarielles directement comptabilisés en résultat	0	45	45	0	38	38
Coût total comptabilisé en compte de résultat	478	173	651	34	128	162

D. Analyses de sensibilité :

Variation du taux d'actualisation/Variation du montant des obligations sur régime à prestation définie En milliers euros	France		Italie		Allemagne		Suisse	
	-1,00 %	1,00 %	-1,00 %	1,00 %	-1,00 %	1,00 %	-1,00 %	1,00 %
	346	-303	112	-102	1.065	-934	2.303	-1.789

8.2. REMUNERATION DES ORGANES : DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE : Compte tenu du nombre restreint de Mandataires sociaux, l'indication des rémunérations allouées aux membres des organes de Direction et Conseil de Surveillance conduirait

à présenter une information à caractère individuel. En conséquence, elle n'est pas présentée dans les annexes aux comptes. **9. PARTIES LIEES : Opérations avec ses principaux Actionnaires et dirigeants** : Les transactions effectuées avec ces parties liées sont détaillées ci-après : **KEPLER HOLDING S.A. (Luxembourg) : Bilan** : 2017 : -156 ; 2016 : 3.790. Compte courant : 2017 : -156 ; 2016 : -448. Prêts à terme : 2017 : 0 ; 2016 : 4.238. **Compte de Résultat** : 2017 : -1.534 ; 2016 : -1.465. Charges générales d'exploitation : 2017 : -1.534 ; 2016 : -1.481. Produit Net Bancaire : 2016 : 16. Postérieurement à la clôture comptable de l'exercice 2016, en date du 2 février 2017 KEPLER HOLDING a remboursé son prêt à terme au Groupe KEPLER CHEUVREUX. **KEPLER FINANCIAL PARTNERS S.A.S. (Paris) : Compte de Résultat** : 2017 : -300 ; 2016 : -300. Charges générales d'exploitation : 2017 : -300 ; 2016 : -300. **KEPLER MANAGEMENT SA (Luxembourg) : Bilan** : 2017 : 142 ; 2016 : 142. Compte courant : 2017 : 142 ; 2016 : 142. **UniCrédit, CRÉDIT AGRICOLE CIB, RABOBANK, SWEDBANK et BELFIUS** : Toutes les transactions avec les groupes UniCrédit, CRÉDIT AGRICOLE CIB et RABOBANK, Actionnaires du Groupe, ont été conclues à des conditions normales de marché. **10. INFORMATIONS SECTORIELLES : Informations relatives aux implantations à l'étranger** : En référence au décret n° 2014-1657 du 29 décembre 2014 pris pour l'application de l'article L. 511-45 alinéa II du code monétaire et financier, les informations relatives aux implantations étrangères sont présentées ci-après pays par pays, sous la forme de deux tableaux consécutifs conformes aux dispositions du décret. **A. Nom des implantations, nature d'activité et localisation géographique** :

Nom de l'implantation	Nature d'activité	Localisation
KEPLER CHEUVREUX SA, Succursale de Francfort	Recherche et vente pan-européenne Equity, vente taux et crédit, Corporate finance	Allemagne
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Vienne	Recherche et vente pan-européenne Equity	Autriche
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Madrid	Recherche et vente pan-européenne Equity, vente taux et crédit	Espagne
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Milan	Recherche et vente pan-européenne Equity	Italie
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale d'Amsterdam	Recherche et vente pan-européenne Equity	Pays-Bas
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Londres	Recherche et vente pan-européenne Equity, vente taux et crédit, vente de produits structurés, vente de dérivés, ECM	Royaume Uni
KEPLER CHEUVREUX UK Ltd	MT (jusqu'à fin 2017)	Royaume-Uni
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Stockholm	Recherche et vente pan-européenne Equity	Suède
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale d'Oslo	Recherche et vente pan-européenne Equity	Norvège
KEPLER CHEUVREUX S.A., Succursale de Bruxelles	Recherche et vente pan-européenne Equity	Belgique
KEPLER CAPITAL MARKETS S.A.	Vente taux et crédit, vente de produits structurés, vente de dérivés /	Suisse
KEPLER CAPITAL MARKETS S.A., Succursale de Zurich	Recherche et vente pan-européenne Equity, vente de produits structurés	Suisse
KEPLER CORPORATE FINANCE S.A.	Corporate finance	Suisse
KEPLER SERVICES S.A.	Fonctions de support	Suisse
KEPLER CAPITAL MARKETS INC.	Recherche et vente pan-européenne Equity	Etats-Unis

B. Autres informations :

Zone géographique d'implantation	Produit net bancaire en EUR	Bénéfice/perte avant impôt	Impôt sur le bénéfice	Effectifs (ETP)
Europe	209.124	26.642	274	536
Etats-Unis	11.089	1.720	-635	22
Total	220.213	28.362	-361	558

Les temps plein correspondent aux équivalents temps plein en activité chez KEPLER CHEUVREUX à la date d'arrêt. L'impôt sur le bénéfice correspond à l'impôt exigible et à l'impôt différé hors impôts et taxes constatés en résultat d'exploitation. **11 PERIMETRE DE CONSOLIDATION :**

Périmètre de consolidation du Groupe KEPLER CHEUVREUX	Implantation	Méthode au 31-déc-17	% de contrôle		% d'intérêt	
			31-déc-16	31-déc-17	31-déc-16	31-déc-17
KEPLER CAPITAL MARKETS INC.	New-York, Etats-Unis	Intégration globale	100 %	100 %	100 %	100 %
KEPLER CAPITAL MARKETS S.A.	Eysins, Suisse	Intégration globale	100 %	100 %	100 %	100 %
KEPLER CORPORATE FINANCE S.A.	Eysins, Suisse	Intégration globale	100 %	100 %	100 %	100 %
KEPLER SERVICES S.A.	Eysins, Suisse	Intégration globale	100 %	100 %	100 %	100 %
KEPLER CHEUVREUX UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	Intégration globale	100 %	100 %	100 %	100 %
KEPLER CHEUVREUX 360	Paris, France	Intégration globale	100 %	100 %	100 %	100 %

12. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES INHERENTS A L'ACTIVITE. Les principaux risques liés à l'activité de la Société ainsi que leur gestion sont détaillés dans le rapport de gestion présenté au Conseil de Surveillance. Compte tenu des activités de la Société, elle est sensible aux risques listés ci-dessous : – risque opérationnel – risque de non-conformité – risque de crédit et de contrepartie – risque d'intermédiation – risque de règlement / livraison – risque de change – risque de liquidité. Et plus marginalement aux risques suivants : – risque de marché – risque de taux d'intérêt global. Le Conseil de Surveillance a la responsabilité ultime d'établir les principes de gestion de ces risques et d'exercer la haute surveillance sur le Directoire. Il est assisté dans ces tâches depuis le 1^{er} janvier 2012 par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit. **13. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE** : Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est intervenu.

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Opinion : En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société KEPLER CHEUVREUX S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. **Fondement de l'opinion : Référentiel d'audit** : Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport. **Indépendance** : Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Observation** : Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 4 de l'annexe des comptes consolidés concernant le changement de méthode comptable portant sur les comptes de négociation et règlement. **Justification des appréciations** : En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément. **Reconnaissance des revenus** : L'enregistrement de l'ensemble des activités de courtage et des revenus y afférents s'appuie sur des systèmes d'information qui interagissent entre eux. Leur fonctionnement est primordial pour la comptabilisation de ces revenus tant sur les revenus issus de chaînes automatisées que pour les revenus à facturation. Votre société constate les résultats de ses activités à facturation selon les modalités décrites dans la note 5.2.1 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à : • Tester l'efficacité du dispositif de contrôle de l'environnement informatique portant sur ces chaînes de transactions. • Tester l'efficacité du dispositif de contrôle portant sur l'intégration des fichiers de PAREL dans la comptabilité via l'interpréteur comptable RDJ. • Sélectionner un échantillon de factures relatives aux revenus UNBUNDLING, CORPORATE FINANCE et EQUITY CAPITAL MARKETS afin d'apprécier de caractère approprié de leur comptabilisation. • Vérifier le recouvrement des créances clients et apprécier le caractère raisonnable du niveau de dépréciation des créances. **Impôts différés actifs** : Un impôt différé actif n'est comptabilisé que s'il est probable que l'entreprise disposera de bénéfices imposables suffisants pour le recouvrer. Votre Société comptabilise des impôts différés actifs selon les modalités décrites dans la note 3 de l'annexe. Notre approche d'audit a consisté à apprécier la probabilité que la Société puisse utiliser dans le futur des pertes fiscales reportables générées à ce jour. Nous avons vérifié que la méthodologie retenue par la direction pour identifier les pertes fiscales reportables existantes qui seront utilisées par des profits taxables futurs est appropriée. Nous avons examiné les principales estimations et hypothèses ayant conduit à la reconnaissance de ces impôts différés. **Litiges** : Votre Société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, risques fiscaux ou aux amendes, tels que décrits dans la note 5.3 de l'annexe. S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes également assurés que les passifs éventuels identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans la note 6.8 de l'annexe. **Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion** : Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés** : Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité. Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés** : Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre : • il identifie et évalue